

REDACTION ET ADMINISTRATION  
430 EST, NOTRE-DAME  
MONTREAL

TROIS SOUS LE NUMERO  
ABONNEMENTS PAR LA POSTE  
EDITION QUOTIDIENNE  
CANADA (Sauf Montréal et banlieue) \$ 6.00  
E.-UNIS et Empire britannique... 8.00  
UNION POSTALE... 10.00  
EDITION HEBDOMADAIRE  
CANADA... 2.00  
E.-UNIS et UNION POSTALE... 3.00

# LE DEVOIR

Directeur-Gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

## Autour du congrès

La merveilleuse aventure de jeunes Franco-Américains — Ses origines et sa signification — Le réveil est étonnant — Inquiétudes et volonté de résistance — Du travail sérieux — L'appel à l'action — Les forces disponibles — M. l'abbé Lachapelle et la Louisiane — Notre hebdomadaire

Québec, 30 juin (par télégraphe). — La belle aventure des petits enfants franco-américains restera sûrement l'un des faits les plus extraordinaires du congrès. Combien sont-ils exactement, nous l'ignorons; mais nous savons qu'ils représentent cent quatorze écoles; et chacune de ces écoles possède, ici, au moins deux délégués. Garçons et filles sont venus de tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

Après une randonnée à travers les deux pays, tous ces petits ambassadeurs de la Langue française, tous ces témoins de notre volonté de vivre ont été reçus hier avant-midi et à midi par S. E. le cardinal Villeneuve, par le maire de Québec, par M. Duplessis et par le gouvernement de la province.

Au palais cardinalice, l'accueil fut particulièrement émouvant. Non seulement le cardinal voulut-il parler aux enfants en groupe et leur témoigner ainsi la plus paternelle bonté, mais encore il exigea qu'on lui amenât un à un les enfants; il se fit dire leurs noms, prodiguant les paroles de souveraine bonté, passant dans les rangs, donnant à tous sa main à baiser. Et l'on peut espérer de certains mots tendres en passant que le prince de l'Eglise tiendra à rendre, sans trop de retard, la visite des petits.

A l'hôtel de ville, M. le maire Grégoire était tellement ému qu'il eut quelque peine à dire aux enfants sa joie et la gratitude de notre peuple.

Au Château Frontenac, où le gouvernement recevait les délégués de la jeunesse franco-américaine, M. Duplessis prodigua aux jeunes hôtes de Québec les conseils de fidélité à la foi et à la langue et aux traditions des aïeux. M. Billet, M. Delage parlèrent dans le même sens.

Ainsi présenté, le fait serait déjà émouvant et singulier. Quand avait-on vu les fils, les petits-fils des émigrés revenir au pays, reprendre ainsi contact avec le sol et l'atmosphère du vieux pays?

Mais il faut noter autre chose. Cette randonnée de centaines de jeunes Franco-Américains n'est pas le fait d'un ou de quelques hommes disposant de ressources considérables. Elle est la suite, le résultat d'une campagne d'éducation et de propagande. Tous ces petits enfants reçoivent ici la récompense d'un grand effort fait pour l'étude de la langue maternelle.

La préparation de ce voyage, les concours qui ont déterminé le choix des petits voyageurs ont, pendant des semaines et des semaines, concentré sur cette question du français l'attention de milliers d'enfants.

Le voyage de Québec n'est que la première phase de la campagne de propagande. Ces enfants retourneront chez eux, redeviendront dans leurs écoles, tout autour d'eux, des agents de saine propagande.

"Nous préparons des chefs!" nous disait l'un des plus fervents ouvriers de cette belle oeuvre.

On comprendra qu'écrivant ces notes rapides, hâtives, au soir de journées accablantes, nous ne soulignons que deux ou trois traits de cette belle aventure. Mais nous reviendrons, avec des faits que nous avons recueillis, en de nombreuses conversations, sur le caractère, sur les origines du mouvement qui amène à Québec ces centaines de jeunes Franco-Américains.

"Vraiment, il y a un réveil", nous ont répété nos interlocuteurs. De la puissance de ce réveil témoigne patiemment la manifestation de cet après-midi, au monu-

ment Champlain. Il y avait là un millier peut-être de Franco-Américains, portant l'insigne du voyage.

Sans doute, ni le patronage des parents ni celui des enfants ne supprimeront les dangers qui menacent la survie française; mais l'un et l'autre témoignent d'une volonté de résistance qui permet de vastes espoirs.

Nous l'avons dit hier, les séances d'étude, les manifestations se poursuivent avec une telle abondance qu'il est impossible à qui que ce soit de les suivre toutes et de s'en faire une juste idée; mais nous recueillons dans la causerie de bien significatifs échos. — Dans tous les travaux, entendons-nous dire, on perçoit de l'alarme, de l'inquiétude, mais aussi une admirable volonté de réaction. Si le congrès n'est pas le point de départ d'un nouvel et puissant effort, ce sera bien étonnant. On fait grand éloge aussi du sérieux des études présentées. — "C'est ce que j'ai vu de mieux depuis longtemps", nous disait, à propos des travaux de la section juridique, un homme qui ne se paie pas de mots, et qui n'est pas enclin à un excès d'optimisme. Il semble certain qu'on accumule ici une documentation qui sera extrêmement intéressante.

Mais partout aussi on entend l'appel à l'action. On entend dans les discours publics, on l'entend dans les conversations.

Il faut évidemment compter avec la vie; avec les multiples distractions qui reprendront les congressistes au lendemain de ces grandes journées; néanmoins, des idées ont été remuées, des sentiments ont été éveillés qui produiront sûrement aussi un effet durable. Des forces sont en mouvement qu'il suffira désormais d'organiser et de canaliser.

Des incidents viennent à chaque heure nous rappeler l'éparpillement de notre race, mais aussi les possibilités de réaction. Des gens se croisent à tout moment qui arrivent des points les plus divers du continent. Un ministre de l'Alberta, mince silhouette, vous dit un bonjour pendant que vous êtes à causer avec quelque ami de la Louisiane ou de la Nouvelle-Angleterre.

Et le nombre des hommes capables d'effort qui sont ici dépasse ce que nous imaginons. Les journaux ne peuvent à peu près parler que des rapporteurs, que de ceux qui tiennent en quelque sorte l'affiche.

A tout moment vous rencontrez des hommes, des femmes qui jouent ou peuvent jouer dans leur milieu un rôle considérable.

Un contretemps imprévu privera aujourd'hui les lecteurs du *Devoir* de quelques feuillets de l'étude présentée hier sur la Louisiane par M. l'abbé Lachapelle. Notons tout de suite, qu'il y a eu un retour plus tard, que M. l'abbé Lachapelle a donné les plus instructifs détails sur la Maison Française de l'Université de la Louisiane, à Baton-Rouge, et sur les projets qu'entretiennent les ouvriers du réveil français en Louisiane.

Et souvent, aussi, nous entendons parler de notre hebdomadaire de liaison française. — "C'est exactement ce que nous souhaitons", nous disait un avocat de Baton-Rouge.

L'hebdomadaire fera évidemment sa part pour la mise en oeuvre des décisions qui seront prises au congrès.

Nous y reviendrons.

Omer HEROUX

ses papiers qui voudraient nous faire passer pour partiaux envers les bleus. Il m'apparait, en effet, le témoignage que quand ils étaient où sont aujourd'hui les rouges nous ne les menaçions pas. Bien plus, je suis accusé de mépriser ceux-ci et d'avoir manqué de tact. Au demeurant, mon correspondant lui-même admet qu'il n'y a pas de quoi fustiger un chat à propos de ces étiquettes. Cependant, H. M. n'est aucunement français. Ne serait-il pas plus simple d'omettre ces initiales à une époque où le formalisme est de moins en moins de rigueur, voire de mise?

L. D.

## Bloc-notes

### Belle publicité

On dépiste à Cleveland un individu soupçonné d'avoir assassiné à New-York, il y a quelques semaines, deux femmes et un homme. L'événement le piège, prend la suite vers Chicago. On le retrace à Chicago; reconnu, il se rend aux bureaux d'un quotidien de cette ville, s'identifie, raconte son histoire au journal, après avoir mis sous verrou l'assassin, en attendant l'heure de publication de ses autres journaux, pour les empêcher de partager la prime du récit. Et puis, le journal dans la rue, la police convoquée, le meurtrier répond aux interrogatoires des journalistes venus de partout, dans la ville, pose allégrement devant les photographes des journaux, se comporte comme s'il était personnage d'importance; et la police de Chicago le laisse faire, jusqu'à ce qu'enfin l'avion qui doit le transporter à New-York soit prêt au départ. Il va sans dire que les nouvelles sensationnelles de Chicago s'en sont donné, quelles ont exhibé le meurtrier à leurs lecteurs sous toutes les faces: de profil, aux trois quarts, de face, de dos, de pied en cap, et le reste. Et les manchettes les plus tapageuses ont encombré la façade des quotidiens de la ville aux immenses abattoirs; quoi d'étonnant qu'elle ait le goût du sang? "Un des traits extraordinaires de la justice américaine, c'est la publicité dégoûtante qu'elle laisse faire aux criminels", note un quotidien ontarien. Ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que le pouvoir suprême ne s'avise pas que cette publicité de nature à entraver l'action de la justice, d'une part, et que, d'autre, elle éveille et stimule chez des détraqués, comme il y en a tant dans la société moderne, un goût de la publicité morbide, un instinct d'imitation qui conduisent jusqu'à l'attentat criminel.

### Surplus et chômage

On vient d'annoncer un surplus, dans le budget ordinaire du gouvernement québécois, de 85 millions, pour 1936-1937, y aurait eu, dit-on, des économies de 83 millions dans la dépense courante et une rentrée importante des revenus de tout genre, ce qui aurait changé un déficit de tout près de 82 millions l'an dernier en surplus de 85 millions cette année. On verra exactement, un peu plus tard, de quoi il retourne au juste. Il faut se garder d'oublier cependant que cela n'est qu'une partie de notre budget réel. Il y a en plus les énormes déboursés occasionnés par le chômage. A date, celui-ci a coûté au trésor fédéral, aux provinces, aux municipalités, bref, aux contribuables canadiens, une somme de 8800 millions, dont il a fallu emprunter la plus grande partie, les revenus ordinaires ne suffisant pas à cette dépense gigantesque. Le Québec a dû faire sa part des déboursés occasionnés par les fonds de secours. Depuis juin 1936, le fisc provincial a affecté quelque 814 millions à cette dépense. Et cela n'est pas fini, loin de là. Cela veut dire qu'il se passera du temps avant que nous puissions équilibrer notre budget dans son entier. Nous serons dans le cas des autres provinces et du gouvernement fédéral, c'est vrai; mais le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre. Pour cela va, plus le mal s'étend. La tâche de trouver de l'argent pour subvenir à toutes les dépenses n'est pas facile. La tâche de le rembourser sera néanmoins autrement plus lourde. Et le contribuable n'a pas fini de se faire taxer, où que ce soit, chez nous comme en Europe.

G. P.

## Le carnet du grincheux

On a fait voir à M. King, pendant son voyage à Berlin, un bison et un castor du Canada. Il y a un animal canadien qu'on n'a pu lui montrer; il s'appelle la liberté.

Le problème du franc se pose de travers pour ceux qui prétendent aller en dépenser là-bas. Ils en dépensent plus qu'ils ne le voudraient.

S'il fait plus chaud dans la vieille ville de Champlain qu'à Montréal même, ces jours-ci, n'est-ce pas qu'il y a là-bas tant d'enthousiasme ardent chez les congressistes?

M. Chautemont obtient ce que l'on avait refusé à M. Blum. Etait-on las de Blum?

Dire qu'il reste encore du français au Canada après l'immigration massive, la guerre, la fausse prospérité, la crise

## De Manchester au Congrès de Québec en camion

Quinze jeunes Franco-Américaines font ainsi le trajet

Des fillettes appartenant à la paroisse franco-américaine la plus pauvre défilent dans les salons somptueux du Château Frontenac avec leurs humbles robes blanches parsemées de fleurs de lys et de feuilles d'érable de papier

Gestes touchants entre mille

L'ABBE GROULX LONGUEMENT ACCLAME AU COLISEE

QUEBEC, 30 (par Lucien Desbiens) — Dans la vieille capitale fortifiée, tout imprégnée de souvenirs, et où, presque à chaque pas, se dressent les fantômes glorieux d'un passé qu'on exalte de façon toute particulière ces jours-ci, le Deuxième Congrès du Parler français continue à chaque heure de faire de nouvelles conquêtes.

### EN CAMION DE MANCHESTER A QUEBEC

Bien que l'on entreprenne aujourd'hui la seconde moitié du congrès, l'enthousiasme, loin de ralentir, augmente, et plusieurs fois par jour arrivent de nouveaux pèlerins du parler de France. Avant-hier soir, quinze Franco-Américaines descendaient joyeusement d'un camion qui les avait transportées de Manchester à Québec, ces quinze gracieuses jeunes filles ayant accepté de gaieté de coeur d'accomplir dans des conditions pénibles le voyage à Québec, pour venir se remettre aux sources mêmes de la nationalité canadienne-française. Ces obscures héroïnes ne renieraient certes pas leurs aïeux. Hier matin, autre pèlerinage émouvant des Etats-Unis: c'était cette fois une magnifique délégation de 200 écoliers et écolières des centres franco-américains que nous amenaient leurs professeurs et institutrices. On pouvait même voir avec les écoliers six bacheliers.

### FLEURS DE LYS DE PAPIER

Les autorités de la province ont eu un geste délicat en recevant à déjeuner, au Château-Frontenac, hier, tous ces petits pèlerins venus de si loin pour connaître le pays de leurs ancêtres. Comment pourrions-nous ne pas être touchés aux larmes en voyant, par exemple, l'un des groupes de fillettes, qu'on nous dit appartenir à la paroisse franco-américaine la plus pauvre, défilent timidement dans les salons somptueux du Château, avec leurs humbles robes blanches parsemées de fleurs de lys et de feuilles d'érable de papier?

### GESTES CHOISIS ENTRE MILLE

Ces faits que nous signalons ne sont que deux gestes choisis entre mille, dans le vaste chapitre de gestes précieux que sont à écrire nos frères des Etats-Unis, de la Louisiane, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Manitoba, de la Colombie Canadienne, des Provinces Maritimes. L'un des porte-parole de tous ces visiteurs nous exprimait la gratitude de son groupe envers le Québec qui les a invités au congrès, alors que ce serait plutôt à nous d'être reconnaissants à tous ces admirables pèlerins, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour venir prêter de nouveau, au berceau de la Nouvelle-France, leur serment de fidélité à leur souveraine la Langue Française.

### LA "SOIREE DE L'ABBE GROULX"

Hier soir, au Colisée, c'était la troisième des séances

solennelles du congrès, celle qui restera dans la mémoire des congressistes comme "la soirée de l'abbé Groulx", pour employer une expression populaire maintes fois entendue depuis quelques jours.

### IL PLEUT

A peine une heure avant la séance, les nuages gonflés depuis la fin de l'après-midi crèvent brusquement et la pluie se mit à tomber dru, détrempant les banderoles, les écussions et les drapeaux qui décoraient avec profusion la vieille cité. Cette pluie devait, pendant toute la soirée, servir d'accompagnement approprié aux paroles parfois dures de M. Groulx.

Jusqu'ici, le congrès avait été en quelque sorte l'apothéose de la survivance française en Amérique. C'était la brillante revue de nos conquêtes, de nos gains, de nos qualités ethniques. Le soleil complice mêlait ses hommages à ceux des hommes; il se couchait le soir paisiblement, en glissant une dernière caresse au Colisée où tant de mille coeurs battaient à l'unisson dans l'exaltation de la patrie.

### EXAMEN DE CONSCIENCE NATIONAL

Hier soir, par la bouche du juge en chef Roy, par celle de M. l'abbé Lionel Groulx, ce fut la revue de nos déficiences, de nos pertes, de nos petites trahisons. La nature a voulu contribuer elle aussi à cette douche salutaire qui arrivait à son heure pour rappeler certaines réalités que l'on ne doit pas ignorer, surtout dans un congrès comme celui que nous vivons.

L'orage n'a cependant pas fait peur aux gens; des milliers de congressistes se sont acheminés, à la pluie battante, vers le Colisée, afin d'entendre le gouverneur général du Canada, les juges Roy, Mignault et LaBlanc, le distingué recteur de l'Université d'Ottawa et M. l'abbé Lionel Groulx.

### Ovation prolongée

Quand, un peu avant dix heures, parut le prêtre, dont la soutane noire se détachait nettement sur le fond pourpre des manteaux de l'émouvante phalange d'évêques qui entouraient Son Eminence, une ovation formidable l'accablait, se mêla, pendant plusieurs minutes, aux grondements du tonnerre et à la colère de l'orage. Ovation qui devait se répéter souvent cependant au cours de la soirée.

Les acclamations, les ovations qui ont fait trembler le Colisée hier soir ne sont pas suffisantes. Elles seront même stériles si notre race ne sait profiter des fortes leçons qu'on lui a données, hier soir. Ces leçons, sachons les comprendre et y puiser le courage nécessaire pour regarder en nous-mêmes, pour nous juger sans sévérité excessive, comme sans faiblesse. Et quand nous aurons clos l'examen de conscience, nous pourrons édifier sur des bases plus solides l'avenir.

## L'actualité

### Un lecteur nous écrit

Les auditeurs radiophoniques de M. Louis Bertrand, lundi soir, ont tous remarqué deux faits: le premier, c'est qu'il a réussi ce tour de force de lire très vite, sans pause aux points, sans essoufflement, un texte très long. Ce qui n'est pas mal pour un septuagénaire et en dit beaucoup sur l'entraînement auquel il s'est astreint. Savoir lire est un art qui ne court pas les rues ni même les universités chez nous. Prévenu sans doute que l'irradiation ne durait que jusqu'à 10 h. 30, l'illustrateur académicien s'est vainement efforcé de lire tout son texte dans le temps disponible.

Et cela nous amène au deuxième fait, à savoir que C.R.C.M. a coupé un texte d'une très haute tenue au beau milieu d'une phrase, comme on interrompt les propos d'un directeur de riens. Et pourquoi ad-on coupé? Pour faire place à un programme anglais que personne n'aurait regretté de ne pas entendre, personne chez les Canadiens français, voire chez nos nombreux délégués, car ceux-ci sont plus nombreux qu'on ne pense qui ne perdent pas d'occasion de s'insinuer en français. L'Anglais a horreur du gaspillage, il ne peut souffrir que tant de belles occasions d'enrichir son esprit, quand c'est une perte dans l'éther. Il ramasse et il amasse; il nous donne aussi un exemple que nous ne suivons pas assez.

Cette incivilité de la T.S.F. nationale envers un hôte illustre comme envers ses auditeurs a provoqué l'ire de l'un de mes lecteurs, M. F. Venne, de Sherbrooke, qui m'écrivit entre autres choses:

Pouvez-vous me dire, vous qui savez bien des choses (?), pourquoi Radio-Canada persiste, sous sa nouvelle direction comme sous l'ancienne, à traiter les Canadiens français comme citoyens de deuxième classe, et tout ce qui les touche, comme chose sans importance et ne méritant aucune considération?

J'en ai, singulièrement, à la façon dont on a interrompu hier soir la conférence de M. Louis Bertrand. Lorsqu'il nous vient d'illustres pèlerins d'Empire, Radio-Canada

n'hésite jamais à bouleverser tous ses programmes, sur tout le réseau national, pour nous les faire entendre, en anglais, va sans dire, aussi longtemps que ces érudits de Cecil Rhodes veulent bien descendre à nous parler.

Lorsque, par contre, un homme supérieur comme M. Bertrand doit porter la parole en public, on commence par hésiter longtemps avant de se décider à irradier son discours; puis, à peine quelques heures avant l'instant où l'événement doit avoir lieu, on finit par se résoudre à faire entendre aux Canadiens, sur le réseau français seulement, l'ambassadeur du verbe de France; enfin, pour mêler l'insulte à l'indifférence, on coupe brutalement au milieu d'une phrase l'allocation du visiteur. Et pourquoi, s'il vous plaît? Pour nous faire entendre un sketch anglais aussi inutile qu'inépuisable.

Ne crovez-vous pas qu'il y aurait lieu de secouer un peu M. Frigon sur un point comme celui-là?

Quant à moi, je n'ai aucune objection que les autorités de Radio-Canada se rapprochent des fleurs à la brassée dans les communications qu'elles fournissent elles-mêmes aux journaux — bien que je trouve les journaux d'une patience d'âne sur ce point — mais entre les périodes fréquentes où ils se couronnent soi-même de lauriers, j'aimerais que ces messieurs de la radio prennent le temps de se rendre compte que nous ne sommes pas des parias dans notre pays.

Pour une fois, je vais me faire prophète: vous verrez qu'à l'automne on consacrera à l'anglais le nouveau poste puissant de Verchères et qu'on laissera au français le poste insuffisant de C.R.C.M. Pourquoi se gêner avec de bonnes poires qui ne protestent jamais et se contentent des miettes? F. VENNE.

La colère n'est jamais tendre pour personne et mon correspondant qui a subi le test pas pour M. Frigon. Je n'ai pas mission de défendre celui-ci, mais je ne puis manquer de dire que les congressistes et qu'on laissera au français le poste insuffisant de C.R.C.M. Pourquoi se gêner avec de bonnes poires qui ne protestent jamais et se contentent des miettes? F. VENNE.

visée et, enfin, qu'un accroc quelconque dans le déroulement du programme de la séance ait rogné le temps alloué au représentant de l'Académie. Mais il est bon que M. Frigon sache pour pouvoir s'en faire des armes que l'on s'attend à ce que le poste de radio-Etat montre plus de sérieux et plus de tenue que les autres. C'est celui sur lequel se rabatent et sur lequel comptent les gens qui demandent à la radio autre chose que les secousses nerveuses du jazz (comme le numéro qui avait précédé la conférence Bertrand) et les grosses farces surannées des comédiens voudraient.

Mon correspondant, qui a comme on dit à la campagne les yeux à pic et les oreilles dans le crin, m'écrit à un autre propos. Nous allons nous entendre parfaitement puisque je n'abuse le texte de sa lettre que voici:

Je vous remercie de l'offre que vous me faites de publier les critiques que je pourrais avoir. Il se trouve, cependant, que le n'en ai pas moi-même à faire sur cette question de timbres, mais que j'aimerais que vous fussiez dû en avoir, vous, en employant la même norme dont vous vous êtes jadis servi à l'endroit d'Arthur Sauvé.

Vous lui reprochez, entre autres choses, si vous vous souvenez, de n'avoir pas traduit les initiales R.C.M.P. sur un timbre, "Government Building, Victoria" sur un autre, et "Air" sur un timbre par avion. Or, le timbre du sacre porte, comme vous le verrez à celui que j'annexe, exclusivement les mots "H. M. George VI" et "H. M. Queen Elizabeth" ce qui est d'un bilinguisme un peu chenu. Pour ma part, je ne reproche pas le *George*, sans a, ni le *Elizabeth*, avec un z, au gouvernement, car je crois aujourd'hui, comme au temps de Sauvé, que l'on ne doit pas traduire en français des choses exclusivement anglaises, ni vice versa. Il ferait beau que l'on traduisit Cartier par Quarter! Mais ce ne semblait pas être l'opinion de Paul Anger au temps de Sauvé. Se serait-il, pas hasard, rendu aux raisons que je crois lui avoir alors données? Chi lo sa?

Mon critique me rend service. Il répond efficacement à nombre de

## Fonds de chômage

Ottawa taille et retaille dans son budget — L'Est trouve l'Ouest mieux traité que lui-même

Le problème de l'équilibre financier

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 30. — Pendant que le premier ministre s'entretient avec Herr Hitler et qu'il étudie, auprès des hommes d'Etat européens, les causes de mésestime qui peuvent provoquer un conflit mondial, les fonctionnaires du ministère du Travail continuent de s'occuper de questions matérielles. Des ministres peuvent voyager, assister à une conférence impériale et s'intéresser à la politique internationale, mais les fonctionnaires sont rivaux à leur tâche quotidienne. Il leur appartient d'assurer la bonne administration de l'Etat, selon l'esprit du gouvernement au pouvoir et dans les cadres des prévisions budgétaires. Les préoccupations des fonctionnaires peuvent être d'horizon et d'initiative. Les actes administratifs qu'on les oblige à poser n'en déterminent pas moins la politique réelle du gouvernement, voire même son avenir.

### Pour le chômage

Ces jours-ci précisément, les fonctionnaires du ministère du Travail sont en train d'établir les sommes

septennale et la vague sans cesse déferlante de l'assimilation et du snobisme anglo-américains! Ces m... Français d'Amérique, c'est à croire qu'ils sont insubmersibles et... pour forger un néologisme à leur mesure... innoyables.

Il n'y a pas si longtemps, la parésie était un péché capital. Depuis le chômage rémunéré, on ne le range plus parmi les péchés. C'est un capital. Le Grincheux.

que le fédéral versera aux provinces, pendant les mois de juillet, août et septembre, pour venir en aide aux chômeurs. Question délicate, épineuse. Depuis bientôt sept ans, elle n'a jamais été réglée à la satisfaction des intéressés. Les provinces ont toujours prétendu que l'assistance fédérale n'était pas suffisante. Pendant trois ou quatre ans, elles ont fait chanter le gouvernement d'Ottawa en agitant l'épouvantail de la faillite. Comme M. Bennett voulait assurer à tout prix le crédit du Canada, il n'a jamais permis qu'une province fit banqueroute. Il a donc versé des dizaines de millions de dollars au trésor des provinces.

Depuis une couple d'années la politique fédérale d'aide aux chômeurs a été modifiée. Si, grâce à la présence de M. Gardiner dans le cabinet fédéral, les provinces de l'Ouest (à l'exception de l'Alberta) ont continué de bénéficier des largesses fédérales, les provinces de l'Est ont subi les effets de la nouvelle politique d'économie. C'est l'intention du ministère du Travail d'accroître, si possible, les réductions effectuées aux dépens de certaines provinces.

La reprise économique étant générale, on prétend que les provinces n'ont plus autant besoin d'aide qu'auparavant. Il s'agit donc de réduire pendant les trois prochains mois ce qu'on leur a versé pendant le trimestre qui vient de se terminer. On connaît dans quelques jours la somme exacte des économies.

### Les coupures faites

Pendant les trois premiers mois de l'année financière courante, l'aide aux provinces en matière de secours aux chômeurs s'est chiffrée par \$1,839,500 comparativement à \$2,345,657 pendant le dernier trimestre de l'exercice terminé le 31 mars, soit réduction de plus de 500,000. Par province, les réductions sont les suivantes: Ile du Prince-Edouard, \$844; Nouvelle-Ecosse, \$23,550; Québec, \$169,375; Ontario, \$203,250; Manitoba, \$5,731; Saskatchewan, \$37,750; Alberta, \$3,875; Colombie canadienne, \$50,812. On connaît dans quelques jours les chiffres du Nouveau-

Brunswick. L'an dernier l'assistance fédérale aux provinces s'est élevée à \$29,000,000. Les prévisions budgétaires pour l'année courante ne contiennent qu'une somme de \$19,500,000. Les fonctionnaires du ministère du Travail veulent s'en tenir à ce minimum.

L'économie se fait surtout, comme dans le passé, au détriment des provinces centrales. Quant aux provinces de l'Ouest, elles enregistrent des diminutions comparativement peu importantes. On explique cela en disant que la reprise économique a été beaucoup plus accentuée en Ontario et dans le Québec que dans les Prairies. Ces dernières ont reçu depuis quelques mois de fort jolis cadeaux d'Ottawa, principalement le Manitoba et la Saskatchewan. Il va sans dire que les provinces centrales ne sont guère satisfaites du traitement dont elles sont l'objet et qu'elles voient d'un oeil soupçonneux les dons du fédéral aux gouvernements de

(suite à la page 2)

## DISCOURS ET VOEUX DU CONGRES DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les Manitobains de langue française, par S. E. Mgr Yelle (page 8); L'histoire, gardienne de traditions vivantes, par l'abbé Lionel Groulx (page 6);

Le français en Louisiane, par l'abbé J.-B. Lachapelle (page 9); Les voeux du Congrès (page 10).

### Le "Devoir" de demain

Par exception et à cause du Congrès de Québec, le "Devoir" paraîtra, demain 1<sup>er</sup> juillet. Il ira sous presse à la fin de l'avant-midi. Ses bureaux et ses ateliers chômeront, l'après-midi.

Sherbrooke et les Cantons de l'Est

Une autre ville française qui ne la laisse pas voir

La population de Sherbrooke est française aux quatre cinquièmes, ce qui ne paraît pas aux yeux du visiteur — La cuisine chinoise est en honneur — L'acte de baptême de Sherbrooke

Sherbrooke est une ville française mais dans le genre de Montréal, sans qu'il y ait beaucoup de Français. Les deux tiers des Montréalais sont des gens de langue française. Les habitants de la gare Windsor, de la gare Bonaventure, le centre commercial de la ville, le centre financier, font plutôt croire que c'est le contraire. Un phénomène du même genre se produit à Sherbrooke. Quant à sa population, la ville de Sherbrooke est encore plus française que Montréal. Les quatre cinquièmes des habitants de Sherbrooke sont des gens de langue française. Il y a pourtant peu de villes qui soient plus de prime abord, au visiteur, l'impression d'être anglaises. Au recensement de 1937, sur 31,832 habitants, Sherbrooke en comptait 24,801 de langue française. A la gare du C.P.R. — la plus fréquentée — il n'y a pas un chauffeur qui offre sa voiture en français.

Le reste de la population se partageait ainsi: Anglais, 5,299; Irlandais, 919; Juifs, 186; Ecossais, 254; Italiens, 39; Grecs, 35; Syriens, 54; Chinois, 35; Espagnols et Polonais, 19; Arméniens, 7; Allemands et Russes, 47; Suédois, 15; Danois, 7; Français, 4; Ukrainien, 1.

Nous donnons les chiffres tels quels, sans chercher pour quelle raison de haute statistique démographique la ville de Sherbrooke ne peut bien compter ensemble Espagnols et Polonais, Allemands et Russes, etc. Une chose qui paraît tout de suite c'est que la cuisine des restaurants sherbrookoïses est surtout chinoise. Hors des hôtels, qui sont particulièrement nombreux à Sherbrooke, il n'y a pour ainsi dire que des restaurants qui ont enrichi quelques mathématiques mais qui n'en restent pas moins Cantonais. Les chop-sueys qu'ils servent sont immortels en boîtes de fer-blanc, ainsi que les nids d'hirondelle, mets de luxe, que personne ne consomme d'ailleurs. Les nids d'hirondelle sont portés au menu par la forme. Les Cantonais devenus restaurateurs sherbrookoïses se donnent pour ce qu'ils sont: des Chinois. Ils se disent probablement que si les indiens, les Canadiens français, veulent de la cuisine indienne, ils n'ont qu'à s'en servir.

Il paraît qu'à l'occasion des fêtes du centenaire, quelques-uns des hôtels de Sherbrooke réformeront leur cuisine, annonceront des menus français. Ce serait un commencement de francisation, un commencement qui devrait se faire permanent. Après Montréal et Québec, pourquoi Sherbrooke ne s'annoncerait-elle pas comme ville française, puisque c'est vrai? Il s'agirait de la laisser voir au visiteur, ce qui n'est pas le cas actuellement. La francisation extérieure de Sherbrooke serait une chose tout indiquée à l'occasion du deuxième congrès de la langue française.

L'acte de baptême de Sherbrooke Pendant un mois, du 31 juillet au 4 septembre, la ville de Sherbrooke célébrera son centenaire. Au vrai, la ville est bien plus ancienne que cela. Du temps de la splendeur des Abénaquis, Sherbrooke était déjà

Avis de décès

LECLAIRE — A Montréal, le 29 juin 1937, est décédé à 62 ans, Joseph Leclaire, laitier, époux de feu Emilie Dagenais. La dépouille mortelle est exposée aux Salons Poirier, 6520, Saint-Denis. Funérailles vendredi, à 9 h., à l'église Saint-Jean-de-la-Croix. Sépulture à la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

AUMONT — A Outremont, le 28, à 62 ans, Anna Hénaul, épouse de feu Romuald Aumont. BEAUCY — A St-Jérôme, le 27, à 88 ans, Antoine Beaucy, ex-maître de poste, époux de feu Régina Beaucy. CALLAGHAN — A Montréal, le 27, John Phelan Callaghan. CHARBONNEAU — A St-Roch de l'Assommoir, le 28, à 65 ans, M. Ollivier Charbonneau, époux de Marie-Anne Martel. CHOLLETTE — A Montréal, le 27, à 78 ans, Mme Yvonne Chollette, née Marie-Antoinette Lesieur. DUCHARME — A Montréal, le 20, à 54 ans, Louise Ducharme, épouse de Louis Ducharme, pharmacien et mère de Louis-J. Ducharme. LAZURE — A l'hôpital Notre-Dame, le 29, à 32 ans, Léo, fils de M. et Mme Max Lazure. LECLAIRE — A Montréal, le 29, à 72 ans, Joseph Leclaire, laitier, époux de feu Emilie Dagenais. LEMIEUX — A Verdun, le 29, à 27 ans, Laurette Malo, épouse de Paul Lemieux. LÉONARD — A l'hôpital St-Luc, le 27, Juliette L'Archevêque, épouse de Samuel Léonard. LEROUX — A Montréal, le 28, à 61 ans, Mme Léon Leroux, née Auser, Hélène. LETOURNEAU-LAURIER — A Montréal, à 47 ans, Marie-Aurore Letourneau, veuve de M. Letourneau. MARCOUX — A Montréal, le 28, à 80 ans, Ferdinand Marcoux, époux de feu Marie Tremblay. OUMET — A Montréal, le 26, à 33 ans, Roméo Oumet, époux d'Amanda Bourdeau. ROSS — A Maskinongé, le 28, à 56 ans, Mme Vve Harry Ross, née Bastien, Albertine. TURNER — A Montréal, le 28, Mme C. V. Turner, née Exilda Laurin.

Fonds de chômage

(Suite de la première page) L'Ouest. C'est encore le cas de l'Est qui alimente l'Ouest. Le gouvernement central est au courant du mécontentement qui existe dans l'Est au sujet du traitement de faveur accordé à l'Ouest. Aussi refusera-t-il, dit-on, de considérer dans l'avenir tout emprunt des provinces des Prairies ayant pour but de défrayer le coût de l'assistance aux chômeurs. Les autorités fédérales admettent volontiers, mais non pas officiellement, qu'elles ne recouvreront jamais les sommes avancées aux provinces de l'Ouest. On a donc décidé de ne plus leur avancer de l'argent ou de ne leur en avancer qu'à la condition expresse de remboursement à une date définie. Changement radical d'attitude. Jusque-là on prêtait aux provinces qui, à leur tour, aidaient les villes. Le gouvernement fédéral a toujours refusé de traiter directement avec les autorités municipales. Les congrès des maires et leurs délégués à Ottawa n'ont pas réussi à faire abandonner cette habitude. Les municipalités prétendaient qu'elles le feraient encore, que la politique d'aide aux chômeurs inaugurée par Ottawa en 1931, les acheminant tout droit à la faillite. Plusieurs d'entre elles n'ont pu faire honneur à leurs engagements financiers. Ces jours-ci la ville de Winnipeg éprouve des difficultés et elle serait heureuse de recevoir l'assistance soit du provincial soit du fédéral. Ottawa reste sourd aux appels de détresse.

On se demande cependant comment les villes pourront remettre de l'ordre dans leurs finances. Plusieurs d'entre elles — la plupart — ont contracté plus de dettes qu'elles ne pourront jamais en payer. Elles continuent de subvenir aux besoins de milliers de chômeurs. Les municipalités les plus fortes tentent d'opérer une diversion en lançant des programmes de travaux publics. Elles s'entendent là-dessus avec leurs provinces respectives. Mais il faut se rappeler que les crédits fédéraux ont été votés au cours de la dernière session. Le gouvernement fédéral n'a fait aucune provision spéciale pour des dépenses inattendues qui découleraient nécessairement des nouveaux programmes de travaux.

Les provinces acceptent d'emblée les propositions des municipalités, sachant fort bien qu'elles ne s'engagent à rien tant que le gouvernement fédéral n'a pas consenti à défrayer sa part du coût des travaux. Cela permet ainsi aux provinces de rejeter sur Ottawa la responsabilité du refus final. Du point de vue politique et électoral, le gouvernement fédéral y perd certainement. Mais il prétend que l'activité industrielle, qui prend de plus en plus d'ampleur, finira par faire disparaître le chômage, thèse en laquelle le ministre des Finances n'avait guère confiance cependant quand il a prononcé ses derniers discours du budget. Thèse du moindre effort, en tout cas. Après sept ans de crise, les autorités fédérales et provinciales doivent avouer qu'elles n'ont pas encore de politique rationnelle de l'emploi. C'est un terrible aveu. Et les conséquences financières, pour ne parler que de celles-là, en sont déjà désastreuses.

Les finances municipales

Le maître de Lowell, M. Dewey G. Archambault, adresse le premier la parole. Au pied du monument de l'Intéprete découvreur, dit-il, que fut Samuel de Champlain, nous Franco-Américains, nous ressentons une grande fierté. Car Champlain a laissé ses marques en Nouvelle-Angleterre longtemps avant l'arrivée des Anglais.

Une voix acadienne

L'allocution du juge Leblanc au Congrès de la langue française Québec, 30. (De notre envoyé spécial) — A la séance d'hier soir, M. le juge Arthur-Th. Leblanc, de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, a exprimé au nom de tous les congressistes, particulièrement ceux de l'Acadie, les hommages au gouverneur général du Canada et à lady Tweedsmuir, qui, en acceptant d'assister à l'une des principales séances publiques du Congrès, donnent une preuve non équivoque de leur respect et de leur appréciation pour la culture française. L'orateur dit ensuite que comme groupe ethnique les Acadiens ont le droit et le devoir de travailler à leur progrès moral et matériel, en harmonie avec le reste du Canada, par tous les moyens légitimes qu'ils ont à leur disposition. Pour cela, il leur faudra tenir compte de leur passé, de leur tempérament, de leurs sympathies et de leurs goûts.

Travail de M. Wellie Morin

Québec, 29 — Résumé du travail présenté mercredi matin à la section de la langue parlée par M. Wellie Morin, de Québec, sur le langage de nos navigateurs. Notre langage maritime s'est assez bien conservé. Nos marins ont gardé les principaux termes techniques apportés au pays par leurs ancêtres. Il y a 25 ans, la navigation à voiles était encore florissante et nos matelots naviguaient à la bonne franquette en conservant le langage technique appris à bord des goélettes de leurs parents. L'avènement dans notre navigation du moteur à combustion interne a été une révolution au point de vue du langage de nos marins. En effet, jusqu'à l'an dernier, tous les moteurs étaient de fabrication américaine. Pas un seul vendeur américain n'a cru devoir publier ses catalogues ni ses livrets d'instructions en français. Les moteurs marins nous viennent maintenant d'Europe. Les maisons européennes fournissent gratuitement les catalogues et les livrets d'instructions en français.

Le langage de nos marins

De plus, l'an dernier, nous avons organisé l'Association des Propriétaires de Navires à voiles et à moteur. Nous avons obtenu au nom de ce groupement la traduction française de tous les documents naufrages déjà publiés par le Ministère des Transports et de la publication bilingue des documents à venir. Il semble donc que nous élargissons vers une intéressante épanouissement de notre langage maritime.

Le discours de M. Bovey

A cause de l'abondance des matières, nous remettons à demain le discours de M. Wilfrid Bovey, de l'Université McGill, au Congrès de la langue française.

Hommage à Champlain des Franco-Américains

Deux mille délégués de la Nouvelle-Angleterre au pied du monument Champlain — "O Canada" et "The Star Spangled Banner" — Dix comités régionaux du Congrès représentés — L'amitié et la collaboration entre Franco-Américains et Canadiens français

Discours de MM. Antonio Prince, Dewey-G. Archambault, maire de Lowell, et Rodolphe Pépin

Québec, 30. — Venus de toutes les parties de la Nouvelle-Angleterre, près de deux milliers de Franco-Américains se pressaient, hier après-midi, au pied du monument Champlain, pour attester par leur présence et par leurs discours de leur indéfectible fidélité à la religion catholique et à la langue française. Sur le roc du Cap Diamant, face à ce fleuve par lequel sont remontés tous nos ancêtres pour aller coloniser les rochers les plus reculés de nos forêts, au pied de ce géant de bronze qui eut un jour dans la bouche, plus que tout autre, ce goût de l'aventure et du risque que seuls ressentent les fils des peuples forts, les Franco-Américains voulaient en cet endroit montrer à leurs frères du Québec qu'ils n'avaient rien oublié ni rien délaissé du dépôt que leur ont légué nos pères.

De ce pèlerinage à la terre des aïeux, ils ont fait une croisade. Des écoles et des paroisses françaises de six Etats de la Nouvelle-Angleterre, par autobus, par voitures automobiles, par trains, par camions, sont venus des groupes d'enfants, d'hommes, de femmes, de religieux et de religieuses, c'est grâce à cette vague d'enthousiasme que Québec a pu voir à la fois tant de représentants des groupements franco-américains.

Les comités régionaux représentés sont ceux du diocèse de Lowell, de Fall River, de Worcester, de Rhode Island, du New Hampshire, du Connecticut, de Lewiston, du Vermont, de New-York, et de Pennsylvanie. Il y avait des élèves des couvents de Woonsocket, de Manville, d'Albion et de Central Falls, six diplômés du High School de Malboro, revêtus de leurs capes et de leurs toges blanches, prenaient part aussi à ces fêtes. Dix-sept élèves costumés des drapeaux français et américains, sous la conduite des SS. de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, représentaient le couvent de Salmon Fall de New Hampshire. Leurs parents ne pouvant venir eux-mêmes à cause de la modicité de leurs moyens, s'étaient cotisés afin de permettre à quelques-uns de leurs enfants d'assister au Congrès.

Les délégués ont déposé deux couronnes au pied du monument: l'une offerte par tous les Franco-Américains et l'autre par les délégués eux-mêmes. Un contingent spécial d'agents de police a assuré de la cérémonie. Des fenêtres du Château, une foule de spectateurs ont suivi avec intérêt cette manifestation, où tout le monde parle librement l'anglais et le français, et à la fin de laquelle, après le chant national canadien "O Canada, l'on se met à chanter le "Star Spangled Banner".

Serment de fidélité

Puis M. Antonio Prince, maître de poste de Woonsocket, porte la parole. Lorsque le voyageur, dit-il, s'achemine le long du littoral de l'Atlantique, gagnant vers le nord, longe la côte de la Nouvelle-Angleterre, il se doute certainement que toute cette magnifique contrée fut découverte, bien avant les Pilgrims de 1620, par Champlain lui-même, par ce navigateur intrépide, ce guerrier, ce chrétien, ce patriote, cet organisateur et cet amoral découvreur.

La Providence, continue l'orateur, a voulu que Québec fût le berceau de la race française en Amérique, à nous Franco-Américains — il dépend 25 ans, fut l'âme dirigeante de l'Association Canadienne-Française d'Éducation d'Ontario, un filial hommage. Afin que nous réalisions la survivance de la langue française en Amérique du Nord.

Ce Québec, il nous tardait de le revoir, pour prendre la résolution et y prononcer le serment de fidélité à la foi et à la langue. Comme peuple nous y avons amené ce que nous avons de plus cher: nos enfants. Puisque c'est sur nos enfants que nous fondons nos espérances, c'est par elles que nous voulons les sauver, en les gardant catholiques et français, afin que dans vingt-cinq ans ils reviennent à leur tour et comme nous, redire et chanter: Nous avons conservé notre héritage, et nos persécuteurs n'ont pu le supprimer.

Louis Bertrand à l'Action catholique

Québec, 30 — Les rédacteurs de l'Action Catholique ont reçu, ce matin, à 11 heures, leurs confrères de la presse locale et étrangère. Ils avaient comme hôte d'honneur M. Louis Bertrand, délégué de l'Académie Française au congrès, qui a souligné les affinités entre journalistes et écrivains.

Louis Bertrand au Gala du Stade

Louis Bertrand, de l'Académie Française, assistera au Gala de la Société du "Bon parler français" organisé pour le 5 juillet, au Stade, rue de Lorimier.

SEMENCES - PLANTES - BULBES HECTOR-L. DÉRY, LIMITEE Maison 100% Canadienne-Française 32 est, rue NOTRE-DAME - Montréal

Chez les Franco-Ontariens

Allocution du juge Constantineau au Congrès de la langue française

Québec, 30. — Hier après-midi, à la séance publique de la salle des promotions de l'Université Laval, M. A. Constantineau, doyen de juges de comté de la province d'Ontario et président du comité général ontarien du Congrès de la langue française, a prononcé l'allocution présidentielle dont nous donnons un résumé: M. CONSTANTINEAU

Au début de son discours, le juge Constantineau parle en termes élogieux de Mgr Camille Roy et de feu son distingué frère, Mgr Paul-Eugène Roy, qui présida le congrès de 1912. Après avoir rappelé les souvenirs du premier congrès de la langue française où il fut un des participants, il constate à regret que bien des figures qu'il rencontra alors étaient disparues. Puis, il dit qu'à titre de président du comité général ontarien de la langue française, il apportait à ses compatriotes de Québec le salut fraternel de 300,000 Canadiens français de l'Ontario. Il explique l'excellente préparation de ces derniers à la participation du congrès et il mentionne particulièrement les deux grands spectacles qui furent présentés à Ottawa, l'un par l'École de Musique et de Déclamation de l'Université d'Ottawa, et l'autre par la Société Saint-Jean-Baptiste, au coût de plus de 82,500.

Il fit ensuite brièvement l'histoire de l'immense travail accompli par ses compatriotes pour assurer la survivance et le maintien de leurs droits. Ce travail, commencé en 1909, fut couronné par un mémorable congrès tenu en 1910, où assistèrent 1,200 délégués venus de toutes les parties de la province, lequel fonda l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario.

Il parle ensuite des organisateurs de ce mouvement patriotique et fit remarquer que ceux dont on a souvent parlé en dehors de l'Ontario, tels que les Belcourt, les Landry, les Genest, les Bélanger, lui-même et quelques autres tels que le Dr Rochon, actuellement président de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, M. C. S. O. Boudreau, le Dr A. T. Charron et M. l'abbé L. C. Raymond (aujourd'hui chanoine), qui successivement occupèrent ce poste avec distinction, ne sont pas les seuls patriotes, mais que bien d'autres méritent également des éloges et la reconnaissance de tout le Canada français.

Il souligne tout particulièrement le dévouement inlassable et prodigieux de R. P. Ch. Charlebois, qui, pendant 25 ans, fut l'âme dirigeante de l'Association Canadienne-Française d'Éducation d'Ontario, un filial hommage. Afin que nous réalisions la survivance de la langue française en Amérique du Nord.

Louis Bertrand à l'Action catholique

Québec, 30 — Les rédacteurs de l'Action Catholique ont reçu, ce matin, à 11 heures, leurs confrères de la presse locale et étrangère. Ils avaient comme hôte d'honneur M. Louis Bertrand, délégué de l'Académie Française au congrès, qui a souligné les affinités entre journalistes et écrivains.

Louis Bertrand au Gala du Stade

Louis Bertrand, de l'Académie Française, assistera au Gala de la Société du "Bon parler français" organisé pour le 5 juillet, au Stade, rue de Lorimier.

HOTEL QUEEN MARY (Dollard THEORET, prop.) 3774, Ch. Reine-Marie - Montréal Étant voisin de l'Oratoire St-Joseph, les pèlerins ont tout avantage à y descendre. Tarifs raisonnables.

FÊTE DE LA CONFÉDÉRATION

Service de trains supplémentaires et modifications au service de trains ordinaires entre Montréal - Vaudreuil Montréal - Rawdon Montréal - Valleyfield - Ottawa Montréal - St-Hyacinthe - St-Léonard Montréal - Morin Heights - Lac Rémi Montréal - Cartierville - St-Eustache - Hawkesbury Renseignements complets dans les horaires en vigueur ou des agents CANADIAN NATIONAL

MAISON D'ÉTÉ A LOUER, A SAINT-PATRICE, P.Q. Vastes pelouses, court de tennis, vue sans obstacle sur le fleuve Saint-Laurent à moins de cinq minutes du terrain de golf. La maison contient 4 chambres à coucher, 3 salles de bain, des quartiers pour les domestiques et un garage avec place pour deux autos. S'adresser à la Coristine Realities Ltd., Case postale 339, Montréal

Collection "pour tous"

Beaux volumes cartonnés pouvant être mis entre toutes les mains Au comptoir ou par la poste. \$0.50 l'unité Au comptoir \$4.00 la douzaine, par la poste \$4.50 A L'Orient — Suzanne de Bourd Appel à l'Inconnu — Victor Féli Aventures d'un gendarme — Thérèse Lenôtre Case de l'oncle Tom — Beecher Stove Catrons — R. L. Stevenson Charles de Foucault — Léon Poirier Chasseurs de chevelures — Mayne Reid Citoyenne Bonaparte — Imbert de St-Amand Contes d'Alphonse Daudet Contes de Bonne Parolette — René Bazin Contes de Grimm Contes de la bûcheronne — Henri Pourrat Contes français — Julie Lavigne David Copperfield — Charles Dickens Derniers jours de Pompei — Bulwer Lytton En canot d'Anvers à Paris — R. L. Stevenson Exilés dans la forêt — Mayne Reid Flèche noire — R. L. Stevenson Foregone of the doleful — J. de Kerleac Histoires d'Afrique — M. Ary Leblond Histoires étranges qui sont arrivées — G. Lenôtre Histoires extraordinaires — Edgar Poe Hommes et choses du vieux temps — M. Maindron Idées de Quénie — R. N. Carey Magasin d'antiquités — Charles Dickens Marchal Joffre — Lt Col. Ch. Bugnet Mademoiselle de la Maisonfort — Ed. Pilon Mon père... ce héros! — Luc Nyamel Napoléon — Louis Bertrand Nicolas Nickleby — Charles Dickens Outlaw, le chevreuil agile — Th. Bouillet Petite histoire de France — Jacques Jauville Perroquet du Cantinier — Jean Drault Pierre de guerre — Mayne Reid Pour la fortune — Olivier Wright Querelle de famille — Marthe Lachèse Secret du Régisseur — Henri Franz Si je n'aime, je ne suis rien — Berthe Bernage Silas Marner — Georges Eliot Station du bout du monde — Ed.-P. Gehu Tante Bathilde — Mme Chs Péronnet Un cri dans l'espace — Th. Lenôtre et A. de Montgon Un neveu à héritage — Stevenson Vallée des colibris — Lucien Farigou Vers la lumière — Guy d'Avelline Voyage du Protémée — Ed.-P. Gehu Xavier de Maistre — Maurice de la Fuye SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" 430, Notre-Dame est, Montréal

Son chemin de Damas

(par Emery de Falcourt)



Éditeur: L'Am. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustration: Jean-Jacques Cavellès, Trois-Rivières

CALENDRIER
Demain: JEUDI, 1er juillet 1937.
Précieux-Sang de N.-S. Jésus Christ
Lever du soleil, 4 h. 15.

DEMAIN:
NUAGEUX, FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 78.
Même date l'an dernier 84.
Minimum aujourd'hui 58.
Même date l'an dernier 46.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Abus considérables dans la distribution des secours directs

La Commission Brien présente son rapport au conseil municipal — Rapport majoritaire et rapport minoritaire — On constate des abus considérables — L'enquête de la police provinciale — 570 personnes travaillent pour la Commission de chômage.

La Commission Brien, qui a enquêté sur la distribution des secours directs à Montréal, a produit son rapport majoritaire, signé par MM. J.-H. Brien, Omer Barrière, Armand Tailleur et G.-A. Gascon.

MM. E. Quinn, le Dr Pedley et Paul Vaillancourt l'ont pas signé mais ont présenté un rapport minoritaire.

La majorité de la commission recommande l'abolition de la Commission de chômage telle que constituée. Voici la partie du rapport à ce sujet:

"Comme les négociations pour enlever aux citoyens de Montréal le fardeau de secours peuvent retarder encore plusieurs mois avant d'en arriver à l'issue finale et heureuse de ces pourparlers, il serait urgent de réorganiser l'administration ayant charge de la distribution des secours directs, de façon à pouvoir se conformer plus strictement aux exigences de la loi de l'aide aux nécessiteux. Une réforme s'impose si l'on veut pouvoir donner suite à toutes les recommandations contenues dans le présent rapport.

"Connaissant parfaitement le rouage administratif de la ville, votre commission est d'opinion et recommande que l'administration de la distribution des secours soit désormais un département dépendant d'un surintendant ou administrateur sous les ordres d'un directeur de service. Cette substitution de la Commission du chômage par un département est en outre nécessaire pour assurer une meilleure administration des secours et rétablir une coopération plus complète dans le sein du personnel chargé de distribuer les secours au contribuable, ainsi que pour obtenir qu'une franche et sincère collaboration soit continuellement entretenue entre la cité de Montréal et les gouvernements fédéral et provincial.

Le rapport ajoute que les commissions Terrault et Panet ont fait de leur mieux pour administrer les fonds confiés et qu'elles ont fait preuve de grand désintéressement et d'une intégrité indéniable.

570 employés
Le rapport mentionne que la Commission compte 570 employés dont 170 pour les enquêtes et 155 au bureau des archives et de l'évaluation. Il y a 127 hommes et 39 femmes célibataires, 10 veufs et 1 veuve, 384 hommes et 6 femmes mariées.

Les frais d'administration en 1934 ont été de \$672,411; en 1935 de \$661,870; et en 1936 de \$775,292.

En 1936, la dépense pour les salaires a été de \$635,000 et \$140,000 pour papeterie, ameublement, loyer de bureaux, transport, timbres, etc.

Des fraudes nombreuses sont commises. La plupart des dénonciations sont anonymes. "Les différents chefs de départements ayant été consultés à ce sujet, tous furent unanimes à déclarer que 90% de ces dénonciations sont motivées.

La Commission Brien a reçu pour sa part 200 dénonciations et 80% étaient motivées. "Le total des cas de fraude représente une moyenne de \$12,000 par mois. On découvre 80% des cas de fraude par la vérification des listes de salaires fournies par les patrons.

La Commission Brien ajoute ce qui suit: "Si la loi relative aux employeurs avait été appliquée rigoureusement, il est évident que les listes de secours auraient été abaissées considérablement et que les cas de fraude auraient été beaucoup moins nombreux. Les grosses compagnies se sont toujours conformées à cette loi, mais beaucoup d'employeurs ayant un nombre moindre d'employés ont refusé ou négligé de la faire. Plusieurs d'entre eux s'entendent avec leurs employés pour payer un salaire modique, ne rapportent pas leurs employés à la Commission du chômage et leur laissent le loisir d'aller chercher leurs chèques de secours aux jours de distribution.

En espèces
La Commission Brien suggère que les secours soient payés en espèces.

M. King s'entretient avec von Neurath
BERLIN, 30 (S.P.C.) — Ce matin et cet après-midi, M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, a eu des entretiens avec le ministre des affaires étrangères, M. von Neurath. M. King part ce soir pour Bruxelles.

L'élection dans l'Etat libre d'Irlande
Dublin, 30. (S.P.A.) — La campagne électorale achève. La plupart des observateurs disent que l'électorat approuvera le projet de constitution de M. de Valera et redonnera le pouvoir au gouvernement Fianna-Éil. Mais on croit observer moins d'assurance chez ceux qui, il y a quelques semaines, affirmaient que la victoire de M. de Valera serait très éclatante.

Deuil chez les C. S. C.
Le R. F. René (Arsène Morin), C.S.C., est décédé dans la nuit de lundi à mardi. Il était né à l'Assomption. Entré dans la congrégation de Sainte-Croix, il prit l'habit religieux le 25 décembre 1898 et fit profession le 25 décembre 1900. Il fut professeur à Sorel, à Pointe-à-Chêne, à Hochelaga; économiste aux écoles Beaudet et Dujarié, puis professeur au collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu demain, jeudi, à 10 heures (heure d'été), au collège Notre-Dame.

EN VACANCES
Faites-vous suivre par LE DEVOIR
Canada
1 semaine ..... 20
2 semaines ..... 35
3 semaines ..... 50
1 mois ..... 60
2 mois ..... 1.00
Etats-Unis
1 semaine ..... 25
1 mois ..... 75
3 mois ..... 2.00
Faire remise par chèque au pair au mandat, au "Devoir", C.P. 4020, Montréal (abonnements).

Les secours directs de juillet

Montant de \$1,128,550, ou \$180 de moins que le mois précédent

Le montant des secours directs pour le mois de juillet à Montréal est de \$1,128,550. C'est \$180,000 de moins que le mois précédent et \$214,720 de moins que le mois de mai.

Le nombre des personnes sous le secours direct était pour le mois de mai de 130,756, soit 36,000 de moins qu'en janvier dernier.

Les crédits de juillet seraient encore moins élevés de \$60,000, mais ils comportent les dépenses mensuelles de \$30,000 pour les mois de mai et de juin. Ils comprennent aussi, évidemment, la somme de \$30,000 pour le mois de juillet. Ces crédits mensuels ont trait à la taxe d'eau.

Le gouvernement provincial fournit les deux tiers avec le concours d'Ottawa, au défrayement des secours directs à Montréal. Il calcule ces deux tiers sur la somme nette, c'est-à-dire déduction faite des frais médicaux, du paiement des loyers aux petits propriétaires, de la somme de \$90,000, taxe d'eau due par les chômeurs, des frais d'administration qui s'élevaient à \$71,000. Le montant net des secours devient donc de \$867,500. Les deux tiers venant du gouvernement de Québec se chiffrent conséquemment à \$578,333.34.

Dans sa lettre du 17 juin à M. Honoré Parent, le ministre du Travail fait observer qu'il trouve très élevés les frais d'administration.

Le conseil n'a pas eu le temps d'adopter à midi les crédits des secours directs. Ils le seront probablement au cours de l'après-midi.

Un garde tue un forcat

Au pénitencier de St-Vincent-de-Paul

On a commencé aujourd'hui une enquête sur la mutinerie survenue dans une carrière du pénitencier de St-Vincent de Paul et sur la mort, causée par la balle d'un garde, d'Onésiphore Michelin, récidiviste achevant de purger une sentence de trois ans.

Le garde a tiré sur Michelin après l'avoir averti de lever les mains. Michelin s'est rué sur un autre garde armé d'une pioche et il allait lui faire un mauvais parti quand le premier garde a tiré pour effrayer Michelin. La balle s'est trouvée à frapper le prisonnier à la tête et il est mort sur-le-champ.

Le préfet du pénitencier, M. Piuze, a fait rapport au ministère de la Justice à Ottawa.

En France

Par 20 voix contre 3, la commission des finances du Sénat approuve le projet de pouvoirs financiers extraordinaires du cabinet Chautemps

Paris, 30 (S.P.C.-Havas) — Par 20 voix contre 3, la commission des finances du Sénat approuve le projet de pouvoirs financiers extraordinaires du cabinet Chautemps — projet qui ressemble en une large mesure à celui que le cabinet Blum lui a en vain demandé d'approuver.

Le ministre des finances, M. Georges Bonnet, a dit à la commission que l'inflation, la dévaluation et l'établissement de nouveaux impôts constituent des conclusions auxquelles il ne peut pas se soustraire.

Le Sénat doit commencer à 3h, cet après-midi l'étude du projet gouvernemental.

Comme on s'y attendait, la Chambre des députés, qui avait approuvé le projet Blum, s'est prononcée en faveur du projet Chautemps. Le gouvernement a obtenu une majorité de 168 voix.

La Chambre a voté après une longue séance orageuse. Des députés de droite et des députés de gauche ont échangé des coups.

On annonce que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis coopèrent avec le gouvernement français dans toute la mesure que celui-ci leur a demandé de le faire, en vertu de l'accord monétaire à trois.

Le drapeau de Carillon changé pour l'Union Jack
A l'occasion de la fête de la St-Jean-Baptiste le 24 juin dernier, le tenancier du chalet de la montagne avait reçu instructions du comité exécutif d'arborer le drapeau de Carillon, drapeau bleu avec croix blanche et fleurs de lys.

M. Fernand Baldensperger

— Si les Français avaient eu l'esprit colonial dès le 18e siècle et s'ils avaient pensé à émigrer ailleurs qu'à Paris, la France aurait joué un rôle bien plus grand dans le continent américain; qui sait? le verbe français reconstruirait peut-être aujourd'hui des glaces du nord aux frontières du Mexique.

Voilà une des réflexions que nous faisait M. Fernand Baldensperger dans un salon du Cercle Universitaire, avant son retour à Harvard. M. Baldensperger est venu à Montréal présider les examens du baccalauréat français. Détaillé pour une période de cinq ans de la Sorbonne, il enseigne depuis deux ans la littérature comparée à l'Université de Harvard.

C'est le grand collaborateur de Paul Hazard, professeur de littérature comparée au Collège de France, venu à Montréal donner des cours sous le patronage de l'Institut scientifique franco-canadien il y a quelques années. M. Baldensperger, comme M. Hazard, est un humaniste délicat et délicieux. Il y a de la bonté et de l'indulgence dans ses profonds yeux bleus, habitués à l'observation et à la réflexion.

Vous connaissez le dictionnaire de M. Baldensperger: "Quand les Allemands émigrent, ils vont aux Etats-Unis; quand les Anglais émigrent, ils vont dans les pays britanniques; quand les Français émigrent, ils vont à Paris." Voilà pourquoi la Nouvelle-France n'a pas reçu dans le passé plus d'émigrants français. Les Français ont aujourd'hui l'esprit colonial, mais ils restent, en général, des gens attachés à leur sol. Ils ont le bonheur d'habiter un bien beau pays, riche de tout ce qui fait la vie bonne et heureuse. Les Français, voyez-vous, avant de décider de quitter la France, songent qu'à l'étranger, dans les colonies françaises ou dans d'autres pays, ce ne sera plus la cuisine de sa province, les bonnes bouteilles de ses vins favoris ne figureront plus au menu quotidien, la conversation familière et blagueuse au coin du feu sera chose du passé...

— Fini l'art de vivre à la française, quoi! — Les Français, c'est l'homme sensuel moyen. On a eu raison de le définir ainsi. Le Français en effet n'exagère pas. Il déguste. Il n'aime pas la cuisine en série, il n'aime pas le brouet commun.

Aussi, il n'émigre pas facilement. Rien d'étonnant que moins de 10,000 Français seulement aient émigré au Canada sous le régime français. S'il en était venu davantage; si le gouvernement de la France d'alors avait envoyé chaque année quelques détachements de militaires, l'Angleterre n'aurait sans doute pas pu conquérir le Canada; la France aurait probablement réussi à conserver ses possessions dans le reste du continent américain. Imaginez le bel empire français d'Amérique qui existerait aujourd'hui!

Le professeur français de Harvard reste songeur. Devant ses yeux semble se dérouler le film des luttes anglo-françaises du passé en terre d'Amérique.

Pensez, poursuit-il, que les colonies anglaises d'Amérique ont voulu faire de la France leur métropole à un moment donné, que leurs constitutions s'inspirent nettement de Montesquieu. Il est sûr que si la France avait su et pu garder le Canada et ses autres colonies américaines, la langue française serait la langue de la majorité sur le continent américain. Les immigrants des autres pays l'auraient adoptée avec non moins de facilité qu'ils ne l'ont fait de l'anglais.

Cette rétrospective d'hypothèses cadre à merveille avec le congrès de la Langue française qui se tient à Québec cette semaine.

— Vous avez écrit un ouvrage, demandons-nous à M. Baldensperger, sur le Mouvement des idées dans l'émigration française, allant de la Révolution à la chute de Napoléon. Vous n'avez sans doute pas été sans étudier les périodes antérieures et postérieures?

— Cet ouvrage est en somme l'histoire littéraire de l'émigration française de 1789 à 1815, c'est le tableau du mouvement d'idées que suscite l'exil chez un nombre considérable de Français — aux alentours de 180,000 — appartenant aux classes les plus cultivées de la nation. Dans le cas du Canada, la vie intellectuelle sous le régime français était surtout ecclésiastique.

Le Français qui débarquait à Québec débarquait dans une colonie française, non dans un pays peuplé d'étrangers à sa race. Ses réactions n'étaient pas les mêmes que celles du Français débarquant en Angleterre ou passant en Allemagne. La plupart des émigrants français dans les pays d'Europe sont ensuite rentrés en France. Ils revenaient avec des idées d'âme excentricité, des idées nouvelles, des dispositions différentes; résultat des événements eux-mêmes, du séjour à l'étranger, d'un contact nouveau entre les individus et les groupes, métamorphose plus ou moins complète dont la Restauration tentera d'être la réalisation politique et religieuse, dont le premier Romantisme sera l'indiscutable aboutissement dans la littérature et dans l'art. Il s'agissait donc dans mon ouvrage d'un essai d'histoire des idées.

"Autre est le cas des immigrants en Nouvelle-France. Ils n'ont pas fui la France pour une raison politique ou religieuse; ils ne sont pas venus étudier des régimes politiques différents. Ils ont prolongé ici, en s'enracinant au sol, la vie et le régime français. La cession par la France du Canada à l'Angleterre a été un rude coup aux nouveaux Canadiens. Cela les a obligés à se laisser aller à se replier sur eux-mêmes. Le cordon ombilical était rompu. La circulation des idées devenait presque interrompue. Et pour

Habitations salubres à bon marché

Projet Biggar

M. W.-H. Biggar, président de la Commission métropolitaine, a soumis au conseil municipal un projet pour la construction d'habitations salubres à bon marché.

Un groupe de citoyens a soumis un projet pour une dépense initiale de \$1,000,000 emprunté à 35 ans, 4.3 p. c. par an consenti par le fédéral.

La ville fournirait les terrains et ne percevrait que les taxes scolaires et spéciales plus après 35 ans deviendrait propriétaire et des maisons et des logis. Il s'agit de maisons à trois étages, à raison de 20 logements par bloc, dans l'est de Montréal. Le loyer pour un logis pour 6 personnes serait de \$18. par mois, le chauffage compris. Le loyer serait de \$11. à \$21 par mois. Le loyer équivaudrait à 20 p. c. du salaire.

M. Biggar dit que des maisons vacantes il n'y en a que 1 p. c. à la fois. Il y a actuellement 15,000 logis et il faudrait 30,000 nouveaux logis pour bas salaires. Il y a actuellement 1,000 logis malsains à Montréal; 85 p. c. de la population vit dans des maisons à loyer.

L'unité canadienne et le Conseil privé

M. le sénateur Hugessen prend à partie le plus haut tribunal de l'Empire

M. le sénateur A.-K. Hugessen a déclaré hier au Club Kiwanis-Saint-Laurent que le Conseil privé a entravé le développement national du Canada en insistant trop sur les droits et les provinces régionales. Le Conseil privé n'a pas respecté l'intention des Pères de la Confédération et l'esprit du pacte fédératif, qui voulait un gouvernement central fort. Les récents jugements du comité judiciaire du Conseil privé sur la législation sociale Bennett ont atteint un nouveau sommet en fait de malfeasance.

M. Hugessen a ajouté qu'il ne croyait pas que l'existence de deux groupes raciaux et religieux ait eu pour effet de retarder l'épanouissement d'une nation canadienne.

tant, il eût fallu peu de chose pour que la France pût conserver le Canada: une émigration un peu plus forte; quelques régiments de plus. Mais les philosophes minaient les projets de colonisation des rois de France; les Français, heureux chez eux, n'avaient pas le goût de s'extraire, n'avaient pas l'esprit colonial.

Il n'en reste pas moins que M. Baldensperger, se plaçant en face de la réalité actuelle, est optimiste sur la conservation de notre héritage français. Il y a un certain nombre d'années, chargé d'une mission en Scandinavie, il publia à son retour un livre tiré à cent exemplaires seulement, intitulé Note sur les moyens d'action intellectuelle de la France à l'étranger. Il y proposait la création de la Cité Universitaire telle qu'elle existe à Paris de sorte qu'on peut dire qu'il est le père de cette cité, qui renferme une maison canadienne. Interrogé sur les moyens d'action intellectuelle de la France au Canada, le savant professeur répond vivement:

— Mais le Canada français est assez grand garçon pour se débrouiller seul. Sa situation est bien différente de celle d'un pays étranger. Ici, vous parlez français, vous pouvez vous organiser à votre guise. Quand même on vous dirait, comme cela s'est fait à New-York, que la France est le pays du "moulin rouge et du roman jaune", vous ne croirez pas qu'elle est exclusivement cela. Vous nous connaissez sous d'autres couleurs.

M. Baldensperger s'arrête. Poursuivant ses réflexions sur l'action intellectuelle de la France au Canada, il ajoute:

— Il est vain pour la France de subventionner un journal à l'étranger pour s'y faire de la propagande. La chose se sait du public et personne ne le lit. La tentative a déjà été faite. La meilleure propagande est celle que font librement, pour l'honneur français, des revues comme l'Illustration ou des journaux de saine inspiration.

Un mot sur la politique. — Que dites-vous, vous Français domiciliés temporairement aux Etats-Unis, de la situation politique française?

— Laissez à elle-même, la France ne sera ni fasciste ni communiste, répond sans hésiter M. Baldensperger. Si les pressions étrangères se font trop fortes, j'ignore alors ce qui arrivera. Mais la France garde ses traits éternels. Comme l'a dit Barrès, la France des Croisades, la France de 1792, la France d'aujourd'hui, que ce soit sous couleur de religion, que ce soit sous couleur d'idéologie, la France reste la même, c'est toujours la France chevrière qui veut faire disparaître l'injustice dans le monde. Elle ne s'en doute pas toujours, mais c'est là son impulsion profonde.

M. Baldensperger s'embarque demain à New-York pour un séjour de trois mois en France. Il retournera à Paris un fils — qui a l'esprit colonial puisqu'il occupe un haut poste à la Banque d'Indo-Chine, à Saigon — qu'il n'a pas revu depuis trois ans. Il retrouvera aussi dans la capitale française une fille et un autre fils, critique dramatique au poste de la Tour Eiffel et à Radio-Luxembourg, connu sous le pseudo de Pierre-Constantin Brive.

M. Baldensperger sera de retour à Harvard à la fin de septembre.

Alfred AYOTTE

25 libéraux élus en Nouvelle-Ecosse et 5 conservateurs

Non seulement le gouvernement libéral MacDonald est maintenu au pouvoir, mais il a même ajouté à l'énorme majorité qu'il commandait à l'Assemblée législative avant l'élection d'hier

Tous les ministres réélus — Le chef de l'opposition conservatrice, Harrington, défait — L'opposition réduite de 9 à 5 — Le seul candidat travailliste battu par un libéral — Aucun n'a perdu son dépôt

Halifax, 30. (C.P.) — Les libéraux de la Nouvelle-Ecosse ont remporté une victoire éclatante à l'élection provinciale générale d'hier: non seulement le gouvernement MacDonald a été maintenu au pouvoir, mais il a même ajouté à l'énorme majorité qu'il commandait à l'Assemblée législative avant la dissolution. Les 30 circonscriptions électorales de la Nouvelle-Ecosse ont élu 25 libéraux et 5 conservateurs.

Pendant que le premier ministre Angus MacDonald se faisait réélire par une majorité de 1,148 dans Halifax-Sud, soit le double de sa majorité de 1933, le chef de l'opposition, M. Gordon-S. Harrington, était défait par 435 voix dans sa circonscription de Cap-Breton-Sud. L'opposition, qui comptait neuf députés à la dissolution, n'en aura plus que cinq dans la prochaine Chambre.

Tous les ministres du cabinet MacDonald ont été réélus; tous ont augmenté leur majorité à l'exception du procureur général, M. J.-H. MacQuarrie, qui a posé sa candidature dans la circonscription de Pictou. M. W.-J. Comeau, ministre sans portefeuille et représentant de la minorité acadienne dans le cabinet MacDonald, a été réélu par une majorité de 1607 dans le comté de Digby.

Chose surprenante, c'est un conservateur, M. Percy-C. Black, qui a obtenu la plus forte majorité à l'élection d'hier: il a obtenu une majorité de 2,226 voix dans Cumberland. Le seul candidat d'un tiers parti, le rév. W.-T. Mercer, travailliste, a été battu par le candidat libéral dans la circonscription de Cap-Breton-Est, mais il s'est classé en avant du candidat conservateur.

Fait assez rare, aucun des soixante et un candidats à l'élection d'hier n'a perdu son dépôt. Le nombre des électeurs qui ont voté à l'élection d'hier s'est élevé à 306,000 environ; les libéraux ont obtenu quelque 164,000 votes, soit 53%, et les conservateurs, 142,500 votes environ, soit 46%.

La Grande-Bretagne se retire-t-elle de l'entreprise de la non-intervention?

LONDRES, 30. (S.P.C.) — Le premier ministre Chamberlain réunit son cabinet aujourd'hui, pour étudier la situation résultant du refus de l'Allemagne et de l'Italie de souscrire au projet en vertu duquel la Grande-Bretagne et la France se seraient chargées de toute la surveillance des côtes espagnoles. "L'Associated Press" apprend que le cabinet se demande si la Grande-Bretagne doit se retirer de l'entreprise de la non-intervention. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères nie qu'il soit question de reconnaître la belligérance aux combattants — ce qui serait à l'avantage du Front blanc — pour assurer la coopération de l'Italie et de l'Allemagne au comité de la non-intervention, mais il dit à la "Canadian Press" que la reconnaissance de l'état de belligérant pourrait découler d'une abolition du plan de non-intervention.

M. Armand Dupuis à la présidence — Les autres commissaires

On dit ici, dans les cercles bien informés, que les membres de la Commission scolaire catholique de Montréal désignés par le gouvernement provincial seront MM. Armand Dupuis, secrétaire-trésorier de la maison Dupuis Frères et ingénieur civil; M. J.-O. Côté, de Saint-Henri, mutualiste bien connu de l'Alliance nationale, et M. Gerald Coughlin.

Les membres désignés par le comité exécutif de la ville de Montréal seraient MM. Eugène Daucet, imprimeur; le Dr L'Archevêque, fils, et M. Monahan. Trois autres commissaires doivent être désignés par l'Archevêché. L'élection du président est faite par le bureau. On croit que ce poste ira à M. Armand Dupuis.

Au conseil municipal

La séance de ce matin
Un conseiller propose de faire venir la police. M. Bray de répondre: — Il n'y a pas de police assez grosse pour se sortir. Des conseillers s'amusement. M. Raynauld parle dans le bruit, mais on ne comprend rien. M. Bray tonitrué: — Pensez-vous, M. le maire, que vous allez "runner" le conseil comme ça? Le conseiller Dupuis intervient: — Ce n'est pas un conseil d'enfants, ici. Je veux le vote. Finalement, M. Bray pose sa question sous une autre forme et obtient une réponse de M. Taillefer. Celui-ci promet qu'il va faire enquête.

La tempête dans le verre d'eau est finie. M. Bray est essouffé.

Le Sénat approuve Chautemps

(Au moment d'aller sous presse) PARIS, 30 (S.P.C.-Havas) — Par 167 voix contre 87, le Sénat accorde au gouvernement Chautemps des pouvoirs extraordinaires en matière de finances.

Bulletin météorologique

Toronto, 30 (S.P.C.) — Voici le temps qu'il fera probablement dans les régions du Québec, demain: bassins de l'Outaouais et du St-Laurent: ciel en partie couvert, pluie possible à certains endroits, à peu près la même température qu'aujourd'hui; nord-ouest et lac Saint-Jean: ciel en partie couvert, pluie à certains endroits, frais; rive nord et golfe: vif vent de l'est, pluie intermittente.



RADIO-GAZETTE

(N. B. — Tous les programmes à ondes courtes sont donnés, ici, à l'heure de Montréal.)

Mercredi, 30 juin

Ondes courtes

ROME — 6 p.m. — Nouvelles — Concert symphonique — Comte Théo. Solo — Airs anciens — 2RO, 31.1 m., 9.83 még. LONDRES — 6.30 p.m. — La question du bas GSP, GSD, GSB. MOSCOU — 7 p.m. — Mère et enfant en Russie — RAN, 31.2 m., 9.6 még. RUSSIE — Pays-Bas — P.M. — Émission pour l'Amérique, PCJ, 31.2 m., 9.59 még. BERLIN — 8.45 p.m. — La femme alpe mande — DJD, 25.4 m., 11.77 még. LONDRES — 9 p.m. — GSP, GSD, GSB. BERLIN — 9.15 p.m. — Così Fan Tutte, opéra-comique de Mozart — DJD, 25.4 m., 11.77 még. BUENOS-AIRES, Argentine — 10.15 p.m. — Musique — LEX, 31.06 m., 9.66 még. TOKYO — 12.15 a.m. — Revue — JZJ, 25.4 m., 11.80 még. LONDRES — 12.30 a.m. — Chant — CJRO, CJRX. LINDHURST, Australie — 4.25 a.m. — Nouvelles — VKSLR, 31.3 m., 9.58 még.

Radio-États-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth. WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

Radio rurale

Le prochain conférencier à Radio rurale sera M. André Auger, directeur du service de la Grande culture au ministère provincial de l'Agriculture. Le titre de la conférence de M. Auger sera: Faisabilité de la culture en montagne. M. Auger parlera sur le réseau provincial des postes de Radio-Canada le 30 juin, au soir, à 7 h. 45, heure solaire.

Les nomades

Caro Lamoureux, soprano, Éléonore Hamel, contralto, et François Brunet, ténor. 5.45 p.m. — Concert, préparé pour leur concert de ce soir, à 8 h. 30, à Radio-Canada, le programme suivant: La valse du diable, de Strauss; Nena, de Ballo; Ballo, de Strauss; Nena, de Ballo; Ballo, de Strauss; Nena, de Ballo; Ballo, de Strauss. Les trois petits lutins, Mirella.

Jeudi, 1er juillet

Ondes courtes

TOKYO — 4.15 p.m. — Musique — JZJ, 11.80 még. BERLIN — 6.15 p.m. — Le Secret de Suzanne de Wolf-Ferrari — DJD, 25.4 m., 11.77 még. LONDRES — 6.30 p.m. — P.M. nationale du Canada 1937 — GSP, GSD, GSB. SCHEIBLADY — 6.30 p.m. — Forum — WXPX, 31.4 m., 9.53 még. PRAGUE — 7.05 p.m. — Chansons et musique — OJBAR, 25.24 m., 11.94 még. CARACAS — 8 p.m. — Sketches — WYBR, 51.7 m., 8.8 még. BUENOS-AIRES — 9.30 p.m. — Musique de chambre — LEX, 31.06 m., 9.66 még. SANTIAGO, Chili — 9.40 p.m. — Danse — OJBAR, 25.24 m., 11.94 még. PARIS — 11.45 p.m. — Phono — TPA-4, 25.6 m., 11.72 még.

Radio-États-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 2.30 p.m. — Rapports sur le championnat de tennis à Wimbledon, par Bill Tilden. 4.30 p.m. — Panfare de la marine américaine. 5.00 p.m. — Causerie sur la politique sénatoriale américaine. 5.15 p.m. — Stirling Fisher, causerie sur les affaires publiques. 8.30 p.m. — Discours par le président Roosevelt, et le gouverneur général du Canada, lord Tweedsmuir, à l'occasion du 70e anniversaire de la Confédération canadienne — Musique de Montréal et de Toronto.

Radio-Canada

Un récital de Mlle Préfontaine, pianiste Mlle Cécile Préfontaine, pianiste, jouera pour l'auditoire de Radio-Canada le jeudi, 1er juillet, de 10 h. 30 à 10 h. 45, les œuvres suivantes: Valse poétique, Primi; Chanson d'amour, Percy Elliott; Prélude et Toccata, Lachner; Papillon, Grieg.

Radio-Canada

Un récital de Mlle Préfontaine, pianiste Mlle Cécile Préfontaine, pianiste, jouera pour l'auditoire de Radio-Canada le jeudi, 1er juillet, de 10 h. 30 à 10 h. 45, les œuvres suivantes: Valse poétique, Primi; Chanson d'amour, Percy Elliott; Prélude et Toccata, Lachner; Papillon, Grieg.

Radio-Canada

Un récital de Mlle Préfontaine, pianiste Mlle Cécile Préfontaine, pianiste, jouera pour l'auditoire de Radio-Canada le jeudi, 1er juillet, de 10 h. 30 à 10 h. 45, les œuvres suivantes: Valse poétique, Primi; Chanson d'amour, Percy Elliott; Prélude et Toccata, Lachner; Papillon, Grieg.

Radio-Canada

Un récital de Mlle Préfontaine, pianiste Mlle Cécile Préfontaine, pianiste, jouera pour l'auditoire de Radio-Canada le jeudi, 1er juillet, de 10 h. 30 à 10 h. 45, les œuvres suivantes: Valse poétique, Primi; Chanson d'amour, Percy Elliott; Prélude et Toccata, Lachner; Papillon, Grieg.

Radio-Canada

Un récital de Mlle Préfontaine, pianiste Mlle Cécile Préfontaine, pianiste, jouera pour l'auditoire de Radio-Canada le jeudi, 1er juillet, de 10 h. 30 à 10 h. 45, les œuvres suivantes: Valse poétique, Primi; Chanson d'amour, Percy Elliott; Prélude et Toccata, Lachner; Papillon, Grieg.

Radio-Canada

Un récital de Mlle Préfontaine, pianiste Mlle Cécile Préfontaine, pianiste, jouera pour l'auditoire de Radio-Canada le jeudi, 1er juillet, de 10 h. 30 à 10 h. 45, les œuvres suivantes: Valse poétique, Primi; Chanson d'amour, Percy Elliott; Prélude et Toccata, Lachner; Papillon, Grieg.

Radio-Canada

Un récital de Mlle Préfontaine, pianiste Mlle Cécile Préfontaine, pianiste, jouera pour l'auditoire de Radio-Canada le jeudi, 1er juillet, de 10 h. 30 à 10 h. 45, les œuvres suivantes: Valse poétique, Primi; Chanson d'amour, Percy Elliott; Prélude et Toccata, Lachner; Papillon, Grieg.

Radio-Canada

Un récital de Mlle Préfontaine, pianiste Mlle Cécile Préfontaine, pianiste, jouera pour l'auditoire de Radio-Canada le jeudi, 1er juillet, de 10 h. 30 à 10 h. 45, les œuvres suivantes: Valse poétique, Primi; Chanson d'amour, Percy Elliott; Prélude et Toccata, Lachner; Papillon, Grieg.

Musique de Mozart. 6.00 p.m. — L'origine du drame de l'Opéra de Salzbourg. 6.30 p.m. — Elizabeth Lennox; Carmela Ponselle, chant. Musique américaine — Mary Kendall; Edward Ellington, ténor. 10.30 p.m. — Causerie sur le baseball par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Barry McKinley, baryton. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 8.00 p.m. — M. J. Gagnier, Henri Deloche et Eugène Chartier dirigeront les autres concerts.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Les Revueurs. 7.00 p.m. — Mary Small, chant. 7.15 p.m. — Fay et Bragotto. 8.00 p.m. — Irene Rich. 9.00 p.m. — Opéra à Cincinnati — Bruna Castagna; M. J. Gagnier, Léon Rothier, Norman Gordon, John Guernsey. 11.05 p.m. — Vivian della Chiesa, soprano; Edward Davis, baryton.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles 6.20 p.m. — Carl Delia, soprano. 7.00 p.m. — Amos and Andy. 11.00 p.m. — Larry Burke, ténor. WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles 6.35 p.m. — Quatuor à voix d'hommes. 7.15 p.m. — Mme Franklin Roosevelt. 9.00 p.m. — Musique classique, orchestre symphonique et F. Black, conducteur. 10.00 p.m. — Musique de chambre. 10.15 p.m. — Carol Weyman, soprano.

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles 4.45 p.m. — Dr. Herman Rosenzthal, spécialiste sur l'insuline et les nouveaux modes d'application. 6.15 p.m. — Causerie par Stuart Chase, économiste. 9.00 p.m. — Heura Chesterfield — Frank Parker. 9.30 p.m. — Jessica Dragonetti, soprano. 10.30 p.m. — Baseball, causerie par Babe Ruth.

8.15 Les deux copains. 9.30 Bonjour madame. 10.00 Heura. 11.00 Chansonnètes. 11.15 Rapports. 12.00 Heura — A choisir. 1.00 Heura — La bourse. 1.15 Mercantiles et produits laitiers. 1.17 Température. 1.18 Extraits d'opérettes. 1.45 Sériedes produits laitiers. 2.00 Rambles in rhythm. 2.25 Le monde féminin. 2.45 Nouveautés instrumentales. 3.00 Théâtre. 3.30 Do you remember? 3.40 Bob Byron, chanteur. 3.50 Nouveautés. 4.30 Fantaisie de l'armée américaine. 4.40 Heura — Événements sociaux. 4.55 Nouveautés. 5.30 Piano-logue. 5.30 Heura — Programme du foyer. 5.35 Orgues. 6.30 Heura — Variétés musicales. 7.00 Heura. 7.15 Le tournalet. 7.30 De l'actualité. 7.45 A bâtons rompus. 8.30 Allocution du président Roosevelt. 70e anniversaire de la Confédération. 9.00 Heura — Major Bowes. 10.00 Orchestre. 10.15 Radio-journal. 11.00 Heura, température. 11.00 Reporter sportif Moisson.

CFPX — 500 mètres — 600 kilocycles CFCX — 49.96 mètres — 6,005 kilocycles 7.45 Nouvelles. 10.45 Hygiène sociale.



Directrice : Germaine BERNIER

Le "Fruitorium"

Ce n'est pas un musée, non, c'est quelque chose de plus agréable, pensent plusieurs d'entre vous quand elles sauront que le fruatorium est la nouvelle boisson qui, d'après certains journaux français, doit devenir la liqueur du jour, le nectar à la mode dans tout salon qui se respecte.

Le Fruatorium (entre nous, quelle appellation barbare pour nommer une chose délicieuse), comme son nom nous l'apprend, sans qu'il soit nécessaire de faire des recherches aux racines grecques, est tout simplement du jus de fruits: raisins, citrons, pamplemousses, ou grappe-fruits, comme on voudra, oranges, framboises et même tomates, préparés de je ne sais trop quelle façon, l'auteur qui rapporte cette dernière trouvaille de la mode ne donnant aucun détail sur sa préparation; il se réjouit seulement de ce que le fruatorium (Dieu, quel nom assombrant!) va remplacer avantageusement le cocktail, qu'il appelle déjà ancien. "Foin des essences, dit-il, des eaux-de-vie, des apéritifs de toutes couleurs et de tous parfums qu'on secouait éperdument dans un gobelet d'argent avant de les déguster, geste qui, fréquemment répété, finissait par faire une génération d'alcooliques, à tel point qu'un docteur contait un jour devant nous que jamais il n'avait vu autant de jeunes filles du monde présenter des troubles d'intoxication par les alcools."

"Depuis quelques semaines, continue l'auteur de cette note, le cocktail est remis avec les vieux accessoires démodés; il est remplacé par le fruatorium."

Je voudrais bien le croire, mais j'ai peine à admettre que les innocents et simples jus de fruits vont remplacer si rapidement le trop fameux cocktail d'origine et de nom étrangers (c'est déjà une qualité) si populaire et tellement goûté qu'on l'a consacré dans des cocktail parties si chics et si excitant, ma chère...

L'auteur de cette nouvelle de la mort du cocktail se moque aussi des "engagantes maîtresses de maison qui font l'article pour les jus de fruits, avec autant de conviction qu'elles prêchaient pour un cocktail bien malaxé; songez donc à toutes les vitamines contenues dans un verre glacé de fruatorium, c'est merveilleux, ébouffant!"

C'est vrai, il y a les fameuses vitamines qui, bien qu'ayant toujours existé dans les fruits, ne connaissent la publicité que depuis quelques années (nos grands-parents les absorbaient sans le savoir, quel dommage!).

La Faculté et les manuels de diététique attirent l'attention des mortels sur l'importance des précieuses vitamines dans le régime alimentaire, est-ce assez pour les mettre en vogue quand la Mode préconise les cocktails et leurs dérivés de toutes couleurs?

On peut être sûr que la Mode va l'emporter encore longtemps sur la logique de la Faculté, même si les cocktails à la longue et en quantité sont dommageables à la santé, peut-être même à cause de cela, parce qu'alors c'est une manière d'attirer l'attention dans les réunions, de faire parler de soi; il y en a tant qui ne vivent que pour cela, et combien d'autres qui ne sont attirés que par ce qui représente un danger quelconque, proche ou lointain.

Pour tous ceux-là, le cocktail, même si le goût les enchante plus ou moins, va rester la liqueur préférée contre le jus de fruits, qui leur ferait peut-être plaisir, mais qui n'est pas assez vu à date.

A part ce nom de fruatorium, aussi aimable à prononcer qu'à écrire, le jus de fruits mériterait bien, comme autrefois, de revenir à la mode dans de nouvelles formules, lui qui apporte dans son bouquet et dans sa saveur tous les parfums de l'été dans les vergers et dont la fraîcheur évoque avec tant de précision et de force la lumière elle-même des mois de soleil et d'or.

PRISCA

Education familiale

Les règles de l'autorité

III

La règle de l'amour. Il faut que le chef aime ceux sur qui porte son autorité, il faut qu'il en soit aimé.

Car c'est la voix du coeur qui seule au coeur arrive.

S'il ne l'aime pas, son autorité est nulle ou même nocive.

L'amour du chef pour son subordonné, c'est la condition sine qua non de l'exercice fructueux de l'autorité: "C'est la substitution obligatoire d'une éducation réelle, sans riperie de mots et sans feinte." (1)

Mais entendons-nous bien: aimer, ce n'est pas simplement éprouver passivement un attrait sensible pour celui que l'on dit aimer; cet amour-là peut n'être qu'une tendresse animale et souvent dangereuse.

Aimer, c'est vouloir le bien, le vrai bien de celui que l'on aime, c'est vouloir ce bien et le réaliser ou du moins contribuer à sa réalisation.

Aimer, c'est se donner, se dévouer, et "se dévouer, c'est sans équivoque possible, se consacrer". Le chef qui néglige ses subordonnés, les abandonne à eux-mêmes, qui n'aît pas continuellement en vue de sauvegarder leurs droits et leurs intérêts trahit réellement sa mission.

Rappelez-vous les paraboles évangéliques de la brebis perdue et de la drachme égarée.

(1) Albert Autin, op. cit.

Le chef, le vrai chef, agit comme le pasteur et la ménagère dont il y est question.

Il n'a de cesse qu'il n'ait établi son empire sur ceux qui, pour quelque raison que ce soit, s'y dérobent.

Mais pour les aimer ainsi, se dévouer, se consacrer à eux, il doit de toute nécessité les connaître, savoir leurs ressources et leurs besoins, chercher, parfois fort laborieusement, l'ouverture par laquelle il pénétrera dans leur âme.

On ne mène pas Pierre comme Jacques, et telle action s'appliquant à l'un avec bonheur causerait des ravages si on l'appliquait invariablement à l'autre.

Un chef doit étudier ses subordonnés pour les connaître et les aimer, car on ne peut aimer et respecter ce que qu'on connaît bien.

Mais il doit aussi en être aimé. Et cette condition est littéralement indispensable à l'exercice fructueux de l'autorité.

"Je vous renvoie votre fils, dit Socrate à un père qui lui avait demandé de le former. Quel bien voulez-vous que je lui fasse? Il ne m'aime pas!"

Non, si le disciple n'aime pas son maître, il n'y a rien à faire; si le chef est haï ou même indifférent, son autorité est nulle ou toute de façade.

Un tel chef arrive, sans doute, car il a à sa disposition d'irrésistibles moyens de coercition, mais il n'arrive pas à convaincre, et c'est là le terme de l'exercice de la vraie et féconde autorité.

Il faut convaincre: il ne suffit pas que le disciple aise en automate mis en mouvement par une force extérieure à laquelle il ne peut se soustraire, il faut qu'il agisse, mû par sa propre force intérieure, mise en action, celle-ci,

L'invocation aux ancêtres

Et donc ensemble ici, sur la grave colline, Comme en un sanctuaire où notre front s'incline Aux grands souffles de l'au-delà, Conservons tous, émus, avec la race entière: Champ de bataille, école, asile de prière, Notre langue, c'est tout cela!

Ah! oui! dans cet instant des loyales revanches Quand l'étable natal a rajusté ses branches Toutes à son cimier jaloux, Quand les fils dispersés confondent leurs étreintes, Pères! Pères!... vous tous nos Héros et nos Saintes Vous parlez, présents, parmi nous!

Et vous, simples Vertus, ô mères Canadiennes Berceuses d'éternelle espérance, gardiennes Du meilleur sang de la Cité Vous, des jours les plus durs, compagnes les plus chères, L'Ursuline au grand coeur, Jeanne Mance au Verchères, Vaillance, Grâce et Charité!

Tous, tous, en ce moment, Morts vénérés, nos pères Dououreux artisans de destins plus prospères Qu'embrasait l'ardeur des Croisés, Tous, tous ici, sur nous penchés avec tendresse Vous venez de vos fils partager l'allégresse, Unis à nos coeurs vaivés!

Et courbés devant vous, sauveurs, briseurs d'entraves Nous écoutons monter l'accord de vos voix graves, Dont jamais l'effort ne fut vain, Et qui, nous enseignant à lutter comme à croire, Seules doivent fleurir d'un cantique de gloire La fête du Parler divin!

Gustave ZIDLER

par l'exemple — suggestion — ou par la parole — commandement — du maître.

Le principe du mouvement peut être extérieur, mais il faut que la propulsion extérieure s'adapte, s'harmonise au moteur intérieur: tant que l'assentiment personnel du sujet n'est pas acquis, soyons bien sûrs qu'il n'y a rien de fait ou à faire en ce qui regarde l'éducation.

Le chef doit se faire aimer; lorsqu'il y est parvenu à force d'intelligence et de dévouement, il est le maître, le maître absolu de ceux qu'il doit guider.

Ceux-ci lui ouvrent leur âme et cette âme est un clavier qui fait vibrer selon sa volonté.

Pour un tel chef "on passerait à travers le feu", "on se ferait hacher!"

Ces expressions, que tous nous avons pu surprendre sur les lèvres des soldats de la grande guerre parlant de certains de leurs chefs, ne montrent-elles pas la souveraine valeur de cette règle primordiale de l'exercice de l'autorité: il faut aimer et se faire aimer!

Ama et fac quod vis. Cette parole de saint Augustin peut s'appliquer à la fois et aussi adéquatement à celui qui exerce l'autorité et à celui qui la subit.

Celui-ci, aimant son supérieur, trouve dans sa docilité même une joie pleine; celui-là, maître de son pupille, le même vers son but, exactement au rythme qu'il détermine.

"Car en dépit des transformations politiques, quels que soient les temps et les régimes, dans les républiques comme dans les monarchies, c'est par le coeur qu'on prend les hommes". (2)

La règle de la justice. Mais, pour arriver à se faire aimer, le chef doit s'imposer à lui-même certaines disciplines strictes et se surveiller étroitement.

L'amour est fait d'admiration: si le subordonné surprend chez son chef une coupable imperfection, c'en est fait du prestige de celui-ci, c'est le naufrage de l'admiration, l'évanouissement de l'amour, c'est la faillite de l'autorité.

Entendons bien qu'une telle catastrophe n'est pas la conséquence fatale de la découverte de toute imperfection: le subordonné comprend d'instinct que la perfection n'est pas de ce monde et qu'un chef n'est pas d'une autre nature que la sienne.

(2) Comte Albert de Mun, La conquête du peuple, p. 86.

Seuls, les tout jeunes enfants croient dur comme fer en l'impeccabilité absolue de leurs parents et de leurs maîtres.

Mais le subordonné se révolte lorsqu'il constate chez son chef une imperfection coupable dans l'exercice de son autorité et il réclame impérieusement de celui-ci une impeccabilité justifiée.

Ne nous y trompons pas: la justice ne consiste pas, pour un chef, à établir l'égalité entre ses subordonnés.

La justice est la vertu qui fait attribuer à chacun ce qui lui est dû.

Et comme on ne rencontre jamais deux suiets de même mérite ou de même capacité, deux êtres ayant des aptitudes et des besoins identiques, "la justice est, en fait, l'égalité même".

Que des meneurs sans conscience appâtent la tourbe inintelligente ou l'aveugle en faisant miroiter à ses yeux l'idéal révolutionnaire de l'égalité, soit; mais ceux-là sont les valets de la multitude, non ses maîtres. Leur rêve n'est pas de servir la foule; ils s'en servent: ce ne sont pas des chefs.

Le vrai chef, loin de tendre à un nivellement antinaturel et injuste de ses subordonnés, juge, ceux-ci, les classes et les traite diversément selon leurs valeurs diverses.

C'est le malheur des grands chefs, des chefs trop haut placés, d'être trop éloignés de ceux qu'ils doivent diriger et de dépendre ainsi d'informateurs intermédiaires.

Heureux sont-ils lorsque ces informateurs s'affirment intelligents, consciencieux et sincères!

Malheur s'ils manquent de perspicacité ou de conscience!

Alors, dans l'action du chef, toute équation est rompue entre le mérite et la récompense. Inculpabilité et le châtiment.

Rien ne froisse, n'ulcère l'âme des petits et des humbles, même, surtout peut-être, des plus incultes, comme l'injustice dont ils sont les témoins et à fortiori les victimes.

La blessure qu'y ouvre une injustice, même minime, se ferme-elle jamais?

Ecoutez plutôt l'éloquent et irrécusable témoignage que le cueille dans le récit publié il y a quelques années par Benjamin Vallotton de l'épouvantable vie d'Albert Froidevaux.

Albert Froidevaux est un jeune Suisse qu'un coup de tête mène à la Légion étrangère en Afrique et au Tonkin.

En 1910, une légère blessure causée par un bambou plein de poison

L'imprimé et l'uni font un joli ensemble



le voue à une vie d'inévitables souffrances: quarante-sept fois — quarante-sept — il monte sur la table d'opération: tour à tour, et morceau par morceau, tombent sous le scalpel: ses dix doigts, ses mains, ses avant-bras, ses oreilles, ses deux pieds, ses deux jambes... et il continue à vivre, à vivre sinon joyeusement, du moins courageusement, vaillamment.

"Je crois bien, écrit-il au moyen d'un crayon fixé à son moignon, que j'ai souffert tout ce qu'un homme peut souffrir physiquement... mais il y a aussi les autres souffrances."

On reste déconcerté, atterré, au récit des douleurs physiques et morales endurées par cet homme qui en arrive, au limit de son calvaire, à ne plus se considérer que comme (c'est sa propre expression) "une machine à avoir mal".

Et pourtant, Albert Froidevaux ne maudit pas la douleur.

"Beaucoup de maladie, dit-il, cela ouvre le coeur. Mais un peu, ça aigrit, ça enfonce dans l'égoïsme". Il souhaiterait que le monde entier défilât dans les asiles où sont réunies toutes les maladies humaines.

"Quand les veux se seraient posés sur toutes ces misères, on trouverait plus facilement l'argent nécessaire à leur soulagement. Plus d'un sans doute qui à ses quatre membres, sa tête, bon estomac, et une gentille famille, renonceraient à ronchonner huit heures par jour, c'est-à-dire le temps du travail actuel.

"Si on pouvait comparer, on ne se plaindrait jamais..."

"Expérience faite, le pense que l'homme, pour donner quelque chose, devrait être malade six mois tous les deux ans."

"Les bien portants disent volontiers: "Pauvres malades!" écrit-il sur le train du monde du fond de leur lit n'ont-ils pas le droit de répondre: "Pauvres bien portants!" (La Maison)

(A suivre)

Chapelle de Marie-Réparatrice

Jeudi soir, le 1er juillet, il y aura Heure sainte de 8 à 9 h. au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont.

Tous les zélateurs de l'association, les zélatrices et les membres de l'Heure sainte sont priés d'être présents et d'amener leurs parents et amis. En juillet et en août, on ne recevra pas de cartes de convocation.

EATON



Les Magasins EATON sont fermés toute la journée, jeudi, Fête de la CONFEDERATION

T. EATON Co. DE MONTREAL

Foyer Ste-Claire

RETRAITE FERME

Le R. P. Louis-Nazaire, O.F.M., prêchera une retraite fermée au Foyer Ste-Claire d'Assise, 5045 St-Dominique, Montréal, tél.: Dollard 8026, du 30 juillet au 3 août. Prière aux jeunes filles de s'inscrire à l'avance.

A Québec

Mme J.-P. Lespérance, présidente de l'Association des Femmes d'affaires, affiliée à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, et Mme Ernest Bouthillier sont actuellement à Québec, où elles assistent, à titre de déléguées de cette association, au Congrès de la Langue française.

Le long de la route...

Nouvelles, par Olivette Lamontagne, Québec 1937

Lorsque j'eus le plaisir de signaler à nos lecteurs les "Simples Pensées de femme" de Mlle Lamontagne, je ne me doutais pas encore de tout ce que peut penser une femme et de tout ce qu'elle peut noter et retenir. L'auteur du présent ouvrage n'est point tendre pour les hommes. Mais je ne prétends pas qu'elle ait tout à fait tort. Elle aura même indubitablement raison si elle rétorque à cette catégorie de jeunes hommes qui envient la situation forcée de jeunes femmes occupées aux emplois publics dans nos services officiels.

En effet, ce n'est pas toujours par un heureux hasard, ni non plus pour des raisons désavouables, que des jeunes filles et de jeunes femmes sont employées dans les services officiels ou dans les multiples bureaux d'affaires. Pour dix qui n'ont guère besoin de ce recours il en reste quatre-vingt-dix qui remplissent avantageusement des charges de confiance et s'acquittent de leurs devoirs avec plus de conscience et d'efficacité que bien

des jeunes gens. Soutiens de familles et soucieuses d'apporter un peu de bien-être dans leurs foyers, elles s'efforcent de mettre à profit leur instruction et de donner à leurs employeurs le maximum de coopération intelligente et dévouée. Je connais des centaines de femmes jeunes et âgées, dans les oeuvres sociales, l'éducation, la santé publique, l'administration civile, les bureaux professionnels et d'affaires, qui ne peuvent pas être remplacées avantageusement par des jeunes gens même doués des plus superbes ambitions. Le seul milieu où la femme ne puisse être à sa place c'est dans la politique. Durant la guerre de 1914-18 elle a remplacé l'homme jusque dans les travaux de l'agriculture et de l'industrie machiniste.

Le long de sa route, Mlle Lamontagne rencontre et sa philosophie naturelle se complait à dissenter de psychologie enfantine, de poésie de la nature, de vie intérieure, de moeurs et de modes actuelles, de problèmes économiques, de vie rurale, de colonisation, voire même de politique. Et l'ensemble de ses courtes études constitue comme un beau film à vingt-trois épisodes, exprimé en un style simple, en une langue châtiée, avec des images plaisantes, le tout projeté dans une lumière douce et limpide.

Le livre est préfacé par une lettre charmante de M. l'abbé Sylvio Laporte, prêtre, du Séminaire de Joliette. Et je crois que la préface comme le texte lui-même justifient l'auteur de nous proposer des idées saines, élégamment exprimées, et si opportunes à cette heure où tant de prétentions subversives essaient de dévoyer le jugement droit et les esprits bien inspirés.

Il convient de féliciter Mlle Lamontagne de son beau et bon livre et de lui souhaiter à nouveau le plein succès de librairie.

Alphonse DESILETS Brochure de 182 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$1.00.

Service de librairie du DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Collection "Cigale"

pour les enfants de 8 à 10 ans

Chaque volume cartonné, avec couverture en couleurs, quelques illustrations en noir, gros caractères, édition soignée.

Au comptoir, 25 sous — par la poste, 30 sous.

- UNE ARMURE D'OR, par la Comtesse d'Albane.
LES MIRAGES DU SAHARA, par la même.
MAITRE TRILBY L'ECUREUIL, par la même.
JOHNNY D'IRLANDE, par la même.
L'AIR NE FAIT PAS LA CHANSON, par Suzanne Minost.
HISTOIRE DU VERITABLE GRIBOUILLE, par George Sand.
CONTES A MADEMOISELLE ROSE, par Paul Roland.
GENEVIEVE DE BRABANT, par le chanoine Schmid.
LE ROSIER suivi de LA MOUCHE, par la même.
ITHA — Comtesse de Toggenbourg, par la même.
LOUIS LE PETIT IMIGRE, par la même.
LES OEUFES DE PAQUES, par la même.
LA REINE DES GELS ET DES NEIGES, par la même.
ROSE DE TANNEBOURG, par la même.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR",

Feuilleton du "Devoir"

Le Jardin de l'Enchantement

par MAGALI

16. (Suite)
— Oh! pardonnez-moi... je croyais...
— Pourquoi? Non, ils seront en costume de tennis, comme d'habitude.
— Ah!...
— Qu'est-ce qu'il y a? dit Monique inquiète.
— Comme vous portez une evening-dress, une robe du soir, avec tant de perles au cou, j'avais cru les messieurs être aussi en tenue...
— Mais non, miss, que vous êtes dindie! Vous savez bien que le smoking ne se met pas pour une réunion champêtre, à trois heures

de l'après-midi!
— Nous appelons cela, en Angleterre, une garden-party... mais, en Angleterre, les dames ont des robes de broderie ou de linon...
— Ou de serge noire comme la vôtre, achève Monique, vexée. Vous n'y entendez rien. Vous ne savez pas du tout, stupide miss, ce qui se passe dans le monde. Quand on a payé une robe cinq mille francs, on peut la porter à toute heure... sauf le matin, bien entendu.
— Et qu'est-ce qu'on met, le matin?
— Un pyjama, sotte! Dépitée, Monique tourne le dos

et s'en va, étudiant sa démarche. Muriel juge inutile de lui expliquer ce qu'elle ne comprendrait pas plus que sa mère: qu'on ne doit pas revêtir, pour un goûter de campagne, une somptueuse robe en lamé rutilant, surchargée de perles, toilette absolument inconciliable, au reste, avec la tenue simple dont ne peut se départir une jeune fille.

Amusée, elle regarde la silhouette alourdie de Monique aller et venir sous la véranda, faisant scintiller tout l'or dont elle est revêtue, pareille à une idole barbare.

— On dirait un paon qui fait la roue... Sans compter qu'elle a tout d'une étoile de baraque foraine!... Comme elle attaque un air de danse, Monique, dont la rancune ne résiste pas au plaisir de venir écraser sa jeune miss de son imaginaire supériorité, Monique entre à nouveau.

— Vous savez, dit-elle, les yeux baissés. M. de Linerose vient pour moi...
— Le nouveau châtelain?
— Oui, le propriétaire de Bois-

fleury... Il paraît qu'il est très riche, il a une auto magnifique, plus belle que la nôtre, et une torpédo sport, dernier modèle.

— Ah!... Et il veut vous épouser?
Monique hausse les épaules.
— Il ne m'a pas encore vue... Mais papa, qui est allé, mardi dernier, lui rendre visite, croit qu'il tient à se marier.

"Il lui a dit:
— Je rentre en France pour m'y fixer définitivement.
— Alors, papa lui a fait observer:
— Mais vous trouverez Boisfleury bien grand pour vous tout seul. Il vous faudrait une châtelaine...
— Vous savez, il n'y va pas par quatre chemins, papa!...
— Et qu'a répondu M. de Linerose?
— Pourquoi pas, si la châtelaine me plaît?...
— Hein, qu'en dites-vous?... Maman pense qu'il a dû m'apercevoir, sur la terrasse ou dans les vignes. Muriel commence à s'expliquer pourquoi Monique, qui détestait jusque-là les promenades à pied,

au grand air vif "qui abîme la peau", passe, depuis une quinzaine, toutes ses journées à courir la campagne.

— Surtout, recommande Monique, ne parlez de tout cela à personne!... Toutes mes amies me jalouseraient. Maman veut qu'on le taise jusqu'à ce que ce soit officiel.

"Je lui demanderai un brillant... un gros solitaire monté sur platine.
— A ce monsieur?
— Parbleu!... et d'aller faire notre voyage de noces en Turquie.
— En Turquie?... Et pourquoi en Turquie?
— Pour avoir ma photographie en Turquie avec des pantalons larges et des mules brodées. L'Italie, c'est trop commun... Nous partirons par le bateau et nous reviendrons en avion. Cette façon de préparer à l'avance le choix de la bague de fiançailles et le voyage de noces, alors qu'on n'a jamais vu le futur, plonge Muriel dans un étonnement sans bornes.

— Pourtant, objecte-t-elle, si le châtelain ne vous plaît pas... si vous ne tombez pas en amour devant cette gentleman?
Monique la regarde avec pitié.
— S'il ne me plaît pas?... Vous êtes folle! Il est riche, je vous dis, très riche... et jeune... et noble en plus.

— Yes, concède Muriel, c'est une raison, c'est même plusieurs raisons...
Un appel de Mme Bourrichon interromp les confidences.
— Voilà, maman!... crie Monique... je suis ici.

Mme Bourrichon entre en coup de vent, sanglée dans une robe de velours dont elle tient un pan sur le bras.
— Regarde-moi, dit-elle, je ne sais pas si c'est tout ce violet, mais je me trouve un air cadavérique.
— L'émotion, rétorque Monique d'un air entendu.

— Tu arois?... Je ne comprends pas que tu ne te troubles pas davantage. Ah! tu es bien la fille de ton père!

"Quand je pense, continue-t-elle, emphatique, que je reçois un noble chez moi... et que bientôt ce châtelain sera le mien!

— Comment, le tien? C'est toi qui épouses M. de Linerose?
— Sotte! Je veux dire que Boisfleury ne nous narguera plus du haut de ses tourelles grises, de toutes ses briques moussues... Et ces insolents gardes-chasse, avec leurs complets verts, ne prendront plus leurs airs arrogants, en passant devant nous.

"Tu ne trouves pas que ça fait chic d'avoir des gardes-chasse?
— Oui... et de monter à cheval, ça fait chic aussi. M. de Linerose monte si bien, paraît-il, ajoute Monique songeuse.

De sa main grasse, Mme Bourrichon caresse le menton de sa fille.
— Tu auras un cheval, mon enfant.
— Mais je ne saurais pas me tenir dessus! (à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), editrice-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-général.



# A Congrès de la langue française à Québec

## "Le regrette de ne pas mieux comprendre le français que l'on parle chez vous" (lord Tweedmuir)

### "Depuis mon arrivée au pays, j'ai parcouru avec plaisir une bonne partie de la littérature canadienne-française, guidé surtout par les oeuvres de mon ami, Mgr Camille Roy, le grand seigneur de la littérature canadienne"

### "Votre langue est un bien précieux, car la langue et la littérature françaises constituent une richesse non seulement pour le Canada français, mais encore pour le Canada anglais"

#### Allocution en français du gouverneur général

Québec, 30. — Voici le texte de l'allocution prononcée hier soir en français à la séance publique du Collège par lord Tweedmuir, gouverneur général du Canada:

#### LORD TWEEDSMUIR

Je me sens très honoré d'être invité à vous rencontrer en cette occasion. Je veux tenter de vous parler en cette langue que vous avez pour but principal de conserver pure, et je compte que votre bonté vous rendra indulgent à mes multiples gaucheries. Tout homme sage, tout Ecossais en particulier, croit certainement que le mélange des races fortifie une nation. Le Canada a le bonheur de posséder deux des grandes traditions de l'Europe, la française et l'anglaise. Vous avez conservé votre langue, votre droit, votre religion, et votre culture si riche d'histoire, d'un si grand prix pour le Canada tout entier. Votre langue surtout est un bien précieux, car la langue et la littérature françaises constituent une richesse non seulement pour le Canada français mais encore pour le Canada anglais.

L'anglais est une belle langue et la littérature anglaise est belle. La langue anglaise a besoin d'être gardée avec sollicitude, car étant parlée dans l'univers entier, elle risque grandement d'être contaminée par toutes sortes d'influences. Vous savez sans doute d'un pas sage amant du "Mariage de Figaro" de Beaumarchais, et qui n'est pas très respectueux: "C'est une belle langue que l'anglais; il en faut peu pour aller loin. Avec "goddam", en Angleterre, on ne manquera de rien nulle part. Les Anglais, à la vérité, ajoutent par-ci par-là quelques autres mots en conversant; mais il est bien aisé de voir que "goddam" est le fond de la langue."

Beaumarchais n'a pas dit toute la vérité. Depuis quelques années, on a vu le public de France témoigner une estime particulière à l'égard de la littérature anglaise; ce sont des traductions françaises qui ont redonné quelque-uns de nos meilleurs travaux sur les écrivains anglais.

#### La langue française

Mais aujourd'hui c'est de votre langue que je viens vous parler. Il y a longtemps que je m'intéresse à parler et à la littérature du Canada français. Les français que l'on parle chez vous, surtout à la campagne, est plein de beauté et de pittoresque, grâce aux reminiscences historiques, aux locutions marines qu'y ont laissées les voyages des premiers Français venus au pays. Je regrette seulement de ne pas le mieux comprendre. La littérature canadienne-française suit la grande tradition classique de France. On peut relever les écrivains français qui ont influé sur elle à chaque génération. Au siècle dernier, par exemple, on retrouvait chez Crémazie et Nelligan l'influence des grands romantiques français. La poésie contemporaine, celle de Paul Morin et de Robert Choquette, par exemple, s'inspire de modèles plus récents, et suis particulièrement frappé de ce que l'influence française se fait toujours sentir avec un certain retard au Canada. Ce n'est jamais la dernière mode de France qui touche nos écrivains canadiens-français. Victor Hugo, par exemple, n'est plus très lu en France aujourd'hui mais son influence me paraît encore vivante au Canada. Je crois que ce retard est un avantage; il empêche nos écrivains de n'être que de serviles copistes et leur permet de donner à leurs oeuvres un tour spécial au Canada.

#### Meilleurs vœux

Votre association a un grand rôle à jouer. Elle doit favoriser la bonne littérature d'expression française au Canada, et conserver intactes les beautés de la langue. Bref, la même tâche vous est dévolue qu'il l'est à l'Académie française. Comme Anglais, Canadien d'adoption, ami depuis longtemps de la France et de sa tradition culturelle, je vous offre mes meilleurs vœux de succès.

J'exprime aussi le désir que nous voyions un jour naître chez vous quelque chanteur du peuple comme le Robert Burns de mon Ecosse, qui traduirait l'âme nationale en vers impérissables. Vos "habitants" ont produit beaucoup d'agréables chansons, mais n'ont pas encore trouvé leur grand poète. Mais la littérature saura bien se faire jour. Le vent de l'inspiration souffle où il veut, personne ne peut le diriger. Par contre, c'est de nous qu'il dépend de conserver la pureté du langage. La gloire de la langue française repose sur sa pureté, sa précision, son exquise clarté.

Comme l'écrivait un critique du dix-huitième siècle: "Elle est de toutes les langues la seule qui ait une probité attachée à son génie".

#### Le français moins menacé que l'anglais

Dans le monde contemporain, si agité, une langue qui n'est pas protégée par des frontières est exposée à bien des influences pernicieuses. Comme je l'ai déjà dit, je crois que le français est moins menacé que l'anglais, mais il est menacé tout de même. Je ne m'oppose pas aux néologismes, car il en faut dans un monde qui progresse rapidement. Je redoute davantage les atteintes à la construction, à l'ordonnance logique qui a toujours fait la gloire du français. Un peu d'argot même ne me déplait pas, parce que la langue littéraire s'enrichit constamment d'apports populaires. Mais je tiens à ce que l'on respecte religieusement la construction, car c'est d'elle que dépend la clarté. Comme disait un grand critique français: "Ce qui n'est pas clair n'est pas français."

Les ennemis les plus dangereux de la langue ne sont pas chez les neumes mais parmi les pédants. Bien des sciences semblent se fabriquer un obscur jargon, farci de néologismes abstrus et de tours pesants. Elles manquent de clarté qui devrait être le but principal de tout écrit scientifique, peut-être parce qu'elles ne savent pas très clairement elles-mêmes ce qu'elles veulent dire. De là un grave péril pour la langue anglaise. Je trouve que beaucoup d'écrivains, surtout aux Etats-Unis, et particulièrement ceux qui traitent des sciences sociales, ont maintenant un style tellement informel qu'il est impossible de prendre plaisir à la lecture de leurs ouvrages ou de les comprendre. Il faut veiller à ce que le même malheur n'arrive pas au français. La France a toujours montré au monde comment rendre claires comme cristal les pensées les plus subtiles et les plus nuancées. Je citerai l'exemple du mathématicien Henri Poincaré et du philosophe Henri Bergson, qui ont su donner aux théories les plus complexes la grâce et la clarté d'oeuvres d'art.

#### Meilleurs vœux

Votre association a un grand rôle à jouer. Elle doit favoriser la bonne littérature d'expression française au Canada, et conserver intactes les beautés de la langue. Bref, la même tâche vous est dévolue qu'il l'est à l'Académie française. Comme Anglais, Canadien d'adoption, ami depuis longtemps de la France et de sa tradition culturelle, je vous offre mes meilleurs vœux de succès.

#### La reffrançisation et le tourisme

L'empreinte canadienne-française — La reffrançisation dépend de nos prochaines reconquêtes économiques

#### Travail de M. Horace Philippon

Québec, 29. — M. Horace Philippon, avocat, président de la Commission permanente de reffrançisation, rappelle les débuts et la nécessité de cette campagne pour la conservation de notre héritage français. Elle constitue un acte de respect pour nous-mêmes, un acte d'amour pour notre province et un acte de fidélité à notre histoire.

Nos devoirs de reffrançisation nous viennent aussi de nos problèmes économiques. Si, au chapitre de la production, de la fabrication et de la mise sur le marché des mille biens de production et de consommation, les Canadiens français n'apparaissent que comme journaliers ou manoeuvres, il sera toujours impossible d'apposer sur ces mêmes biens l'empreinte canadienne-française. La conservation de notre caractère français ou sa reffrançisation dépendent donc, en grande partie, de nos prochaines reconquêtes économiques.

Ces reconquêtes ne s'accompliront que par une réaction énergique de la masse, réaction qu'orienteront un courageux examen de conscience national et un solide plan d'ensemble de nos vœux collectifs. Il nous faut une doctrine nationale, une mystique nationale.

## "Nous ne laisserons pas angliciser ou américaniser notre droit canadien"

(Me P.-B. Mignault)

"Une des principales causes secondes de la survivance parmi nous de l'esprit français, ce sont nos lois françaises" — Le paysan canadien d'autrefois récitait de mémoire maints articles de la "Coutume de Paris" — Notre Code civil "est plus imprégné de l'ancien droit français que ne l'est le Code Napoléon lui-même"

#### L'allocution présidentielle de Me P.-B. Mignault à la séance publique d'hier soir au Congrès de la Langue française

Québec, 30. — Voici le texte de l'allocution présidentielle prononcée hier soir à la troisième séance publique du Congrès de la langue française, au Collège, par Me P.-B. Mignault, juge de la Cour suprême et la première parole du président de cette séance sera une parole de bienvenue à leurs Excellences le gouverneur général et lady Tweedmuir, qui ont si gracieusement accepté d'honorer ce congrès de leur présence au milieu de nous ce soir. Je me contenterai d'offrir cette bienvenue à nos hôtes, car une voix plus éloquente que la mienne est chargée de leur porter nos hommages et cette voix est à la fois canadienne et acadienne, donc doublement française.

Il est largement question au programme de ce soir de notre survivance comme groupe ethnique d'origine française. Nos cousins de France appellent cette survivance le miracle canadien et je suis porté à croire que nos cousins ont raison. Il est vrai qu'on peut quelquefois expliquer un événement extraordinaire par l'opération de causes secondes, mais une cause seconde que dirige la Providence de Dieu exclut-elle réellement le miracle? Interrogeons l'histoire. Est-ce un événement sans portée providentielle que le peuple canadien ait échappé, par sa séparation violente de la France, à la Révolution qui s'en venait dans une trentaine d'années? Est-ce un événement sans portée même portée que ce peuple ait refusé, sur le conseil de son clergé, de se joindre aux treize colonies américaines dans leur révolte contre l'Angleterre? Par souci d'exactitude, je vais donner à de tels événements, si vous le préférez, le nom de miracles providentiels; au reste, la France elle-même en a connu bien d'autres dans son histoire, les gesta Dei per Francos. Donc l'histoire continue, et le miracle aussi.

#### Nos lois françaises

Le programme vous signale, mesdames et messieurs, d'autres causes secondes, je n'ose dire miraculeuses, de la survivance parmi nous de l'esprit français: ce sont nos lois et je précise nos lois françaises. Reconnaissons que c'est à une concession de l'Angleterre, en 1774, par le fameux Québec Act, que nous devons la conservation de ces lois; nous ne l'avions obtenue ni par les capitulations, ni par le Traité de Paris en 1763. Or conserver nos lois civiles c'était conserver l'édifice social, c'était conserver le groupe ethnique lui-même. N'est-ce pas là une preuve presque ethnique de la genèse de notre survivance?

Parmi nos lois civiles françaises ainsi conservées, mentionnons, en toute première ligne, la célèbre Coutume de Paris qui formait notre droit commun sous l'ancien régime. Peut-être n'ouvre-t-on pas

souvent, aujourd'hui, cette vénérable Coutume. Pourtant c'est une merveille de précision et de clarté française. Des nos jours même on ne laisse pas d'invoquer ses formules pittoresques et lapidaires. La mort saisit le vif (art. 318), donner et retenir ne vaut (art. 273). Et ce vieux proverbe dont je voudrais bien connaître l'origine: jamais mari ne paya douaire!

Le paysan canadien d'autrefois récitait de mémoire maints articles de la Coutume de Paris. Il y trouvait son titre à ses terres, la description du régime matrimonial entre lui et sa femme; tous ses droits de succession en découlait. C'est cette coutume qu'il invoquait au cas de contestations avec ses voisins. Il y avait trop de Normands dans la vallée du Saint-Laurent pour qu'on pût oublier une langue où on lisait des choses aussi intéressantes.

La Coutume de Paris a réjuni ses formules dans le Code Civil du Bas-Canada promulgué en 1866. Ce Code, modèle sur le Code Napoléon, a cependant son individualité à lui. Il est plus imprégné de l'ancien droit français que ne l'est le Code Napoléon lui-même. C'est aussi un droit canadien qu'il renferme et ce droit canadien s'est développé par une abondante jurisprudence. C'est ce droit que nous pourrions montrer à la France quand celle-ci, comme dans la parabole évangélique, nous demandera: qu'avez-vous fait du talent que je vous avais confié?

#### Notre devoir

Le devoir de l'heure et de l'avenir c'est la conservation de ce droit. Il y a pitié que les suppressions brutales. Il y a la pénétration lente et sournoise de principes et de doctrines étrangères. Mes confrères du Banc et du Barreau, que ce soit une des résolutions que nous formerons à ce Congrès, nous ne laisserons pas angliciser ou américaniser notre droit canadien. Ce très rapide raccourci d'histoire peut légitimement nous donner des sentiments de fierté, mais n'oublions pas qu'un tel passé nous impose des obligations pour l'avenir. Le ciel ne sera pas toujours sans nuages, et "après la pluie le beau temps". A tout bien considéré, notre bonheur et notre succès comme groupe ethnique sont sortis d'une défaite. Et est-il bien certain que nos pères aient perdu la partie à la bataille des Plaines d'Abraham? Car une victoire, et une défaite aussi, se mesurent par l'usage qu'on en fait. Reste la foi historique et il suffit que nos pères y ont gagné le droit de vivre comme peuple, et qu'ils se sont merveilleusement adaptés aux circonstances, et un peu plus tard aux institutions parlementaires de leur nouvelle métropole. Il est de notre honneur de faire comme eux.

## La survivance du parler français par celle de l'esprit français

#### Discours de R. P. Hébert, recteur de l'Université d'Ottawa

Québec, 30. — Voici le résumé du discours prononcé à la séance d'hier soir au Congrès de la Langue française par M. Joseph Hébert, O.M.J., recteur de l'Université d'Ottawa, sur la survivance du parler français par celle de l'esprit français.

#### LE R. P. HEBERT

L'esprit français expression qu'on saisis sur toutes les lèvres, à des sens multiples et sert à désigner des choses souvent fort disparates. L'esprit est un dépôt collectif qui se transmet de génération en génération dans une société, unissant entre eux tous les membres par un attachement infrangible aux biens de famille et par la communion à certains idéaux communs. Le terme français est une épithète qui révèle une relation sociale ou nationale, indiquant l'origine, l'appartenance ou la qualité.

Mais l'esprit est quelque chose de plus profond qu'un héritage extrinsèque ou un avoir matériel que l'on pourrait troquer à loisir, dont on se dépourrait à son gré par un contrat synallagmatique ou un acte notarié. Il est un bien qui adhère à l'âme elle-même, exerçant une pression intérieure et constante sur l'intelligence et le vouloir, les sentiments et les actes.

Ce qui caractérise l'esprit français, c'est la rigueur logique de la raison cultivée depuis des siècles dans les écoles, c'est un sens pénétrant de l'art et du beau inculqué par les maîtres aux disciples, c'est

une rectitude de l'estimative puisée chez les grands penseurs des âges chrétiens, c'est un sentiment instinctif de la noblesse, de la fierté et de la dignité humaine héritée du catholicisme.

Comment cet esprit français, fidèlement gardé, constitue-t-il un préservatif pour la langue française, une garantie de survie pour notre idiome? La langue n'est que l'ensemble ou la combinaison variée et nuancée des termes qui servent à extérioriser la pensée. L'intelligence, il est vrai, n'a pas de patrie et la pensée, comme la foi, d'ailleurs, n'a pas de langue. Le maintien et la conservation d'un esprit peuvent devenir un moyen puissant pour la conservation d'une langue, cet esprit postulant en quelque sorte le langage qu'il s'est fabriqué et se voyant obligé d'y recourir pour communiquer les complètes et grands desseins qui jaillissent d'une intelligence toujours en fermentation. Voilà comment la survivance de l'esprit français appelle et garantit la survivance de la langue française.

#### Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billec; émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebot, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: BÉLÉ 3361

#### La lecture

Une enquête chez nos collégiens — Les auteurs favoris n'ont guère changé depuis vingt ans — La lecture n'exerce que peu d'influence sur le parler de nos enfants — Les livres canadiens

#### Travail de R. P. Louis Taché, C.S.S.P.

Québec, 30. — Résumé du travail présenté lundi matin à la première section des moeurs par le R. P. Louis Taché, C.S.S.P., de Saint-Alexandre de Gatineau, sur la lecture et son influence sur la formation de l'esprit français.

Les assertions et les conclusions de ce rapport sont basées sur 586 réponses d'élèves et sur les renseignements fournis par la direction de 24 collèges de la province de Québec, des autres provinces du Canada et des Etats-Unis.

1.— Nous constatons que la lecture suivie chez nos collégiens commença pour le plus grand nombre entre 10 et 13 ans. Les lectures semblent coïncider avec le début des études classiques. La très grande majorité ont répondu qu'ils lisaient plus au collège qu'en vacances. Comme on pouvait s'y attendre, les lectures de vacances sont plus fréquentes chez les élèves des hautes classes que chez ceux des basses classes; ils sentent mieux que leurs cadets la nécessité de compléter les données du cours. Dans les villes, la lecture occupe une place plus importante que dans les campagnes. Dans l'ensemble ceux qui ont la fringale de la lecture paraissent rares et ceci confirme peut-être l'affirmation maintes fois répétée que nos enfants sont peu soucieux des choses de l'esprit.

2.— Les jeunes semblent lire tous les genres. Quant aux auteurs préférés, ils n'apparaissent pas très différents de ceux qui avaient des honneurs, il y a vingt ans. La plupart lisent les quotidiens à esprit catholique et national comme le Devoir, le Droit, l'Action Catholique, 69% ne lisent que du français, seulement 3% préfèrent l'anglais au français. D'autre part on trouve plus de livres français que de livres canadiens entre les mains de nos enfants. Dans l'ensemble, les lectures de nos collégiens représentent un niveau moyen d'intellectualité et de moralité, n'atteignant ni à l'idéalisme ou au mysticisme ni d'autre part à la littérature de bas étage.

3.— La façon dont nos collégiens lisent varie beaucoup selon qu'ils cherchent dans la lecture une pure distraction ou un perfectionnement de leur culture et de leur style. Dans le premier cas, nos jeunes gens ne lisent que ce qui les intéresse et, suivant l'expression usuelle, dévorent les livres. La lecture faite en vue d'une amélioration personnelle est généralement accompagnée de notes soit sur le vocabulaire, sur les passages remarquables, ou sur l'ensemble de l'ouvrage. On rencontre surtout dans les hautes classes ceux qui prennent des notes.

4.— Pour le langage, il faut admettre que la lecture n'a exercé que peu d'influence sur l'amélioration du parler de nos enfants. Il n'en est pas de même pour le langage écrit. L'influence de la lecture profitable se marque chez nous dans le sens de la formation de l'esprit français. Si l'on prend le soin de mettre à la portée de nos enfants les livres de chez nous, on formera ainsi un esprit où se réuniront la douceur et la beauté du pays de France avec la vigueur d'un pays nouveau où une race ancienne a retrouvé sa jeunesse et où dans une effervescence bien naturelle un peuple nouveau cherche sa voie.

#### L'institutrice

Le dévouement des institutrices — La diction — La lecture des livres canadiens — Les moyens de perfectionnement

#### Travail de Mlle Cécile Rouleau

Québec, 30. — Résumé du travail présenté à la deuxième section des moeurs par Mlle Cécile Rouleau sur le rôle de l'institutrice à l'école primaire.

Nous devons nous rappeler, à l'occasion de notre congrès, le dévouement inlassable de nos institutrices. Elles ont contribué dans une très large mesure à conserver chez les jeunes l'amour du parler français qui fut souvent en butte à des gens sans scrupules, qui par leur publicité néfaste ont nul beaucoup au travail de nos institutrices.

Nous sommes heureux des résultats obtenus jusqu'à ce jour. Il nous faudra continuer dans l'enseignement les méthodes déjà employées et aussi continuer l'attention portée à la sonorité des syllabes. Des leçons de diction pour les élèves des cours supérieurs auraient un très bon effet sur la prononciation. La lecture des livres canadiens donnera plus d'idéal de la langue et du pays que la lecture de livres qui occupent notre esprit aux choses d'ailleurs.

Les bibliothèques paroissiales possèdent de très beaux ouvrages qui seraient bon de faire lire par les élèves.

Nos institutrices possèdent les connaissances requises pour l'enseignement. Elles ajoutent à leur profession un dévouement incessant et nous devons reconnaître tant de zèle par une reconnaissance vive, et aussi nous devons leur fournir les moyens de parfaire leur savoir.

## Qu'on ne veuille ou qu'on ne veuille pas...

Suite de la page 6.

de notre histoire; et je me souviens qu'ils ont coutume de mettre en leurs ouvrages, de la logique et de l'esprit de suite. Le destin est élevé, dites-vous? Je vous réponds que les peuples catholiques, même les plus petits, ne sont point distancés d'être grands. Les obstacles sont redoutables? Pour nous, je le sais encore, le seul état de sécurité; l'état d'héroïsme? Notre foi nous y maintiendra. Il ne sera pas dit que notre catholicisme ne nous aura pas empêchés de mourir dans l'insignifiance, dans la honte de la démission.

La crise est effroyable, insistez-vous? Cependant nombre d'exemples éclatants, dans le monde actuel, nous l'enseignent: la crise a été pour bien des peuples, le départ d'une réaction vitale, puis d'une renaissance, puis d'une marche à la gloire. Et le cycle a été déroulé avec une extraordinaire rapidité. A ces peuples, quel bonheur, quelle grâce est donc venue? Des hommes, des chefs ont commencé par faire passer sur leur pays un souffle de grandeur, soufflé qui a d'abord arraché ces pays à la banalité morbide de la mort, pour leur donner ensuite le sens de leur destinée, la passion de vivre et de se réformer. Et ce souffle de grandeur, où sont-ils allés le chercher? Au creux du passé, dans la tradition vivante. Gonzague de Reynold a écrit, de l'un de ces peuples fortunés, le Portugal: "Toute nation, lorsqu'elle veut se relever d'une longue décadence, regarde nécessairement en arrière, au delà de cette décadence vers l'époque la plus grande, la plus féconde et la plus glorieuse de son histoire. Elle y puise des exemples, surtout des raisons d'espérer." Ce qui veut dire que, pour relever un peuple déprimé, il ne suffit point de quelques réformes sporadiques, mais qu'il faut d'abord lui insuffler des raisons idéales de vie, renouer ses traditions vivantes, le rejeter dans les lignes de force de son histoire. "Gouverner" disait, l'autre jour, le duc italien, "ce n'est pas seulement administrer, c'est encore fixer de hauts signes au pays." Le ministre de finance de Belgique, disait par sa part: "Il ne suffit pas aux hommes de gouvernement d'être de bons intendants; ils doivent être des chefs, des exaltants..."

Par où l'on voit qu'aux chefs, aux gouvernants de notre peuple, nous ne demandons rien d'utopique, rien de surhumain, quand nous leur disons: "Soyez, vous aussi, des exaltants. Au-dessus de ce pays faites passer un souffle électrique, le souffle d'une électricité qu'on ne vous reprochera jamais d'étatiser: l'électricité morale."

#### Nous sommes 2,500,000

A ceux de nos compatriotes qui, à ce simple énoncé d'un Etat français, prennent une mine scandalisée et s'inquiètent moins du sort des leurs que du sentiment de la minorité, je dis: Finissons-nous par découvrir que les Canadiens français sont, en notre province, 2,500,000 âmes; qu'ils constituent près des cinq sixièmes de la population; que ce pays est celui de leurs pères; qu'ils ont le droit d'y vivre; et que la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Toudrait-on soutenir, par hasard, en ces provinces, que la chimère de la puissance de ce droit ne peut croître, en réalité, que ce qui le simple volonté d'exister? Je leur dirais encore: En définitive, que demandons-nous autre chose que la liberté de faire, chez nous, ce qui se pratique dans toutes les provinces du Canada? Il existe des minorités ailleurs que dans le Québec. Les Canadiens français comptent pour 400,000 peut-être dans l'Ontario; les Acadiens forment

# Congrès de la langue française à Québec

Québec, 30. — Hier après-midi, à la salle des promotions de l'Université Laval, S. E. Mgr Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, a présenté un mémoire sur la situation des Manitobains de langue française.

S. E. Mgr YELLE

Le Canadien qui aime son pays et cherche à saisir l'âme qui en assure l'unité profonde et à bien fixer ses réflexions, quand on le ramène à l'Ouest par le vapeur, il traverse les mille milles de la région en grande partie désertique qui sépare Sudbury de la capitale du Manitoba.

Si ce voyageur est d'origine française, il se rappelle qu'autrefois, il y a deux siècles, un groupe d'aventuriers explorateurs, accompagnés des Pères Jésuites Messaige et Aulneau, guidés par le Sieur de La Vérendrye et ses fils, parcouraient les rivières et les lacs que côtoie aujourd'hui la voie ferrée, et à la cadence des rames, faisaient retentir l'écho des forêts et des rochers de joyeux refrains français. Par eux, toute la plaine de l'Ouest était couverte de forêts et les syllabes de France étaient portées jusque aux premiers contreforts des montagnes Rocheuses.

Ce voyageur n'oublie pas que par le même chemin passeront pendant un demi-siècle, à partir de 1818, les premiers prédicateurs de l'Évangile dans l'Ouest: missionnaires de langue française envoyés par l'Évêque de Québec. Et en arrivant à Saint-Boniface, ce qui frappe d'abord le regard sur les rives de la rivière Rouge, c'est le temple magnifique élevé par le grand défenseur de la langue française dans l'Ouest, Mgr Langevin; à l'intérieur de la cathédrale qui émeut profondément le coeur français, c'est de lire à 1500 milles du vieux Québec, ces mots d'espoir: "Le Dieu vivant est au milieu de vous".

Si le voyageur se demande quelles traces durables ont laissées ces découvreurs d'empire et ces fondateurs de civilisation qui portaient leurs noms français et qui parlaient la langue de la douce France, il doit d'abord se rappeler qu'à Saint-Boniface en n'est encore qu'aux portes de l'Ouest canadien; il faudrait parcourir encore 1000 milles pour atteindre le sommet des Rocheuses, et c'est une distance égale à celle qui sépare Québec de Winnipeg (ou Paris de Moscou), qu'il resterait à franchir pour arriver aux paroisses canadiennes-françaises récemment fondées sur les bords de la rivière la Paix, au vicariat apostolique de Grouard.

### La langue

Les trois provinces de l'Ouest couvrent une superficie de 757,000 milles carrés, ce n'est que la cinquième partie de la superficie du Canada, mais c'est trois fois et demie la superficie de la France. Cet immense territoire était peuplé au recensement de 1931 par une population de 2,353,529 personnes (le quart de la population canadienne), établie au Manitoba surtout depuis une vingtaine d'années et dans la Saskatchewan et l'Alberta depuis une quarantaine d'années. Toutes les nations du monde y sont représentées.

De cette population près de 87 p.c. peut parler l'anglais, un peu plus de 6 p.c. sait le français et près de 7 p.c. ne parle ni anglais ni français.

De la population sachant le français, 1,143,138 — 21 p.c. (30,291) — n'est pas d'origine française; par contre, 17 p.c. de la population d'origine française (23,269 sur 136,116) ne parle plus français.

Pour comprendre la pleine signification de ces chiffres, il faudrait les mettre dans leurs cadres concrets de géographie humaine et les expliquer dans leur évolution historique, les voir dans leur enveloppe sociale et ethnographique et dans le triple milieu politique et juridique de chacune des trois législations provinciales des provinces des Prairies. On comprendrait facilement qu'un tel travail dépasse les cadres de cette communication autant que mes propres renseignements et mes moyens d'investigation. Je me contenterai donc de quelques notations un peu plus précises sur les Manitobains de langue française dont je connais un peu moins mal la situation.

### Les groupements

En jetant un coup d'oeil sur une carte ethnographique du Manitoba, on constate que la population d'origine française, soit 47,039 sur 700,139, est surtout groupée dans un rayon d'une centaine de milles autour de Saint-Boniface et dans la plaine de la rivière Rouge; au sud-ouest, dans la région ondulée de Pembina; à l'ouest dans le bas de la rivière Assiniboine; au nord sur la rivière Winnipeg. Ajoutons quelques groupes plus isolés autour du lac Manitoba et dans l'ouest de la province.

La population des groupes ruraux bien organisés s'élève à environ 22,000. Quatorze mille font partie de l'agglomération urbaine dont s'entassent les 2800 habitants de Winnipeg et des municipalités environnantes. De ces 14,000, 9,000 environ forment les deux paroisses de langue française de Saint-Boniface et du Sacré-Coeur de Winnipeg. Le reste de la population soit environ 6 à 7,000 est dispersé sur tout le territoire manitobain jusque dans les régions non organisées du nord, les villes de Le Pas et de Flin Flon, les régions minières du nord et de l'est. Sur les municipalités manitobaines il y en a au moins 75 où la population d'origine française ne dépasse pas cent personnes. Dans ces conditions, on comprend facilement que près du dixième de la population d'origine française ne parle plus français, soit 4,540 sur 47,039. Par contre 10,178 personnes d'origine étrangères comprennent le français, ce qui porte à 52,677 le nombre de personnes sachant le français, soit 7,5% de la population totale de la province.

### Originaires du Québec

Une grande partie de la population française du Manitoba, vient elle-même, ou ses ancêtres viennent de la province de Québec, plusieurs sont venus de la vieille province après un stage plus ou moins long aux Etats-Unis. Un certain nombre vint directement de France à la suite des disciples de Dom Gréin en 1892 et les années suivantes. Ce groupe forme aujourd'hui deux ou trois paroisses bien organisées.

Quelques milliers, descendant des pionniers français qui se sont unis aux femmes du pays dans les premiers temps de la colonie, forment la race méisée. Enfin 1200 à 1500 sont d'origine belge.

Nos municipalités civiles n'ont là-bas aucune relation géographique ou légale avec la paroisse, et sur les 125 municipalités des villes, il y en a à peine 7 ou 8 où notre élément ait une faible majorité. Dans ces conditions, si l'influence des nôtres peut s'y faire sentir en bien des endroits, on ne peut cependant y trouver une ambiance protectrice de la langue et de l'esprit français.

### La paroisse manitobaine

C'est la paroisse catholique qui reste le centre protecteur des traditions françaises et de la langue maternelle. Le dimanche matin nos gens viennent de 4, 5 et parfois 8 ou 12 milles, car la paroisse manitobaine est moins peuplée et plus étendue que la paroisse québécoise. Réunis autour de la petite église paroissiale, avant et après le service divin, ils échangent, en français, leurs impressions avec la même familiarité bonhomme que leurs cousins du Québec. On s'entretient des petits événements de la localité, des nouvelles des autres paroisses; si est frappant de constater combien les Manitobains de langue française se connaissent mal les uns des autres; on ne s'entretient pas les souvenirs du vieux Québec, on s'y passionne même pour les révolutions politiques qui s'y déroulent, on prévoit le rendement de la prochaine moisson en supputant le prix du blé, ou en exprimant des craintes sur la rouille menaçante ou les saute-elles qui peuvent venir quand la sécheresse n'est plus à craindre. Et à côté de l'église, près du mur des vivants, le petit cimetière recense en silence ces milliers de pauvres pierres ou d'humbles monuments, les noms des sœurs, des noms bien français qui rappellent les traditions de courage, d'endurance et de fidélité de ceux qui sont partis pour un monde meilleur.

À l'intérieur de l'église, la prédication se fait en français par des prêtres de langue française. Dans une quarantaine de paroisses les Manitobains de langue française sont unis en groupes suffisamment homogènes pour qu'il ne soit pas nécessaire d'employer d'autre langue que le français à l'église. Dans une dizaine de paroisses en plus la prédication se fait en français et en une autre langue; anglais, polonais ou flamand. Dans nos paroisses le prêtre reste, en même temps que le témoin du surnaturel, un des meilleurs ouvriers de la survie française.

### Langue et religion

Bien que la vérité religieuse qui commande l'assentiment de notre foi soit destinée à tous les peuples et ne soit le lot d'aucune race en particulier, il n'en reste pas moins vrai, l'expérience le prouve, qu'au creux d'une psychologie vivante on ne pratique pas impunément la vivisection dans les sentiments intimes les plus profondément ancrés au coeur de l'homme. L'affaiblissement ou la perte des uns, produit un contre-coup certain sur la force de résistance et d'épanouissement des autres. Dans nos milieux de l'Ouest canadien en plus le Français qui s'anglicise subit presque fatalement l'influence dominante de la majorité; ou au Manitoba, il y a sur 600,139 individus parlant l'anglais, dont 368,010 d'origine britannique, 19,051 personnes d'origine britannique qui sont catholiques. Dans un tel milieu, l'assimilation conduit très vite au mariage mixte, et le mariage mixte conduit dans une proportion effrayante à la perte de la foi ou au moins à l'abandon de la pratique religieuse.

De même la conservation du sens catholique avec ce qu'il comporte nécessairement de bon sens, d'équilibre, de juste appréciation des valeurs d'âme, des éléments de culture spirituelle, d'élévation au-dessus d'un matérialisme rabaissant et niveleur, aide à nos gens à rester plus attachés aux traditions ancestrales, à la langue de famille qui ont modelé leurs âmes et ne peuvent être abandonnées sans amincissement spirituel.

Je n'ai pas les renseignements qui me permettraient d'établir une comparaison entre les personnes d'origine française qui ne parlent plus leur langue, au Manitoba, et celles qui ne sont pas catholiques; les chiffres du recensement de 1931 suggéreraient une étude intéressante à faire sur ce sujet: sur 47,039 personnes d'origine française, 4540 ne parlent plus français et 3,719 ne sont pas catholiques.

En Saskatchewan, sur 50,700, 8,497 ne parlent plus français et 6,020 ne sont pas catholiques. En Alberta sur 38,377, 10,232 ne parlent plus français et 6,274 ne sont pas catholiques.

## La situation des Manitobains de langue française

**"Les Manitobains de langue française ont appris de dure expérience que l'on ne conserve que ce que l'on est disposé à défendre tous les jours résolument; ils ont conservé leur héritage français parce qu'ils l'ont voulu; ils entendent, sans se faire illusion sur les difficultés de demain, continuer à se défendre pour conserver leur héritage français"**

### UN SECRETARIAT PERMANENT DES GROUPES FRANCAIS D'AMERIQUE

#### Le mémoire de S. E. Mgr Yelle au Congrès de la Langue française

se comprend plus des deux tiers des prêtres au travail, soit 175 sur 260, et les religieux de langue française sont au nombre de 850 environ sur 1050, soit 80%.

#### La salle paroissiale

À côté de l'église, vous trouverez au Manitoba, presque partout, même dans les paroisses les plus pauvres, la salle paroissiale, qui est comme le complément social nécessaire. La salle paroissiale permet de prolonger la conversation "du perron de l'église", elle donne à la paroisse manitobaine un caractère plus familial encore que dans la province de Québec; à la salle paroissiale tous les Manitobains sont frères, on se sent chez soi avec la liberté de conversation et la jovialité d'allures qui ne sont pas de mise à l'église. C'est là qu'ont lieu les fêtes paroissiales, les repas de famille ou de paroisses; là s'organisent les soirées de l'effort, les soirées de l'amour du français et de cultiver la pureté de la langue, c'est là que l'on reçoit les délégués de la vieille province en tournée d'évangélisation française; là que l'on discute des voies et moyens d'agrandir l'église ou de réparer le presbytère, là que l'on organise les parties de cartes, les bazars, les ventes de charité qui permettront de trouver les ressources nécessaires à ces travaux ou simplement aux dépenses ordinaires de la paroisse. La salle paroissiale contribue ainsi à entretenir et à développer la connaissance mutuelle, l'union, elle prémunit contre le danger de la fréquentation des réunions protestantes et des rencontres qui pourraient aboutir aux mariages mixtes; disons qu'elle est au Manitoba un bon soutien de la langue et de l'esprit français.

#### La gogère du bilinguisme

Ce peuple qui sort de l'église ou de la salle paroissiale, si nous le suivons dans ses foyers, nous l'entendons parler français. A la campagne les relations nécessaires avec l'extérieur ou ne résistent que dans la mesure où l'anglais, la vente et à l'achat des produits et le foyer est moins menacé qu'à la ville par l'envahissement des habitudes, de l'esprit, de la langue de la majorité. Dans les centres urbains, en effet, au bureau, à l'usine, au chantier de travail, c'est l'anglais qui prédomine, pour ne pas dire qui est exclusivement employé. La langue anglaise devient rapidement plus familière, c'est le mot anglais qui monte spontanément aux lèvres et qui risque d'envahir le foyer. Danger trop réel contre lequel on tâche de réagir, et pour réagir, il faut que l'esprit français reste assez vivant pour remonter sans cesse le courant, il faut que du fond des coeurs restés français, il monte continuellement vers les lèvres un afflux capable de percer l'atmosphère enveloppante de dessein l'ététréme étouffante, de vaincre l'habitude facile du moindre effort, de laisser aller, capable d'entretenir sans relâche le miracle psychologique d'un bilinguisme presque complet dans toute les classes de la société et non seulement dans une élite intellectuelle.

Et en se demandant si cette gaucherie est possible on se tourne instinctivement vers l'école, on se demande ce qui grandit dans le coeur de l'enfant. Or l'école officielle, disais au dernier congrès de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, le président d'alors, M. le magistrat Lacerte, avec l'anglais comme seule langue d'enseignement, est à mentalité anglaise. Du point de vue religieux elle est protestante. Du point de vue national, l'enseignement est partiel, incorrect, injuste."

#### Histoire humiliante

Et, en effet, le dualisme scolaire, limité du Québec, introduit dans la constitution manitobaine en 1870 n'a pu résister au fair-play et à l'esprit d'équité de la majorité montante. En 1890, la population de langue française ne forme plus que 8 p.c. de la population totale. On sait l'histoire humiliante que je ne refais pas ici; l'humiliation se complétait en 1916 par la suppression pure et simple du français à l'école (1). C'était quatre ans après le premier congrès de la langue française au Canada et c'était pendant les jours glorieux où les Canadiens, au delà des mers, se battaient pour la liberté des peuples et la défense des minorités.

L'Association des Canadiens français du Manitoba fut fondée. Mgr Langevin disait au premier congrès de la langue française, ici même: "Nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens français à la frontière du Québec et de leur dire: "Hors de là vous n'êtes pas chez vous". Nous sommes chez nous partout au Canada." (2)

En des circonstances difficiles le successeur de Mgr Langevin, Mgr Béliveau, fit l'application opportune de cette fièvre déclaration:

#### "Gardons nos positions"

"Gardons nos positions, conservons ce que nous avons, si nous voulons du français au Canada c'est à nous d'en mettre."

L'Association d'Education prit ces paroles comme programme d'action: elle résolut de conserver la langue française dans l'école et l'esprit français au coeur des écoles: elle veilla sur l'école, recruta et forma des éducateurs, stimula et éclaira les pères de famille, réunit les bonnes volontés, éveilla les assoupis et les découragea: elle resta toujours très près de la réalité, pendant vingt ans, elle a actualisé ses méthodes, elle a fermi ses positions, elle a conquis la confiance des Canadiens-français, s'est imposée à l'attention et au respect de l'autorité publique, s'est attiré l'admiration de tous les groupes français et a servi de modèle aux organisations similaires des autres provinces anglaises du Canada. Son vice-président actuel, M. Camille Fournier pourrait s'écrier récemment: "Nos positions légales nous ne les avons pas reprises, nos droits nous ne les avons pas reconquis, mais nos efforts constants ont établi un état de fait qui honore les chefs qui nous ont guidés et qui équivalent presque à une reconnaissance juridique." (3)

(3)—La Liberté, 7 avril 1937.

#### Documents émouvants

Je ne connais pas, sur l'état des Manitobains de langue française de documents plus instructifs et plus émouvants à la fois dans leur apparente sécheresse et leur vibrant absence de tout élément théâtral que les comptes rendus des différents congrès de l'Association qui se sont tenus tous les deux ans depuis 1916.

#### Les écoles

Du compte rendu du Congrès de 1936, je prends les renseignements suivants que je complète en les mettant à date. Il y a chez nous une municipalité scolaire pour chaque arrondissement scolaire. Des commissaires représentants des pères de famille s'occupent des dispositions de la loi. Sur 2,050 districts scolaires, 145 à 150 sont contrôlés par des commissaires de langue française. Ces commissaires au nombre de 450, forment une association en contact intime avec l'Association d'Education, et qui a une influence notable dans les conventions générales des Commissaires d'école du Manitoba, fait le magistrat Lacerte, ancien président de l'Association, et M. Marion, président actuel, font partie du bureau de l'Association générale qui comprend huit membres. Pour maintenir les commissaires et les pères de famille en éveil, l'Association d'Education a organisé des cercles paroissiaux, qui dans certains endroits pourraient être plus actifs, mais qui somme toute s'efforcent d'organiser des soirées françaises instructives et récréatives dans chaque paroisse. On maintient l'attention éveillée sur la question scolaire et d'entretenir l'amour du français au fond des coeurs, et son influence pratique au foyer et autour de l'école. L'éducateur est l'âme de l'école. L'Association d'Education l'a compris dès le début. Une association des instituteurs a été formée en relation très intime elle aussi avec l'Association générale. La ligue des institutrices de langue française a un bulletin mensuel. Nous avons actuellement tout près de 300 instituteurs et institutrices dont la moitié environ est formée par des religieux et des religieuses.

Tous possèdent actuellement le diplôme d'état de première ou de deuxième classe (4), et plusieurs sont bacheliers.

Dans les premières années, le nombre des éducateurs sachant le français faisait défaut, l'Association fournit des bourses d'études

pour les élèves de l'école normale. Aujourd'hui il serait difficile, à cause de la crise financière, de continuer ces déboursés, d'ailleurs le nombre de nos éducateurs est maintenant suffisant et le recrutement se fait normalement; l'Association porte ses efforts du côté de la formation pédagogique française et catholique.

#### Cours pédagogiques

Car les cours de l'école normale de l'Etat, et il n'y a pas d'école normale catholique depuis 1916, ne préparent ni à l'enseignement du français, ni à l'enseignement du catéchisme. L'Association d'Education a organisé des cours de pédagogie française et religieuse. Actuellement, il y a une semaine pédagogique pendant les vacances d'été, et quelques réunions durant la semaine de Pâques. La moyenne des assistances, même en plein milieu des vacances, s'élève à 75 ou 80 pour cent. Il y a à une manifestation très consolante quand on se rappelle que l'assistance à ces cours est complètement libre et n'a pas de contrôle officiel. Depuis quelques années ces cours pédagogiques sont donnés aux élèves de l'école normale. Des examens ont été passés cette année, et l'Association est à rechercher les moyens d'assurer une sanction efficace à ces examens.

#### La français à l'école

Ces institutrices et institutrices enseignent le français à l'école, en tenant compte des difficultés locales, en certains endroits où il n'y a à l'école que des enfants de langue française, la situation est plus facile. Les inspecteurs du gouvernement, à quelques rares exceptions près, ont suffisamment d'intelligence pour se contenter de constater que le programme officiel de l'Etat est rempli. Ailleurs, la situation est plus difficile, et en plusieurs endroits on enseigne le français en dehors des heures scolaires avant ou après la classe.

Pour assurer l'efficacité de cet enseignement français, l'Association d'Education a organisé un programme complet pour toutes les années de cours jusqu'à la deuxième année. Ce programme est sans cesse tenu sur le métier pour l'adapter aux circonstances et assurer l'efficacité de l'étude de la langue française.

#### Concours de français

Le contrôle de cet enseignement se fait par les concours de français en mai, et par la visite des écoles. L'Association a organisé les concours de français, et en 1936 le nombre des concurrents, de la quatrième année d'études à la douzième s'élevait à 2758, représentant 109 écoles et 47 paroisses. Sur ce nombre, 338 élèves appartenaient au cours moyen, c'est-à-dire de la neuvième à la douzième année. Le nombre des concurrents a quadruplé depuis 1923. Le rapporteur du comité de fonctionnement scolaire au dernier congrès de l'Association pouvait déclarer: "Nous avons à peu près atteint le maximum. Sinon, nous n'en sommes pas loin". J'ai eu l'occasion de feuilleter quelques copies de concurrents de douzième année, et, sans être spécialiste en la matière, je puis affirmer que le concours ne pêche pas par excès de facilité.

Mais le concours n'est qu'un épisode passager dans l'année scolaire. L'Association s'est rendue compte qu'il fallait suivre l'enseignement français tout le cours de l'année: deux visiteurs parcourent les écoles en son nom. Les deux visiteurs ont atteint ainsi, durant l'année scolaire qui s'achève 165 écoles dans 47 paroisses, questionnant 7,952 enfants, dont 4,000 environ sont entre les mains de religieux ou religieuses de langue française. Ici l'on peut dire sans restriction, je pense, que nous atteignons le maximum.

Les rapports des visiteurs d'écoles, les comptes rendus des Congrès, les renseignements sur les écoles et les instituteurs et institutrices, un aperçu des difficultés scolaires qui surgissent dans différents endroits du territoire, la correspondance avec le département de l'Education (on a dit avec apparence de raison que l'Association jouait le rôle pour nos écoles, d'un ministère de l'Instruction publique auprès du gouvernement) tous ces documents sont conservés aux archives d'un secrétariat permanent ou d'un secrétaire est continuellement au service des commissaires, des instituteurs et de tous ceux qui s'intéressent à la question scolaire.

#### Perception annuelle

L'entretien de ce secrétariat, les frais de visiteur exigent chaque année une somme assez rondelette. Pour subvenir à ces dépenses, l'Association fait chaque année "une perception". Des délégués du bureau central se rendent dans chaque paroisse de langue française, à l'issue de la grand-messe, rappellent à la population le but et le

travail de l'Association, et recueillent l'obole de chacun. Les sommes recueillies ainsi par l'Association de 1916 à 1935 dépassent un peu \$60,000.

#### Le collège de St-Boniface

Au-dessus de l'enseignement primaire et moyen, l'enseignement classique est donné au collège de Saint-Boniface, qui s'est annexé l'an dernier un collège féminin où les RR. SS. des SS. Noms de Jésus et de Marie préparent au baccalauréat de l'Université. Le collège de Saint-Boniface, qui est la plus vieille institution d'éducation du Manitoba, et l'un des trois collèges classiques de langue française à l'ouest des Grands Lacs, fait lui-même partie intégrante de l'Université du Manitoba. Le R. P. Béliveau, recteur du Collège, dans une causerie à la radio, à l'occasion du 60e anniversaire de l'Université du Manitoba, résumait ainsi l'oeuvre du Collège: "Il a préparé un clergé distingué et nombreux, si l'on considère la faible proportion des élèves qui finissent leur cours. Il compte parmi ses anciens élèves deux évêques, un grand nombre de prêtres, et même dans tout le Canada et les Etats-Unis, il a fourni des sujets à de nombreuses communautés religieuses... Cette élite existe aussi chez les laïques. Elle doit à son collège l'Instruction religieuse, la philosophie et la mentalité catholiques... Au point de vue français en même temps que catholique, le collège a été un facteur essentiel de notre survie. Sans lui, il n'y aurait pas maintenant de classe instruite française."

Je m'insiste pas. L'oeuvre du collège de Saint-Boniface est semblable à celle qui remplit dans la province de Québec les institutions similaires. J'ajoute seulement que pour nous maintenir là-bas, la haute culture traditionnelle est une nécessité pour notre race.

#### La classe dirigeante

Si vous me demandez la part d'influence sociale qu'exercent les Canadiens français au Manitoba, je dois reconnaître qu'ils ont subi directement les conséquences de la crise financière; bien des fortunes ont sombré; bien des positions importantes ont été perdues. Il y a actuellement très peu d'employeurs de langue française. Dans la classe professionnelle, 20 médecins sur environ 600; une dizaine d'avocats; sur 50 juges de différentes juridictions, 4 sont de langue française, parmi lesquels le juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba; à Ottawa, un sénateur sur 6; un député sur 17; au provincial, 2 députés sur 55, avec une influence qui peut facilement être décisive dans 10 ou 12 comités. On vient de publier pour la population de Winnipeg et de Saint-Boniface un "Indicateur-bottin", des professionnels, hommes d'affaires, marchands, employés de magasins et de bureau on y relève 280 noms.

Cette liste n'est certainement pas complète, ajoutons-y une trentaine de noms de personnes employées dans l'enseignement, un petit nombre de rentiers, un bon nombre de chômeurs; le reste de la population est composé d'ouvriers. A la campagne, nous avons déjà vu que la population rurale doit s'élever à environ 22,000. En généralisant les résultats d'une enquête faite il y a deux ans dans le diocèse de Saint-Boniface, on pourrait conclure que de cette population qui vit directement de la culture du sol, la moitié, du blé à rendu la situation difficile pour un certain nombre de cultivateurs. Cependant le grand nombre, surtout de chômeurs, semblent devoir profiter de cette dure expérience pour améliorer les méthodes de culture et s'orienter plus volontiers vers la coopération sous toutes ses formes.

#### La "Liberté"

Un hebdomadaire fondé il y a vingt-cinq ans, la Liberté, sert pratiquement d'organe à l'Association d'éducation, apporte à ses abonnés les nouvelles des différents paroisses, en fournissant un résumé de ce qui dans le monde est de nature à intéresser au point de vue catholique et français. L'élite de la population s'intéresse aux questions artistiques et littéraires, bien que par la force des choses le nombre de privilégiés ne puisse être très élevé.

Une Société historique locale, fondée en 1902, a publié quelques ouvrages concernant l'histoire de l'Ouest, par exemple les Lettres de Mgr Provencher, l'itinéraire du voyage de l'abbé Belcourt à la Rivière Rouge en 1831, le Rapport de Mgr Taché à la Propagation de la foi en 1888, etc. Elle a découvert en 1908 au Fort Saint-Charles, dans le lac des Bois, les restes du P. Aulneau, S.J., du fils ainé de La Vérendrye et de leurs compagnons massacrés par les Sioux en 1736. Depuis quelques années, faute de ressources, la Société doit limiter son activité.

#### Faiblesse

Voilà quelques manifestations de l'esprit français au Manitoba, quelques indications sur la portée de son activité, sur son influence, sur sa volonté de maintenir la langue et les traditions françaises aux foyers des traditions françaises de langue française, sur les moyens employés pour atteindre ce but; je ne m'arrêterai pas à entrer dans des détails plus circonstanciés qui demandent des études spéciales. Au titre des faiblesses: la pauvreté du vocabulaire, l'envahissement de la syntaxe par des tournures anglaises, l'absence de goût pour les lectures françaises, la pénétration des "magazines" américains, l'influence déprimante d'une petite minorité anglicisée ou en train de l'être, la minorité victima parfois de circonstances presque incontrôlables où dont le soutien est fait de préjugés, de snobisme et d'ignorance, toutes ces difficultés ne feraient que mieux ressortir le travail énergique, persévérant, courageux de la majorité ardente et combative qui entend rester elle-

même et qui ne désespère pas de l'avenir. Il est juste d'ailleurs d'ajouter que si la majorité de langue anglaise n'a pas su, à un moment donné, être généreuse, ni même respecter la justice, nous trouvons parmi nos sympathisants de langue anglaise des sympathies intelligentes et dévouées. (5)

Je fais la part des misères quotidiennes; si je vous disais que les Français du Manitoba sont tous jours unis, qu'ils comprennent tous sans exception, comme l'élite dont j'ai tâché de vous résumer les oeuvres, l'importance de notre survie, qu'ils savent toujours mieux l'intérêt général au-dessus de l'intérêt particulier, que j'ai tâché de vous résumer, mais que j'ai aussi vu se manifester dans l'aspirit de nos amis et de la pitilessé, l'individualisme outrancier, vous ne les reconnaîtrez pas pour vos frères de race française, de génie latin... et de nature humaine.

#### Deux dangers

A travers et au-dessus de ces faiblesses attribuables à l'humaine misère ou rançon de qualités sérieuses je veux, en passant, signaler deux dangers en plus de ceux que peut laisser soupçonner l'exposé que je viens de faire.

Le premier est l'influence étonnante qui nous vient du sud, de Winnipeg nous sommes à 60 milles des frontières américaines, nous sommes à 500 milles de Saint-Paul, Minnesota, c'est le tiers de la distance qui nous sépare de Québec, et Chicago est à mi-chemin de Montréal. Les émissions radiophoniques viennent bien plus facilement d'une vingtaine de postes américains que d'Ottawa ou de la Province de Québec. A part quelques émissions locales nous ne pouvons entendre comme français à la radio que ce qui nous vient par Radio-canada sans nous plaindre d'admissions que ce n'est pas suffisant pour exposer nos camarades à oublier l'anglais. Le monde anglo-saxon de l'Ouest canadien est profondément américanisé. Idées, moeurs, cultures, principes ou absence de principes d'éducation, journaux, revues, partout l'influence vient du sud bien plus que de l'Est ou d'Europe, et cette influence, à tout prendre, est matérielle. Nulle part en dehors des centres de langue française, il ne semble y avoir de réactions profondes. Une certaine ferveur de patriotisme britannique souvent plus tapageuse et superficielle qu'influente cache cette pénétration profonde, mais n'empêche pas ses effets déprimants au point de vue spirituel. Au fond je crains que la pénétration matérialiste qui déchristianise l'âme soit un danger plus grave et plus imminent pour nos groupes de l'Ouest que l'anglicisation de la langue.

#### Pour résister

Nous comptons pour résister à cette influence dangereuse sur l'esprit catholique que nous travaillons à intensifier, sur nos organisations paroissiales, sur des relations plus intimes et plus fréquentes avec la province de Québec. Nous finissons par être par pouvoir capter les ondes françaises des postes québécois, dans quelques mois un service d'avions nous apportera en dix heures journaux et revues de Québec et de Montréal. Nous comptons aussi — j'allais dire surtout — sur l'influence générale de culture catholique et française que la province de Québec se doit d'exercer dans tout le Canada.

Et, à ce sujet, il est certaines opinions venues de la vieille province qui émeuvent profondément les minorités des provinces anglaises. Je ne veux pas souligner les propos profils légers tenus par certains jeunes, qui se sont amusés d'avoir nous apporter en dix heures journaux et revues de Québec et de Montréal. Nous comptons aussi — j'allais dire surtout — sur l'influence générale de culture catholique et française que la province de Québec se doit d'exercer dans tout le Canada.

#### Séparatisme

Mais quand sérieusement nous entendons parler de séparatisme pour la province de Québec, nous voyons là, non pas des paroles de salut, mais des paroles de découragement et de défaitisme et nous nous disons: si les Canadiens français du Québec ne sont pas capables de rester eux-mêmes et de s'imposer à leurs concitoyens de langue anglaise à l'intérieur d'un même Canada, nous ne voyons pas comment ils pourront résister à l'influence des relations internationales dans une Amérique de langue anglaise et de moeurs américaines. Et d'autres ajoutent, si les Canadiens français du Québec ne peuvent se défendre, quand organisés, chez eux, ils représentent le quart de la population canadienne, que ferons-nous donc, nous minorités perdues à raison de un contre 15 ou 20 dans les provinces anglaises? Nous demandons à nos frères du Québec de prendre conscience de ce scandale.

L'attitude qui nous édifie et qui nous encourage, au contraire, dans

(suite à la page 9)

(5) Dans une série d'articles publiés dans les journaux au cours des mois derniers sous le titre: *My Discovery of the West*, Stephen Leacock remarque: "Early Manitoba was bilingual. Its Parliament, its schools were French and English... From this joint heritage the course of history dispossessed them... Can one wonder that the French feel, one must not say a bitterness, but a wistful regret for their lost Northwest. And suppose we had had it and shared it on equal terms, with a bilingual culture to match the older East, it might seem perhaps a more balanced Canada, a more real unity... But the French increase and multiply. Their day may be coming. A distinguished Scottish Franco-Canadian of Montreal told a Vancouver lunch club, a few years ago, that if immigration remained blocked, the French would come into their own. They would have their revanche du berceau." — Globe and Mail, Toronto, 1er mai 1937.

# Au Congrès de la langue française à Québec

## "Il y a encore du français en Louisiane"

Salut à Québec et à Laval — Les prophètes de malheur — La langue que l'on parle en Louisiane n'est pas du jargon — Le Code Napoléon, base des lois civiles — Le voyageur du Canada, l'exilé de l'Acadie, l'émigré de France ont vécu pendant 175 ans du passé français — Ce sont eux qui ont intéressé le gouvernement et les universités au Congrès de Québec — Renouveau de culture française

### Texte du discours de M. le curé J.-B. Lachapelle, de Léonville, Louisiane, à la séance publique de mardi après-midi

Québec, 30. — C'est avec un fier orgueil et une émotion très sentie qu'un curé louisianais vient prendre la parole aux assises nationales du Deuxième Congrès de la Langue française en Amérique, dit M. le curé Lachapelle.

Laissez-moi, à titre de Canadien d'abord et de Louisianais, laissez-moi à titre de Français d'Amérique et au nom de toute la délégation louisianaise, saluer Québec.

Québec! le berceau, le foyer et le château fort du français sur ce continent américain; Québec! immortalisée par ses victoires et des défaites; Québec! où chaque pavé a sa part d'histoire française, où l'hospitalité est si ouverte, si polie et de là si française!

C'est un honneur de te saluer; c'est un honneur et une joie d'être tés invités.

Comme il fait bon de vivre ici au moins pour quelques heures!

Honneur et joie non moins sentis d'être les invités de l'Université Laval, que nous saluons avec non moins de respect et de nervosité.

Université Laval! aux murs patinés par le temps, grande et vénérable par ses fondateurs, directeurs, professeurs et élèves, ruhe ardente de tout mouvement intellectuel et religieux, jalouse gardienne de la haute culture classique, étoile qui brille partout, même au golfe du Mexique. Nous savons qu'entre ces murs ont été formés les héros, les chefs de file de la civilisation française en Amérique.

À vous deux, Québec et Laval, nous venons rendre compte de nos expériences, vous dire nos luttes et combats, vous présenter nos blessures pour pansement.

Nous venons à vous pour nous remettre, pour recevoir une nouvelle dose de foi et de courage en la grande cause si chère à tous, je veux dire la langue et la culture françaises en Amérique.

Monsieur le juge, votre présidence est pour moi un honneur et aussi une source d'intimidation; car, il me sied beaucoup mieux de prêcher la Vérité à nos bons créoles de la Louisiane qu'à une étoile du barreau canadien.

Cependant, sous une telle étoile je me sens sain et sauf.

### L'esprit français en Louisiane

"L'esprit français en Louisiane, la langue, ses difficultés et ses espoirs de survie". Tel est le sujet qu'on m'a attribué. Il peut vous sembler complexe et il est en effet d'une complexité assez alambiquée. N'aurait-il pas fait couler des flots d'encre? Mais je m'empresse d'ajouter: flots de valeur bien différente, mais plus ou moins douteuse tant pour la vérité que pour la justice et le caractère qui sont dus aux Louisianais.

Sujet à la fois si discuté et si mal jugé par quelques-uns, mais de première importance et tout d'actualité, surtout durant ce Congrès de la Langue française, qui a pour but de donner une nouvelle directive et de nouveaux moyens de survie.

Je voudrais avoir la méthode du philosophe, la technique de l'avocat, le vernis de l'académicien, le cœur d'or du poète, la voix d'argent de l'orateur pour traiter justement et dignement un tel sujet.

### Les pessimistes

En 1921, alors que je revenais de la Louisiane, des personnes intelligentes et d'une certaine culture me demandaient tout naïvement: "Parlez-vous français en ce pays?" D'autres, ayant eu l'avantage de parcourir cette même Louisiane — à vol d'oiseau, ajouterai-je — s'empressaient d'ajouter: "Hélas! oui, on parle le français là-bas. Mais quelle atrocité! Ce n'est pas du français; c'est du jargon." Et encore ce jargon agonise, se meurt, au dire de ces mêmes qui se faisaient prophètes de pompes funèbres. Une voix à brève échéance, vingt ans, vingt-cinq ans tout au plus, la disparition du français en Louisiane. Comme cela fait mal au cœur français! Comme il nous fait de la peine de voir et d'entendre des frères de cœur et de sang sonner les glas de la langue française au pays ensoufflé de Louisiane.

### Il y a encore du français en Louisiane

Nous sommes frères de la même race; nous sommes fils de la même culture intellectuelle et religieuse. Là-bas, nous sommes moins fortunés que vous l'êtes ici; nous n'avons pas votre vignoble. Ne nous voulons pas cependant recevoir un tel coup de masse. Nous voulons de l'union, nous voulons de la coopération, puisque votre idéal est aussi le nôtre.

Mesdames et messieurs, je ne suis pas venu ici à Québec pour chanter le libéra de la Langue française en Louisiane. Que Dieu m'en garde! Je suis ici pour vous dire à tous d'une voix haute et fière: "Il y a encore du français en Louisiane." Le français n'est pas à l'agonie. Au contraire, je viens vous annoncer qu'il y a un grand réveil, un certain enthousiasme qui fait trembler d'envie nos frères saxons. Je fais une telle assurance, après avoir, neuf mois durant, pris contact avec tout le monde, y compris les paysans des bayous, avec toutes les institutions d'enseignement tant privées que d'Etat; après avoir pris contact avec les chefs religieux et laïques de l'Etat.

Ce contact avait pour objet de travailler au présent Congrès, de monter les concours de français, d'organiser la délégation louisianaise.

Nous avons la certitude que cette déclaration de service vous réjouit, frères du Canada, frères d'Amérique, frères de France.

Elle doit vous réjouir comme elle réjouit le cœur de M. Roy, président de ce deuxième Congrès de la langue française.

Laissez-moi vous dire que M. Roy a été l'un des premiers semeurs d'espérance et de survie française au pays des bayous. Son nom est déjà gravé dans les annales louisianaises; il est connu de tout le peuple.

### La Louisiane française

Faut-il vous prouver mon assertion? Faut-il vous prouver que l'on parle encore le français en Louisiane française? Remarque, je dis Louisiane française, parce que vous avez une partie de la Louisiane où il n'y a pas de Français, où les habitants sont d'origine saxonne, allemande ou italienne. L'Etat de la Louisiane est très grand; ainsi, allez au lac Charles à Shreveport; à Monroe; là on ne trouve pas de Français ou en si petit nombre qu'ils sont nés. La Louisiane française comprend une bonne tranche de la partie centrale, la partie sud et est. Là le français est encore parlé et le sera pour longtemps, si on ne lui livre pas une lutte à mort.

### Souvenirs personnels

Depuis 1920, j'ai tenu groupés autour des clochers qui m'ont été confiés des frères louisianais. Mon peuple est demeuré français d'esprit et de cœur par sa langue, par ses coutumes. Et cette langue, ces coutumes à peu de différence près sont celles du Canada et de la France. Oui, ils entendent la parole de Dieu en français; ils prient en français; ils causent en français, même à la porte de l'église. Je m'empresse d'ajouter qu'avec le français mes disciples se remplissent, les œuvres surissent, pleines de vie, les mariages mixtes sont à peu près disparus (deux sur 250). Ce que j'ai fait, d'autres l'ont fait et le font encore. Et d'autres confrères auraient pu le faire avec les mêmes résultats.

"Voulez-vous du français?" disait M. Roy: "mettez-en".

Sachez respecter et aimer sa langue, ses accents, son sang, sa mère, même en terre étrangère. Sachez aussi respecter et vénérer la langue et les traditions de nos frères, qui s'vivent ici, en France ou en terre d'Amérique.

Respect et cet amour conservent la foi, engendrent la fidélité aux lois du pays, engendrent le patriotisme. Voilà pourquoi le Louisianais français est aussi patriote que n'importe quel Américain vivant sous le drapeau étoilé.

### On parle donc français en Louisiane

On parle donc français en Louisiane. Ceux qui sont venus chez nous objecteront peut-être qu'ils n'ont pas entendu de français, même en Louisiane française. Soit! Ils n'ont pas entendu de français, mais ce qu'ils ont employé, cette langue, n'oubliez pas que le Louisianais est très poli, caractéristique du peuple français, n'est-ce pas? Alors si on lui parle anglais, il répond dans la même langue. Parlez-lui français, il vous répondra en français et il en est très honoré; il s'en réjouit. Cela même chez les professionnels.

Il me serait facile de vous faire défilé toute une litanie de bonnes gens créoles ou acadiens, d'âge mûr, qui ne comprennent ni à ni b ni c en anglais. Toute la délégation pourrait témoigner en ce sens. Une autre objection se présente: ce français n'est pas du français, c'est du jargon.

Mesdames et messieurs, c'est un devoir pour moi, par amour de la Louisiane et aussi par amour de notre langue, de m'attaquer à ces puristes intransigeants. Je crois et fais appel à un certain purisme logique, mais non exagéré.

Qu'est la syntaxe du français parlé et écrit en Louisiane et au Canada? reste la syntaxe de la langue employée en France, rien de mieux; que le vocabulaire soit dans tous les cas exactement le même, c'est ce que je ne crois pas nécessaire. Je ne vois pas du tout pourquoi on voudrait parler à la Nouvelle-Orléans ou à Québec le français de l'Académie alors qu'à Poitiers, à Tours, à Dijon, on parle le français de province qui est particulièrement savoureux et que les écrivains français sont les premiers à apprécier. Il faudrait s'entendre: l'anglicisme, voilà l'ennemi. Il faut éviter à tout prix que les ilots linguistiques français dont la survie en Amérique — tout spécialement en Louisiane — atteste la vitalité, la fidélité, la volonté et l'attachement des descendants des colons ne disparaissent, et ne soient enlevés par un flot de mots anglais plus ou moins habillés à la française. Ce qu'il faut combattre, c'est le langage bêtard et cette combinaison monstrueuse. Mais ne faisons pas la guerre aux provincialismes, aux archaïsmes, qui attestent à la fois l'âge et la persistance de la tradition que nous voulons continuer.

Ce n'est pas que je veuille encenser les Acadiens et Créoles de la Louisiane, en répétant ici qu'ils parlent le langage de la cour de Louis XIV, ce qui est faux; mais ils parlent ou devraient parler un langage qui est celui de leurs pères, qui a survécu et qu'il faut préserver.

Attention aux critiques aboussées des faux puristes qui voudraient enlever toute couleur et toute vie à cette langue vivante pour en faire un langage académique et professoral. D'ailleurs, je suis tranquille: on n'arrivera jamais à réglementer l'usage (on peut tout au plus le constater)... (Gilbert Chinard).

Je demanderais à ces mêmes puristes de faire quelques tanettes dans quelques-uns de nos camps canadiens. Ils devraient alors lancer le même cri. Ils ne le font pas. Pourquoi alors s'en prendre à la Louisiane?

### L'évolution du langage

Le français chez nous a subi une sorte d'évolution du point de vue phonétique. La prononciation a varié et cette variante est due sans doute au climat. Les voyelles difficiles ont été relâchées par les brises chaudes du golfe du Mexique. L'intonation est devenue uniforme comme l'horizon de nos grandes prairies. La Louisiane française ignore tout accident de terrain. L'articulation est devenue lente et paresseuse comme la façon de vivre; nous vivons en climat semi-tropical. Quant au vocabulaire, ce que nous avons perdu en richesse de l'ancien héritage, nous l'avons, si l'on peut dire, gagné par beaucoup de mots d'expressions d'origine indienne, africaine et même anglaise. Nous n'avons plus cette exactitude de prononciation ni l'intonation musicale qui caractérisent le français de France ou du Canada. Par contre, si la langue maternelle a perdu de sa pureté chez nous, elle a évolué dans un sens dont nous sommes fiers, puisqu'elle correspond, dans une certaine mesure, aux exigences et aux besoins de la vie courante.

Voyons et vous jugerez vous-mêmes.

Quant les fermiers s'assemblent pour ramener les bestiaux égarés ou éparpillés dans les vastes prairies, ils vont au "large" et les "virent" à droite ou à gauche, de même que leurs ancêtres — les Bretons — allaient au large et viraient de droite ou gauche.

Au foyer, les termes maritimes ont eu raison de tout changement. Quant on part pour voyager, au lieu de prendre le train à la gare, on prend les chars au dépôt. Le train moderne a remplacé ces grands chars dans lesquels les Acadiens transportaient leurs marchandises et la gare a remplacé les dépôts où étaient amoncés les produits du pays prêts à être expédiés. Les mots "chars" et "dépôt" ont résisté au temps.

### L'esprit français

Il faut ajouter qu'un certain vocabulaire indigène s'est marié au parler français. Voilà pourquoi un Louisianais qui rencontre un de ses cousins du Canada ou de France ne peut être abasourdi devant certaines expressions bien françaises et très courantes ici, mais qu'il ne peut pas comprendre.

Si la langue française en Louisiane a un tant soit peu changé en fait de vocabulaire, d'accent, d'intonation, il est resté au Louisianais français quelque chose de précieux, d'intact, d'immuable que les hommes et les choses ne peuvent pas lui arracher et je veux dire l'esprit français. Dans ces moeurs, ces façons d'agir et de penser, l'esprit français est toujours là. Il perce à jour même chez ceux qui ne parlent qu'à peine la langue.

Le Code napoléonien est la base des lois civiles chez nous. Les idées de justice en matière de lois sont les mêmes qu'en France. Les moeurs de famille, les us et coutumes sont les mêmes qu'ici. Venez, et vous les reconnaîtrez tout de suite. Par exemple, dans certaines paroisses, on a conservé le baiser traditionnel du jour de l'an et cela à la porte de l'église. Rien n'est changé dans la Louisiane française, si ce n'est dans le parler.

### Trois façons de parler

Vous seriez intéressés sans doute d'apprendre qu'il existe trois façons de parler français chez nous. Je dirais plutôt trois évolutions de la langue française.

Il y a d'abord le français que je vous parle, le français louisianais conservé dans les vieilles familles qui ont eu l'avantage et l'opportunité des écoles, collèges et universités. Ces familles comprennent surtout les exilés de Saint-Domingue et de la Révolution française.

Le second parler louisianais est le dialecte acadien. Les Acadiens forment la majorité de la population française en Louisiane. Au cours des 175 ans de vie américaine, le français des Acadiens a subi des changements curieux. Le vocabulaire s'est enrichi de mots, de tournures d'origine indienne, africaine et anglaise. Par le nombre des termes nautiques dont ils se servent, on trace facilement l'origine des Acadiens. On les reconnaît comme des gens dont les ancêtres ont gagné leur pain plutôt par la mer que par la terre. Encore aujourd'hui à l'intérieur de la Louisiane, si vous demandez la direction d'une place quelconque, on vous dira: "Gagnez le large jusqu'à cette île. Quand vous aurez navigué une heure, vous arriverez à l'anse de Jean Dupont. Là vous n'avez qu'à haler et il viendra vous piloter dans le bois. S'il n'est pas là, vous n'aurez qu'à virer de bord et venir ici". Ce parler émaillé de mots et d'ex-

pressions étrangères possède une virilité surprenante dans la bouche des Acadiens louisianais. Ce parler est l'histoire en raccourci de la Louisiane française et de ses pionniers et fondateurs. Ce parler nous rappelle leur exil tragique, leur enrachement sanglant dans cette terre du sud. Ce parler nous dit comment ils ont tracé les premiers sillons dans cette terre vierge.

### Les Acadiens français

Ce sont eux plus que tout autre qui ont conservé leurs traditions, leur langue, leur esprit et leur foi. La Louisiane leur est reconnaissante et les nomme ses vrais fils. La tradition et le souvenir de leurs ancêtres français ne gênent pas leur loyalisme américain. Ils sont avant tout américains-louisianais; mais ils respectent et aiment leur héritage français; ils conservent dans leur vie quotidienne.

Le troisième mode de parler français en Louisiane est le patois. Ce patois, qu'on appelle parfois le créole, est la langue des noirs, les descendants d'esclaves. Ces esclaves venus d'Afrique, achetés aux marchés de la Nouvelle-Orléans et parlant des jargons incompréhensibles, ont vite senti la nécessité d'une langue universelle par se faire comprendre et pour comprendre leurs maîtres. Aussi ils fabriquent, tout à fait à eux, un français à eux, tout un idiom qui est connu de tout Louisianais français. Ce patois est d'une simplicité enfantine. Sa note, je dirais, est la naïveté.

### Le patois créole

Le phonéticien qui s'intéresse au changement a trouvé une richesse inouïe dans l'étude de ce patois. Le soir, simple, naïf, paresseux, piocha dans la langue du maître pour en sortir seulement les voyelles rondes et les consonnes qui lui étaient faciles. L'effort des voyelles arrondies était trop pour lui; il les relâcha. Ainsi u devient i; eu, é; moi devient mo; toi, io; li, li; et ainsi de suite. Quant au temps, il n'avait que passé, présent et futur. Ce n'est qu'après la libération des esclaves qu'un conditionnel s'est introduit dans le parler. Pour exemple: "No sé fait ça si vous tés donne moïn l'argent" — Je ferai cela si vous me donnez de l'argent." Et je pourrais continuer sur ce ton des heures et des heures, repassant en revue le glossaire de ce patois des noirs, mais patois français.

### Le fait louisianais

Mesdames et messieurs, venez en Louisiane et vous serez frappés de ce fait, comme l'est tout voyageur, c'est la présence de trois cent mille habitants qui conservent le français en Louisiane, dans un pays anglophone. Ces trois cent mille Louisianais sont encore vos frères par le souvenir, par le sang, par la langue, par les mêmes aspirations. Ce fait est pour vous Canadiens, pour vous Français, une raison de fierté sans bornes. Ce fait dit bien haut combien la France a su enraciner dans ses enfants une sève mystérieuse qui persiste envers et contre tous, à travers les siècles.

Mesdames et messieurs, ce fait tient du miracle. Miracle, je le répète, de premier ordre, aussi grand que celui de l'Acadie canadienne. Cependant, l'Acadie canadienne a eu des chefs, des sauveurs comme les minorités françaises de l'Ontario et des Provinces de l'Ouest et de la Nouvelle-Angleterre. Dans tous ces endroits, nos frères persécutés et souffrants ont eu des chefs, des apôtres, des défenseurs de leurs droits et du patrimoine national. Ils ont eu leurs sociétés nationales, leurs journaux, leurs écoles, leurs drapeaux pour les tenir droits et fidèles à la civilisation française.

### Le possé français

Rien de tout cela en Louisiane. Mesdames et Messieurs. Pendant 175 ans, vos frères louisianais n'ont eu pour école, pour chef, pour sauveur que le passé et le souvenir. Passé français! voilà l'explication. L'esprit français avec sa langue, ses traditions, sa noblesse et sa fierté, a été transplanté en Louisiane par de grandes âmes françaises, a été cultivé et conservé par les épreuves, les peines, les sacrifices; a été cimenté par l'isolement. Nombreux, en effet, ont été les batailles et rudes les coups subis par vos frères louisianais. La conquête du pays d'abord; ensuite l'isolement; la cruauté de la dispersion de 1775 et encore l'isolement, c'est-à-dire un siècle de ténèbres et d'oubli. Alors la vie française se confie dans l'âme de l'habitant qui recommence à défricher la terre neuve, le cœur gonflé de regrets de la patrie perdue. Des générations passent. A défaut d'écoles, la mère canadienne et française fredonne au poupon de vieux airs français. Le père illettré refuse la langue du pays et persiste dans le parler de ses pères. Le père veur de France ou du Canada rafraîchit leur français avec le sien plus raffiné, soit dans la chaire, soit dans les entrevues privées.

Des générations passent encore. Pendant ce temps, le Louisianais français, patient, courageux, dur au travail, prend pied, s'enracine profondément et cette terre devient sienne. Non seulement sienne est

la terre, mais aussi les bayous, les chênes séculaires; mais ce sont les trois quarts du vaste Etat de la Louisiane qui lui appartiennent. Alors il se redresse et se dit citoyen américain et louisianais français. Alors il devient professeur, juge, gouverneur, sénateur, prêtre! Il parle anglais; mais au foyer, il parle français, pense en français.

### L'avenir

Oui, Mesdames et Messieurs, le voyageur du Canada, l'exilé de l'Acadie, l'émigré de France, est toujours Français en Louisiane. C'est lui qui a créé et conservé la Louisiane française. C'est lui qui s'est réjoui de ce Congrès de Langue française en Amérique. C'est lui qui s'est efforcé de faire sa quote-part pour en assurer le succès.

C'est lui qui y a intéressé tout l'Etat, gouvernement, universités, écoles tant publique que confessionnelles, chambres de commerce et organisations sociales; c'est lui qui a intéressé l'Eglise dans ce renouveau de culture française chez nous et de par tout le monde. Il a cru et croit encore en l'importance de ce Congrès de la Langue française. Il a compris, parce qu'il est français et veut rester français. Il est ici pour vous donner une vraie accolade fraternelle, pour recevoir une injection profonde d'esprit et de culture françaises de ses frères plus fortunés.

L'avenir sera ce qu'a été le passé, français pour la Louisiane française.

### La situation des Manitobains...

(suite de la page 8)

Le réveil de la jeune génération, c'est que nous croyons y voir la volonté de s'imposer par sa valeur personnelle, et d'imposer avec soi au respect des autres toutes les richesses catholiques et françaises qui font notre force; la volonté d'accroître ses responsabilités entières dans les cadres historiques ou la Providence la place, la volonté de vaincre l'individualisme déprimant, de s'élever au-dessus des coteries, des clans, des critiques stériles, pour s'unir et savoir se sacrifier au besoin dans une action commune, pour une cause qui nous dépasse toute culture catholique et française.

### L'autre danger

L'autre danger est d'un autre ordre, c'est l'immigration de nos jeunes laïques plus instruits vers l'est, où ils semblent pouvoir plus facilement s'orienter et trouver leur chemin. Cela pose le problème chez nous de la classe dirigeante et des chefs de demain. Ce fait est cause et ses remèdes demanderaient une étude spéciale. La réaction se fera-t-elle? Nous espérons qu'un groupe de nos jeunes étudiants à Laval et à Montréal nous reviendra. Nous avons surtout besoin de jeunes médecins de langue française. Nous croyons qu'il nous faut aussi une élite agricole sérieusement instruite plus nombreuse. Le mouvement est commencé. Quelques-uns ont donné le bon exemple. Nos deux députés à la législature provinciale, l'un est ministre, l'autre est le cabinet Bracken et dont l'autre ne faisait dire par la Free Press qu'il est un des membres de la chambre qui maintient le mieux la langue anglaise, sont deux cultivateurs progressifs, anciens du cours classique du collège de Saint-Boniface.

### La rhétorique ne les sauvera pas

Au terme de cette communication je n'éprouve pas le besoin de m'excuser du ton volontairement documentaire que je lui ai donné. Je pense par là m'être fait l'interprète fidèle des Canadiens français du Manitoba et de l'Ouest canadien. Ils ne croient pas que la rhétorique puisse les sauver, ni même l'éloquence. Mais sous la protection de Dieu et avec la coopération des autres groupes de langue française, ils entendent continuer l'examen lucide de leurs ressources et de leurs faiblesses, profiter de tous les moyens de survie que leur fournissent les circonstances ou la Providence de toutes les bonnes volontés dans la défense de leurs droits, dans la conservation laborieuse de leur langue, dans la préservation de leur foi. Ces dispositions qu'ils tâchent, sans peut-être toujours y réussir parfaitement, d'entretenir dans leur groupe, ils souhaitent que le deuxième congrès de la langue française ait pour résultat de les stimuler dans tous les groupes français d'Amérique, de les affirmer surtout dans la vieille Providence où doivent leur venir l'appui intellectuel, le secours moral, le soulèvement français, l'inspiration catholique dont ils ont besoin.

Les Manitobains de langue française ont perdu au cours de l'histoire l'illusion de mettre en confiance idyllique exclusivement en des textes de loi apparemment très rassurants ou dans la bonne volonté d'une majorité d'un jour; ils ont appris de dure expérience que l'on ne conserve que ce que l'on est disposé à défendre tous les jours; résolument; ils ont conservé leur héritage français parce qu'ils l'ont défendu; ils entendent, sans se faire d'illusion sur les difficultés de demain, continuer à se défendre pour conserver leur héritage français et ils forment le vœu suivant, que pour assurer des effets durables au deuxième congrès de la Langue française au Canada, il soit formé à Québec un secrétariat permanent des groupes français d'Amérique.

Ce secrétariat serait chargé, entre autres choses:

1. — De recueillir et de conserver tous les renseignements possibles sur les différents groupes; 2. — De fournir selon les circonstances des communiqués exacts et opportuns sur la situation de ces groupes, aux journaux de langue française et de langue anglaise; 3. — D'assurer à l'élite des différents groupes des contacts plus fréquents avec les centres universitaires et culturels de la province

## "Comme la langue que nous parlons, notre droit a perdu l'accent français" (Juge F. Roy)

Si nos lois sont mal faites, la faute en est à nous tous — Les textes de nos Statuts ne sont souvent que des copies de ceux votés à Londres ou aux Etats-Unis — Notre droit privé est interprété définitivement en certains cas par des juges étrangers à notre esprit et à nos sentiments

La création d'un Conseil juridique chargé d'améliorer notre droit et de veiller à ce qu'il retrouve sa physionomie française.

Québec, 30 — A la grande séance du Collège, hier soir, M. Ferdinand Roy, magistrat en chef des Sessions de droit de l'Université Laval, a traité de la survivance de l'esprit français dans nos lois.

### M. le juge Ferdinand Roy

On ne sait guère ni son droit ni sa langue. Il faut donc montrer ce qu'est le droit, préciser ce qui survit de l'esprit français dans nos lois, chercher les causes de nos défaillances et les remèdes au mal.

Les rapporteurs du congrès signalent chez nos législateurs le défaut de méthode. Ces législateurs ont été choisis dans nos rangs; quel autre groupement peut leur jeter la pierre, poser en modèle? Qui sait son métier en ce pays ou, si souvent, le succès de carrière se passe si facilement de ne pas l'avoir appris? C'est de l'atavisme. Nos ancêtres ont dû, pendant quelques générations, faire tous les métiers à la fois; ils ne pouvaient en apprendre bien, pas un seul. Le goût de la chose bien faite s'est perdu. L'âme n'est plus au travail manuel, s'est nationalisée jusque dans la langue et dans le droit.

Et l'on sait quelle est l'ambiance, quelles sont les pénibles conditions de travail que nous fait notre double système de législation. Il y a des lois fédérales, il y a des lois provinciales. La Constitution a voulu séparer les deux domaines de juridiction; elle y a mal réussi; il y a constamment des empiètements du fédéral dans notre droit, même civil. Il y a que les textes de nos Statuts ne sont souvent que des copies de ceux votés à Londres ou aux Etats-Unis. D'où la nécessité de se servir de traductions, qui sont tronquées littérales et pas du tout françaises.

En plus, il y a que même notre droit privé est interprété définitivement en certains cas (Cour suprême et Conseil privé) par des juges étrangers à notre esprit, à nos sentiments; ce qui rendait inévitable l'introduction de l'anglicisme juridique dans notre droit.

Contre ces courants dangereux, nous avons la dique de nos traditions, notre fierté française. Cette dique est plus que menacée. Un tron grand nombre de nos traditions hostiles à l'idée, à l'influence française. Comment garder l'esprit français en tournant le dos à la France? On ne vit pas d'un paradoxe. Et c'est de survivance qu'il s'agit.

Quant aux remèdes en ce qui touche à la technique législative, le principal qui a été prononcé dans presque tous les travaux de section, c'est la création d'un conseil juridique chargé d'améliorer notre droit et de veiller à ce qu'il retrouve sa physionomie française.

Cela ne sera possible que si nos sens se pénétreraient de la nécessité de bien apprendre la langue et d'oser la bien parler.

Ce ne sera possible que si, en plus, nous avons soin d'œurer non seulement la langue de ses anglicismes, mais nos moeurs, nos usages, des horreurs qu'y déposent les moeurs américaines.

Il faut aller plus loin. Puisqu'il s'agit d'esprit français dans les lois, les lois qui sont l'expression de l'âme d'une nation, cette âme qu'on cherche à blesser, il faut qu'elle reste et qu'elle revienne, au besoin, française. Non pas redevenir Français tout court, mais Canadien tout court, non plus.

Canadiens par le sang, Français par le sang, être tout simplement ce que nous sommes, Canadiens français.

C'est affaire non de sentiment, mais d'intérêt, d'intérêt vital. Que l'on aime la France ou ne l'aime pas, notre culture, notre langue, notre droit sont compromis, si notre esprit cesse de se pénétrer du génie français. Notre patrimoine national, c'est le pays colonisé par nos ancêtres, mais c'est aussi les siècles de gloire et de tristesse que vécurent nos propres ancêtres qui sont les nôtres. Nous sommes des droits de famille sur les plus beaux génies qui ont illustré la pensée et la littérature, scientifique, militaire, juridique du monde. Pour la survivance certaine de la patrie canadienne nous devons revendiquer comme nôtre, toute la patrie française.

### L'esprit français et la vie sociale

Les traits saillants de nos ancêtres — Faire rendre nos belles traditions en les adaptant à notre siècle

### Travail de Mme F. Roy

Québec, 29 — Dans son rapport, présenté lundi matin à la section des moeurs, Mme F. Roy rappelle les traits saillants de nos ancêtres. Elle décrit le progrès de la formation du caractère canadien-français. Elle signale les dangers qui menacent nos coutumes et nos moeurs. Elle exhorte la femme canadienne à faire rendre nos belles traditions tout en les adaptant à notre siècle.

Quelles sont les causes de cette défaillance?

Si nos lois sont mal faites, à qui la faute? A nous tous. Les lois sont de Québec et de France;

4. — De profiter de toutes les occasions pour multiplier les relations sous toutes les formes possibles entre les différents groupes et surtout avec la province de Québec.

œuvre collective. La législation proprement dite, signataire des lois, n'est pas le seul coupable.

L'opinion qui lise nos parlements, comme toujours sans savoir, ignore tout des difficultés du métier. Les meilleurs auteurs prédisent qu'il faudrait du génie pour ne donner que de bonnes idées à la nation; cette souveraineté, fille de la puissance divine, est si haute que le législateur se distingue à peine du prêtre. Peut-être ils tous avoir la vocation sacerdotale, nos députés?

Il est essentiel de signaler les analogies entre ce droit et la langue de la nation qu'il régit. Droit et langue ont la mission commune d'aider l'homme en tant qu'il vit en société. La langue permet l'échange des idées entre les humains, le droit maintient dans la société l'ordre, l'ordre qui s'appuie sur la justice.

Droit et langue se forment de la même façon; ils procèdent tous les deux de l'usage, des habitudes de vie particulières à chaque groupe familial ou national. Comme se forme la langue petit à petit, ainsi s'établit le droit basé sur la coutume. Des siècles durant, ce droit coutumier, même avant d'être écrit, est celui qu'appuient les tribunaux dont les arrêts ont contribué à le former.

2. — De quoi est faite l'âme de notre droit?

C'est du droit français par ses origines et par son esprit.

Ses origines sont celles mêmes de la nation française. Il est né sur le sol de la Gaule. La conquête romaine et les invasions des Barbares ont déposé sur le fonds gaulois. L'une la "raison écrite" du peuple légiste par excellence, les autres, les coutumes françaises. De ces deux sources, maîtresses, sous l'influence de la féodalité, de la chevalerie, du droit canonique, sont nés de nouveaux usages consignés au IVe siècle seulement, dans la grande Coutume de Paris, celle de Normandie, et complétés par les Ordonnances Royales.

Ce droit s'est ainsi fait à l'image même de la France.

On trouve dans la Coutume de Paris, par exemple, tous les traits essentiels de cet esprit français: précision, de mesure, de clarté, de précision, de logique passionnée et de simplicité; et aussi, quant au fond, sa conception nette de la justice, qui veut que les torts soient réparés et les contrats respectés; à quoi s'ajoute le panache, la valeur légale, qu'elle soit écrite ou non, de la parole d'honneur.

— II —

Ce droit français est devenu le nôtre par l'ordonnance de Louis XIV créant en 1663 le conseil souverain.

Qu'en nous en reste-t-il?

M. René Demogé, de la Faculté de Paris, à qui notre jurisprudence canadienne est familière, nous rend ce témoignage; nous avons conservé dans nos lois les principes du droit français comme nous avons su garder notre langue et nos autres traditions héritées de l'ancienne France.

Donc l'essentiel survit.

Quelles sont les pertes?

Quant aux principes, si le Code lui-même les a retenus, d'autres de nos lois y contredisent. Pour deux grandes classes de notre société, il est devenu légal de retenir le bien d'autrui et de ne pas tenir la parole donnée. Cela s'est fait sous le signe de la charité. Comme si l'on était charitable en étant injuste!

Quant au reste, qu'avons-nous fait de ce droit à l'esprit français? Nous l'avons gardé "comme la langue". Hélas! pas mieux. Ce que notre langue, appauvrie n'a pas emprunté à la culture française contemporaine, elle l'a pris au parler voisin qui l'a farcie d'anglicismes. Le même malheur est arrivé à notre droit. D'où leur commune anémie. Comme la langue que nous parlons, notre droit a perdu l'accent français.

Nous n'avons pas remplacé. Il n'y a pas de trace dans nos textes législatifs ni nos arrêts d'une personnalité nouvelle. Droit et langue, il semble que leur caractère à tous deux est de n'en pas avoir.

III

Quelles sont les causes de cette défaillance?

Si nos lois sont mal faites, à qui la faute? A nous tous. Les lois sont de Québec et de France;

4. — De profiter de toutes les occasions pour multiplier les relations sous toutes les formes possibles entre les différents groupes et surtout avec la province de Québec.

# Au Congrès de la langue française à Québec

## Les vœux du deuxième Congrès de la Langue française

**Au sujet de la langue parlée, de la langue écrite, de l'éducation nationale des groupes français en dehors du Québec, du communisme, des arts, des lois, des sciences, etc.**

**Le français dans nos lois — Révision générale de nos codes**

**Reconnaissance des droits de la langue française dans toute l'étendue du Canada**

**L'enseignement de l'anglais**

Québec, 30. — Voici les vœux du deuxième Congrès de la Langue française:

### Section des mœurs

**Rapport de M. l'abbé Paul-E. Gosse** sur "L'Education nationale"

Considérant que l'éducation nationale est le préliminaire obligé d'une action nationale profonde et durable.

Le Congrès émet le vœu: Que le souci de former non seulement des hommes et des chrétiens mais encore des Canadiens français inspire de plus en plus dans nos maisons d'enseignement, la rédaction des programmes scolaires, le labeur des maîtres et des élèves, et crée dans ces maisons une atmosphère qui soit propre au développement de l'esprit national.

**Rapport de R. P. J.-P. Archambault, S.J., sur "La vie professionnelle"**

Considérant que l'association professionnelle et l'organisation corporative sont des éléments nécessaires à la restauration sociale et à la reconquête économique des nôtres.

Le Congrès émet le vœu: Que les associations professionnelles se multiplient de plus en plus chez nous et se constituent peu à peu, selon les directives pontificales, en corporations adaptées aux besoins et au caractère de notre province.

**Rapports de MM. J.-Edouard de Grâce et J.-Edouard Comeau** sur "L'Enseignement du français dans la Nouvelle-Ecosse"

Considérant qu'il est d'une importance vitale pour la survivance française des nôtres dans les provinces anglaises que l'enseignement du français y soit donné dans les meilleures conditions.

Le Congrès émet le vœu: A) Que dans chacune des provinces anglaises du Canada, on établisse au moins une école normale bilingue;

B) Que dans ces mêmes provinces on organise pour nos compatriotes le plus grand nombre possible d'écoles bilingues en mettant à la base du système scolaire la connaissance approfondie de la langue maternelle (1. 599).

**Rapport de M. Léon Lorrain** sur "La pauvreté et l'imprécision du vocabulaire"

Attendu que la correction de la langue écrite et parlée laisse encore beaucoup à désirer malgré les efforts déployés et les succès obtenus depuis 1912.

Le Congrès émet le vœu: A) Que les professeurs et surtout les parents surveillent avec soin leur propre langage et celui de leurs enfants;

B) Que l'on établisse dans les écoles des cercles de bon parler et que les enfants apprennent à estimer davantage la pratique du bon langage.

**Rapport de M. Beaudry Leman** sur "La vie financière"

Considérant que la culture générale est la meilleure base des études spéciales ou supérieures du commerce et de l'industrie.

Le Congrès émet le vœu: A) Que les jeunes gens qui se destinent aux hautes fonctions du commerce et de l'industrie reçoivent d'abord une solide formation générale;

B) Que les parents aussi bien que les maîtres donnent une attention spéciale, dans l'orientation des jeunes, au commerce et à l'industrie.

**Rapports de MM. Arthur Eno et T. Leboeuf** sur "La situation franco-américaine"

Attendu que la solidarité entre les groupes de langue française du Canada et des Etats-Unis est nécessaire à notre survivance nationale.

Le Congrès émet le vœu: Qu'une collaboration plus étroite s'établisse entre tous ces groupes par le moyen de leurs sociétés nationales.

**Rapport de M. l'abbé Geo. Dionne** sur "Le jaunisme"

Considérant l'importance du rôle éducateur de la presse et l'influence néfaste qu'elle peut exercer sur le peuple si elle ne se montre pas toujours soucieuse de sa noble mission.

Le Congrès émet le vœu: a) Que les journaux aient toujours le plus grand souci de la bonne tenue morale et littéraire qui convient à leur rôle éducateur;

b) Que les journalistes évitent tout particulièrement la vulgarité et le jaunisme et se préoccupent de réagir contre une influence américaine qui est contraire à l'esprit français.

**Rapport de Mgr J.-A. Laliberté, P.D., sur "L'Ecole paroissiale aux Etats-Unis"**

Considérant l'importance de l'école paroissiale pour la survivance française aux Etats-Unis.

Considérant 1. — Que l'enfant

qui commence à fréquenter l'école ne connaît pas sa langue maternelle et que la pédagogie la plus élémentaire demande qu'on lui parle dans sa propre langue tant qu'il n'en sait pas une autre;

2. — Que le bilinguisme est une nécessité chez ceux qui vivent en relation avec des personnes de langue anglaise;

3. — Qu'il est impossible d'apprendre à fond deux langues à l'école et qu'il importe de bien connaître d'abord sa langue maternelle;

4. — Que dans l'enseignement commercial on accorde parfois une trop large place à la langue anglaise avec cette conséquence que le vocabulaire français du commerce et de l'industrie est à peu près ignoré;

Le deuxième Congrès émet le vœu: a) Que, dans toutes les écoles fréquentées par des enfants de langue française, le français soit la seule langue d'enseignement durant les premières années du cours;

b) Qu'on enseigne l'anglais là où la chose est nécessaire, mais sans lui donner la priorité sur le français;

c) Que dans la province de Québec on s'applique à mettre le plus de français possible dans l'enseignement des sciences commerciales;

d) Que, tout en cultivant la langue qui lui est étrangère, chacun fasse une étude approfondie et garde toujours l'amour et le culte de sa langue maternelle.

**Rapport de R. P. A. Lamarche, O.P., sur "La revue"**

Considérant l'importance de la revue littéraire et scientifique dans le relèvement intellectuel des nôtres.

Le Congrès émet le vœu: Que la revue de haute tenue française reçoive du public un encouragement plus efficace et que le magazine étranger et les revues de qualité inférieure soient bannis de nos foyers.

**Rapport de Mme Joseph Dugal** sur "La poésie canadienne depuis 1912"

Attendu que la poésie est l'une des formes les plus délicates de l'art littéraire et de l'esprit français;

Le deuxième Congrès émet le vœu: a) Que le public lecteur encourage les œuvres en vers qui méritent sa faveur;

b) Que dans les maisons d'éducation, on cultive chez les élèves, dans toute la mesure qui convient, le goût de la poésie.

**Rapport de M. Aegidius Fautoux** sur "L'Histoire"

Considérant que l'étude de l'histoire régionale est un excellent facteur de survivance et un moyen de développer la fierté nationale.

Le deuxième Congrès émet le vœu: Que l'on fonde un plus grand nombre de sociétés d'histoire régionale et locale et que l'on invite spécialement les jeunes à en faire partie.

**Rapport de M. E.-B. Ham** sur "Le parler populaire franco-américain"

Considérant la haute nécessité de faire du parler franco-américain l'objet d'une étude approfondie et sympathique, le Congrès émet le vœu: Qu'un programme d'enquête sur place soit en œuvre dans tous les centres de la Nouvelle-Angleterre ou l'on parle la langue française, que soit constitué un comité de linguistique composé de Franco-Américains, que ce comité cherche à resserrer les liens qui existent entre la Société du Parler Français au Canada et les universités canadiennes-françaises d'une part et la Société Historique franco-américaine, l'Association des professeurs franco-américains et le Collège de l'Association d'autre part, que ce comité prépare un atlas linguistique de la Nouvelle-Angleterre, qu'il recueille sur des disques phonographiques le plus de spécimens possibles du parler populaire.

**Rapport de M. Georges-Henri Dagneau** sur "La bibliothèque"

Considérant que la lecture est l'un des moyens les plus efficaces de formation intellectuelle et que les enfants des écoles primaires ont beaucoup de difficulté à se procurer des livres de lecture,

Le Congrès émet le vœu: Que l'on établisse dans toutes les écoles primaires des bibliothèques de livres de lecture adaptés à l'âge et au niveau intellectuel des enfants.

**Section des Arts**

**Rapport de M. Rosaire Dion-Lévesque** sur "Les arts et la littérature des Franco-Américains"

Considérant que la culture des lettres est essentielle au développement de notre esprit français.

Le Congrès émet le vœu: Que, sans exclure les œuvres littéraires de l'étranger, l'on encourage plus spécialement les écrivains de chez nous.

toutes les sociétés qui pourraient le solliciter.

Par la même occasion, la Société des écrivains canadiens émet le vœu que le deuxième Congrès de la langue française use de son influence et de son autorité auprès du Conseil de l'Instruction publique afin d'obtenir:

1. Que toutes les maisons d'enseignement enseignent le français comme une langue vivante et non plus comme une langue morte;

2. Qu'elles exigent, en conséquence, de leurs professeurs une meilleure connaissance de la langue parlée;

3. Qu'elles substituent aux travaux théoriques des exercices pratiques, particulièrement de conversation.

**Rapport de M. Jean-Marie Laurence** sur "Nos fautes de prononciation et de syntaxe"

1. Considérant que l'enseignement de la langue parlée ne pourrait produire des résultats durables sans une sanction appropriée qui atteigne à la fois l'instituteur, l'élève et la famille;

2. Considérant que l'enseignement de la phonétique et de la diction par des professeurs spéciaux semble inefficace;

3. Considérant que l'enseignement de la phonétique est nécessaire à l'instituteur chargé d'enseigner la syntaxe;

4. Considérant que la publicité commerciale exerce sur la langue française au Canada une influence néfaste.

Le deuxième Congrès émet le vœu: a) Que le programme de l'enseignement primaire comporte une épreuve de diction obligatoire pour la promotion des élèves;

b) Que les membres du personnel enseignant suivent les cours de phonétique et de diction et que l'examen éliminatoire des candidats à l'enseignement comporte un examen de langage très sérieux;

c) Que l'on établisse un office de la langue française au Canada pour l'examen et la correction des enseignements, des affiches ou des circulaires et que la Société du Parler français au Canada, soit priée d'organiser elle-même cet office.

**Section de la langue parlée**

**Rapports de M. le juge Ad. Rivard** et de M. le chanoine A. Harbour sur "La Langue parlée"

Considérant que, dans l'évolution d'une langue, la prononciation courante est le premier agent qui contribue à sa conservation; qu'il importe donc de s'attacher à notre prononciation de la langue, les caractères que le génie de la langue, interprété par l'usage, lui a imprimés et de les lui rendre là où elle les a perdus;

Considérant que nos manquements les plus graves aux règles d'une prononciation correcte proviennent des défauts habituels dans l'émission des sons; et que, tout en cherchant à éviter les fautes particulières et accidentelles, il est surtout opportun de corriger nos vices de prononciation;

Considérant que des études et des exercices de phonétique, basés sur la science des sons français, sont propres à assurer l'émission de chaque son avec le timbre qui lui convient et l'articulation de chaque consonne suivant sa nature;

Le deuxième Congrès émet le vœu: Que dans les collèges, dans les séminaires, dans les petits et grands séminaires, et particulièrement dans les écoles normales, on apporte un soin particulier à l'enseignement méthodique de la phonétique française et de l'alloctation et que, là, où cet enseignement ne se donnerait pas encore, on s'empresse de l'établir en le confiant à des professeurs compétents; et que même à l'école primaire les professeurs donnent un soin particulier à la diction.

**Rapport de M. E.-B. Ham** sur "Le parler populaire franco-américain"

Considérant la haute nécessité de faire du parler franco-américain l'objet d'une étude approfondie et sympathique, le Congrès émet le vœu: Qu'un programme d'enquête sur place soit en œuvre dans tous les centres de la Nouvelle-Angleterre ou l'on parle la langue française, que soit constitué un comité de linguistique composé de Franco-Américains, que ce comité cherche à resserrer les liens qui existent entre la Société du Parler Français au Canada et les universités canadiennes-françaises d'une part et la Société Historique franco-américaine, l'Association des professeurs franco-américains et le Collège de l'Association d'autre part, que ce comité prépare un atlas linguistique de la Nouvelle-Angleterre, qu'il recueille sur des disques phonographiques le plus de spécimens possibles du parler populaire.

**Rapport de M. Georges-Henri Dagneau** sur "La bibliothèque"

Considérant que la lecture est l'un des moyens les plus efficaces de formation intellectuelle et que les enfants des écoles primaires ont beaucoup de difficulté à se procurer des livres de lecture,

Le Congrès émet le vœu: Que l'on établisse dans toutes les écoles primaires des bibliothèques de livres de lecture adaptés à l'âge et au niveau intellectuel des enfants.

**Rapport de M. Jean Chauvin** sur "La peinture"

Attendu qu'il importe pour l'illustration de l'esprit français au Canada et aux Etats-Unis que l'on s'applique davantage à la culture de l'art et que l'on donne à l'art de chez nous une valeur originale, le Congrès émet le vœu:

a) Qu'en ce qui concerne les arts appliqués comme la céramique, la serrurerie, l'ébénisterie, l'ameublement, la décoration, la fabrication de multiples objets utiles ou de fantaisie, on s'applique davantage à former le goût des ouvriers et des clients, que l'on achète les produits d'art et par la conférence, la projection on fasse sur ce point l'éducation du public.

b) Que dans tous les domaines de l'art, on encourage de façon pratique les études des jeunes qui sont aptes à fournir une carrière artistique et que l'on se préoccupe davantage d'utiliser leurs talents.

**Vœux adoptés par les séances publiques du Congrès**

**Vœux par la Section des Lois**

Considérant que la survivance ethnique d'un peuple exige la conservation de son édifice social dont les lois sont l'armature;

Considérant que pour la survivance du caractère français du peuple canadien, il importe que ses lois soient bien françaises d'esprit;

Considérant qu'il importe de garder jalousement notre droit civil français et d'imprimer d'esprit français toute notre législation;

Considérant qu'un grand nombre de lois nouvelles et de modifications aux lois existantes sont décriées chaque année et qu'il importe d'en assurer une rédaction nettement française;

Le deuxième Congrès de la Langue française au Canada exprime le vœu: Que la province de Québec établisse un conseil juridique chargé de suggérer une rédaction nettement française de tous les projets de lois soumis à la Législature.

Considérant qu'il importe de conserver le caractère français de notre Code civil et de notre Code de procédure civile tout en remaniant les dispositions qui ne sont plus en harmonie avec les conditions contemporaines;

Considérant qu'il importe également d'en remanier quelques parties qui ne sont pas imprégnées d'esprit français;

Le deuxième Congrès de la Langue française au Canada exprime le vœu: Qu'il soit fait une révision de nos codes pour y restaurer partout l'esprit français, tout en les complétant et en remaniant les dispositions désuètes.

Considérant que pour conserver le caractère français de notre système juridique, il importe de conserver les méthodes françaises d'interprétation.

Le deuxième Congrès de la Langue française au Canada exprime le vœu: Que dans l'interprétation de nos lois, les décisions de nos tribunaux reconnaissent le système juridique français, à base de doctrine, et refusent aux arrêts l'importance prépondérante.

Considérant qu'une refonte de nos lois est devenue nécessaire;

Considérant que les textes actuels sont en grande partie mal groupés, prolixes et imprécis;

Considérant qu'il est désirable à l'occasion de cette refonte de réviser toutes nos lois pour les rediger selon l'esprit français;

Le deuxième Congrès de la Langue française au Canada exprime le vœu: Qu'une commission soit chargée de réviser tous nos lois dans une rédaction concise, logique, méthodique et surtout nettement française.

Considérant que, la langue française, par le dévouement de nos découvreurs et pionniers, acquis droit de cité dans toute l'étendue de notre pays;

Considérant que les minorités françaises de l'Amérique du Nord ont droit à la liberté de l'enseignement de leur langue;

Le deuxième Congrès de la Langue française au Canada exprime le vœu: Que les droits de la langue française soient reconnus dans toute l'étendue du Canada et que ce droit des minorités de langue française à la conservation de leur langue par l'enseignement soit reconnu et respecté dans toute l'Amérique du Nord.

**Remerciements**

Délibérations adoptées en séance générale le 30 juin 1937: Le Président et les Directeurs de la Société du Parler Français au Canada, désireux de reconnaître publiquement les généreuses sympathies dont leur œuvre a été l'objet, offrent leurs remerciements à tous leurs collaborateurs et à tous les bienfaiteurs insignes du Congrès. Ils prient tout spécialement le Gouvernement de la Province de Québec d'agréer l'expression de leurs vives et durables gratitude. Ils tiennent à exprimer aussi leur reconnaissance à la presse qui a coopéré avec tant de zèle et d'efficacité à la préparation et à la propagande du Congrès.

**"L'art d'aimer ses enfants"**

PAR VERINE

Volume de 320 pages. Au comptoir ou par la poste .90s. Table des matières: Les aimer sans contrainte et pour soi. Les aimer avec raison et pour eux. S'éduquer pour savoir aimer. Les dix commandements des parents: Nous serons des éveilleurs d'âmes. Nous serons des entraîneurs d'efforts. Nous serons polis. Nous serons calmes.

## PROVINCE DE QUEBEC VILLE MONTREAL-NORD COMTE LAVAL VILLE MONTREAL-NORD

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère, en l'Hôtel de Ville, de la Ville de Montréal-Nord, MARDI, le 20 JUILLET 1937, à DIX heures de l'avant-midi (heure avancée) pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêt, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

La Commission Municipale de Québec, par décision en date du 22 juin 1937, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des cités et villes, article 550, tel qu'amendé par 24 Geo. V, chapitre 33, section 3.

Nom du Propriétaire	Cadastrés	Subdivisions
Lauzon, Marie-Anne et Lucie 1/2 ind. Boly, Walter, avec bâtisses dessus érigées	31	241, 242 235-28.
Tremblay, Wilfrid, Tremblay, Mélanie, épouse de Louis Roy, Tremblay, Rosalba, épouse de Rosario Labelle, Tremblay, Eva, épouse de J. Holahan, Tremblay, Desautels, épouse de Jos. Isabelle	38	937, 938 1042.
Grenier, Emile	38	—
Hamelin, Malvina, Veuve d'Euclède L'Archevêque	47	—
Cette partie de terrain bornée en front par la Rivière des Prairies, en arrière par le lot No 46 du Cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, d'un côté au nord-est par la ligne au-dessus du lot numéro 43 du cadastre de ladite paroisse, et de l'autre côté au sud-ouest par la ligne nord-est du cadastre 48, de ladite paroisse, avec la bâtisse dessus érigée. A distraire cependant de la partie ci-haut décrite, cette certaine partie de terrain appartenant à Arthur Lespérance et al. et bornée comme suit: au nord-ouest par la Rivière des Prairies, au nord-est par les lots Cadastre 43, Subd. 21, 22 et 24, au sud-est par le lot No 47 dudit cadastre et au sud-ouest par ledit lot No 47 et formant une superficie d'environ 9088 pieds carrés plus ou moins.	48	10-1
Hamelin, Malvina, Veuve d'Euclède L'Archevêque	48	16-2
Bouchard, Eva, épouse de Geo. McLean	48	32-2
Cox, John James	49	21, 26-3
Dussault, Cornelia, épouse de Louis Major Bélanger, Ida, épouse d'Honoré Bouchard	49	46, 47, 50
Dubreuil, Elie	50	117
Labarre, Philippe-J.	50	544
Fleury, Arthur, et al.	51	166
Labarre, Philippe-J.	51	14
Brandy, Victor	75	65, 64
Neyprink, Louis	75	354 & 361 incl.
Desautels, François, Feu	77	707 & 710 incl.
Un emplacement situé à Montréal-Nord mesurant cinquante-cinq pieds de largeur par soixante-dix pieds de profondeur, mesure anglaise, et plus ou moins et composé comme suit, savoir: 1. De la plus grande partie du lot numéro 238 de la subdivision du lot numéro soixante-dix-neuf (79) officiel de la paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant trente pieds de largeur par soixante-dix-neuf pieds de profondeur, mesure anglaise, bornée en front par la rue Monselet, en arrière par le résidu du lot No 79-238, d'un côté par l'ave Bruxelles, et de l'autre côté par la partie du lot ci-après décrite.	79	284, 285 334 & 336 incl.
2. De la plus grande partie du lot No 229 de la subdivision du lot 79, sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant 25 pieds de largeur par 79 pieds de profondeur, mesure anglaise, bornée en front par la rue Monselet, en arrière par le résidu dudit lot No 79-238, d'un côté par la partie de lot ci-dessus décrite, et de l'autre côté par le numéro 240 du lot No 79, du cadastre susdit, avec les bâtisses dessus érigées et les superficies s'y rattachant.	79	820 & 824 incl.
Linton, Russell Date	79	85-21
Lecteur, Chas-P.	82	24
avec bâtisses dessus érigées.	82	103, 104
Sbrega, Venasto	85-82	163, 164
avec bâtisses dessus érigées.	85-82	349, 350; 140, 141
Cusson, Rosa, épouse d'Armand Cérat	85	245, 246
Rousseau, Georges	85	267
Barrette, Victorine, Vve de Zoticque Desnoyers	90-85	550, 559.
avec bâtisses dessus érigées.	90	5, 6
Gauthier, Conrad-J.	90-93	93, 94; 152, 153
Avery, John	90	397, 398; 370, 371
Labelle, Jacques	90	590-442
De Glandon	90-93	489 & 492 incl.
avec bâtisses dessus érigées.	93	345 & 349 incl.
Brown, Emma, épouse de John Green	97	442 & 444 incl.
Maesela Frank	97	7 Partie
Poirier, Philias	100	—
Deschamps, Maria-Antoinette, épouse de John Henry Dracoll	108	33 P.
Casey, J.	108	—
Neague, George	114	113
avec bâtisses dessus érigées.	116	320 & 317 incl.
Michel, Miché	—	—
Molleur, J. Damp	—	—
moins cette partie vendue à la Montréal Island Power Company.	—	—
Hébert, Joseph Avila	—	—
Cette partie de lot formant une superficie de 2500 pieds carrés et bornée comme suit: en front par le Boulevard Perre, au nord-est par une partie du lot 108-Subd. 34, appartenant à M. Joseph Boudin, en arrière par le lot 108, Subd. 30, au sud-ouest par le résidu dudit lot 108, Subd. 33, des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet.	—	—
Saurette A. et al.	—	—
Bromby, Geo. S	—	—
avec bâtisses dessus érigées.	—	—

Les immeubles susdits sont tous du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, et situés dans la Ville Montréal-Nord. Ladite vente sera faite avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles. Donné en la Ville de Montréal-Nord ce 22 vingt-deuxième jour du mois de juin, mil neuf cent trente-sept (1937).

(Signé) ART-E. CHEVRIER, LE SECRÉTAIRE-TRESORIER

VRAIE COPIE SECRÉTAIRE-TRESORIER.

VOYAGE POPULAIRE DU "DEVOIR"

## EXPOSITION DE PARIS

et tournée avec escorte

### FRANCE - ITALIE - SUISSE

Allez à bord du **LAFAYETTE** Ligne Française

De QUEBEC et MONTREAL — 1er septembre 1937

Voyage de 47 jours dont 30 en Europe — Huit à Paris; excursion Versailles et Malmaison — 1/2 tarif à l'Exposition — Genève, Chamoni; les Alpes au Grand St-Bernard en autocar — Milan, Venise, Florence, Rome (4 jours) Gènes, Nice; les Corniches, Monte-Carlo etc., et la Côte d'Azur en autocar — Marseille, Avignon — Hébergement à 2, excellents hôtels, visites partout avec guides, tous transports, taxes, pourboires, par personne:

Classe cabine \$540. Classe touriste \$446. 3ème classe \$383

VOYAGE DE 26 JOURS — A Paris 8 jours, hébergement, visite de la ville, Versailles-Malmaison aller \$217, et retour en 3ème. par personne

● En plus: classe cabine \$150. — classe touriste \$60.

● NOMBREUSES VARIANTES par voie de Lourdes, Lisieux, Bruxelles, Londres ou retour par la Méditerranée. Prolongation à Paris à prix d'habitude.

EXPOSITION DE DUSSELDORF

● De Paris et retour, 7 jours \$58.  
● De Paris, le Rhin, Cologne, la Hollande et la Belgique, 15 jours \$125.



S'INSCRIRE — SANS — RETARD

## LE DEVOIR — VOYAGES

430 N.-Dame est - Tél. BE. 3361 - Montréal

Programme détaillé gratuit sur demande.

Nous serons intelligents. Nous serons compréhensifs et bons. Nous serons justes. Nous dirons toujours la vérité. Nous serons indissolublement unis. Nous prêcheurons d'exemple. L'éducation de la bonté. L'éducation du sens social. Collaboration familiale. Collaboration entre parents et maîtres. Collaboration du médecin et du prétre. Mauvais jours.

L'amour est un don. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Si vous voyagez... adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES tous les pays au tarif des compagnies G.S. LE "DEVOIR". Billets émis pour de paquebots, chemins de fer, autobus, aéroplanes, hôtels, assurances bagages et accidents, chèque de voyages, passeports, etc. Téléphones: 8846 & 8361

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

Nous nous efforçons de donner ici sur le scénario, la réalisation et l'interprétation des films des indications qui permettent de se reconnaître à travers l'abondante production des studios de France des Etats-Unis et d'Angleterre, et de faciliter le choix d'un programme qui répondra aux goûts de chacun.

Nous n'avons pu avoir compte dans cette colonne des réclames des exploitants du cinéma; tous nos renseignements sont empruntés aux revues les plus autorisées. Et cette chronique ne paraît que pour l'information de nos lecteurs. Elle ne constitue aucune annonce payante, ou déguisée sous quelque forme que ce soit.

Nous n'avons pu avoir compte dans cette colonne des réclames des exploitants du cinéma; tous nos renseignements sont empruntés aux revues les plus autorisées. Et cette chronique ne paraît que pour l'information de nos lecteurs. Elle ne constitue aucune annonce payante, ou déguisée sous quelque forme que ce soit.

Premières

"Capitol"

SLAVE SHIP — Ce drame sombre est la scène de carnage succédant aux scènes de brutalité évoquée les sinistres événements des années 1914-1915. Production Twentieth-Century-Fox. Réalisation de Tay Garnett. Interprètes: Warner Baxter, Wallace Beery, Richard Dix, John Milck, George Raft, George Sanders, Joan Duvall, Joseph Schildkraut, Mirna Gombard, Billy Bevan. Pour adultes.

"Cinéma de Paris"

ESAR — Film de Marcel Pagnol. Interprètes: Raimu, Orane Demazis, Charpin, Pierre Fresnay, Aline Bouffe. "La trilogie marseillaise de Marcel Pagnol s'achève sur une bande d'un dénouement si extrême (2 h. 40 de projection) dans lequel nous assistons à la mort de Fanisse et au retour de Marius à Fanny. Cette finale est l'illustration de cette parole: 'Le vif de la vie est dans la mort'. Dans les complications familiales amenées par la jalousie de Fanisse et l'absence de Marius, il y a une certaine poésie. Interprètes: Jean Pons, George Ernest, June Carlson, Florence Roberts, Billy Mahan, Russell Gleason, Allan Lane, Marjorie Weaver. Pour tous.

"Palace"

PARNELL — Drame historique qui raconte la liaison de Parnell avec la femme du capitaine O'Shea, l'abandon du grand chef irlandais par la mariée de ses partisans catholiques et l'échec du mouvement autonomiste irlandais. L'important qui se dégage de ce film est le conflit de l'amour et du devoir dans la vie de Parnell n'a rien de romanesque. Production Metro-Goldwyn-Mayer. Réalisation de John M. Stahl. Interprètes: Clark Gable, Myrna Loy, Edna May Oliver, Edmund Gwenn, Alan Marshall, Donald Crisp, Billie Burke. Pour adultes.

"Princess"

THE GIRL SAID NO. — Comédie musicale qui utilise plusieurs airs célèbres des opérettes de Gilbert et Sullivan. Interprètes: Robert Armstrong, Irene Hervey.

"Saint-Denis"

LA GUERRE DES GOSSES — Film à thème, œuvre originale et mouvementée, scénario de Georges Leprand, réalisation de Jacques Daroy. Interprètes: Jean Murat, Saturnin Fabre, Claude May, Serge Grave, Ginette Marboeuf, Gognoni, Jacques Tavoli.

Reprises

"Amherst"

INTERNES CAN'T TAKE MONEY — Drame qui se déroule dans un hôpital. Réalisation d'Alfred Santel. Interprètes: Barbara Stanwyck, Joel McCrea, Loyd Nolan.

"Belmont"

HER HUSBAND LIES — Adaptation de l'œuvre de l'éminent écrivain américain (1930), dont le thème expose les difficultés de se corriger de la passion du jeu. Interprètes: Ricardo Cortez, Jall Patrick, Alvin Tammery.

"Cartier"

QUALITY STREET — Comédie agréable adaptée de la pièce bien connue de sir James M. Barrie. Réalisation de Pandro S. Berman. Interprètes: Catherine Hepburn, Franklyn Tone, Eric Blaire, Cora Witherspoon, Florence Lake, Bonita Granville, Fay Bainter, Joan Fontaine. Pour tous.

"Chateau"

LA ROSE EFFRÉE — Mélo-drame, scénario et réalisation de Georges Pallu. Interprètes: Jacqueline Franconi, Mady Berry, Alice Tissot, Raymond Galle, la petite Gabrielle Faguet, Marie Aldona. Interprètes: Fred MacMurray, Carol Lombard, Charles Butterworth, Jean Dixon. Pour adultes.

"Corona"

YOU ONLY LIVE ONCE — Mélo-drame: il s'agit d'une jeune femme qui veut refaire sa vie, mais qui se voit ramener devant la justice sur une accusation fondée sur une fautive circonstance. Interprètes: Henry Fonda, Sylvia Sydney. NOBODY'S BABY — Comédie: les tribulations de deux jeunes filles qui se chargent de la garde du bébé d'une de leurs amies. Interprètes: Patsy Kelly, Lyda Roberti, Lynne Overman, Robert Armstrong. Pour tous.

"Dominion"

WHEN'S YOUR BIRTHDAY? — Comédie: Joe Brown veut maintenir dans l'astrologie, et les étoiles elles-mêmes se voient forcées de changer leurs cours pour ne pas démentir les découvertes de ce brillant jeune savant. Interprètes: Marian Marsh, Suzanne Kaaren, Fred Keating, Maude Eburne, Kissa Kroupine, Raymond Galle. Œuvre immortel par le sujet qui se joue à la manière dont il est traité. Nos cinémas n'ont pas présentement, cependant qu'une édition expurgée, car nous croyons avoir un devoir d'indiquer à nos lecteurs la bande de plusieurs centaines de copies de pellicules. Ce qui reste du film consiste en une sorte de compromis entre la morale et l'art. Les scènes de l'adultère n'y trouveraient pas leur compte.

"Electra"

CLUB DE FEMMES — Étude psychologique sur la vie dans un foyer pour jeunes filles. Scénario et réalisation de Jacques Devail. Distribution, entièrement féminine à une seule exception près, qui comprend Danielle Darrieux, Betty Stockfeld, Valentine Tessier, Eve Francis, Joëlle Day, Elise Astor, Marion Delbo, Kissa Kroupine, Raymond Galle. Œuvre immortel par le sujet qui se joue à la manière dont il est traité. Nos cinémas n'ont pas présentement, cependant qu'une édition expurgée, car nous croyons avoir un devoir d'indiquer à nos lecteurs la bande de plusieurs centaines de copies de pellicules. Ce qui reste du film consiste en une sorte de compromis entre la morale et l'art. Les scènes de l'adultère n'y trouveraient pas leur compte.

"Empress"

THE DEVIL IS A SISSEY — Une étude psychologique sur la formation du caractère des enfants présentée de façon brillante. Interprètes: Freddie Bartholomew, Jackie Cooper, Mickey Rooney. Production Metro-Goldwyn-Mayer. Pour les petits et les grands.

"Français"

CALL IT A DAY — Comédie fantaisiste: tous les membres d'une famille, le père, la mère, les fils et les deux filles, deviennent soudainement aveugles. Approche du printemps. Dialogue brillant. Production Warner. Réalisation d'Archibald Mayo. Interprètes: Fridescoind, Roland Young, Alice Brady, Leo Hunter, George Meeker, Bonita Granville, Peter Willis, Anita Louise. Pour adultes.

"Grandes"

Même programme que le "Corona".

"Imperial"

THE WOMAN I LOVE — Drame qui sur plusieurs points rappelle le film "Hell's Angels". Le traditionnel triangle qui oppose entre eux le mari, l'épouse et l'ami, et qui se termine par la mort violente de l'un des amants. Scénario de Anatole Litvak. Production RKO. Interprètes: Paul Muni, Miriam Hopkins, Louis Hayward, Colin Clive, Minor, Ned Sparks, Don Ameche, Owen Davis. Pour adultes.

"Laval"

MEN ARE NOT GODS — Le vieux thème de l'éternel triangle, mais tout finit par s'arranger et le dénouement est heureux. Interprètes: Miriam Hopkins, Gertrude Lawrence, E.A. Matthews. Production RKO. Interprètes: Sonja Henie, l'artiste du patinage de fantasia, Adolphe Menjou, Joe E. Brown, Ned Sparks, Don Ameche, les frères Ritz, Arline Judge, Dixie Dunbar. Production Fox.

"Mabonneuve"

LES DEUX GOSSES — Mélo-drame adapté du roman de Pierre Decourcelle, réalisation de Fernand Rivers. Interprètes: Dorville, Germaine Rouer, Annie Ducaux, Maurice Escande, Jacques Tavoily, Serge Grave. Pour adultes.

"Mount-Royal"

LA BRIGADE EN JUPONS — Comédie de Jean de Limur. Interprètes: Paulette Goddard, Suzanne Delany, Raymond Cordy, Félix Oudart, Gina Manes, Jeanne Helbing, Mady Berry. Pour adultes.

"Monkland"

WAIKIKI WEDDING — Comédie musicale dans le décor d'Hawaii. Interprètes: Bing Crosby, Bob Burns, Shirley Ross, Martha Raye.

"Orléans"

ESPIONAGE — Un roman d'aventures qui met en scène des fabricants de munitions et des journalistes qui cherchent à pénétrer leurs secrets. Interprètes: Edmund Lowe, Madge Evans, Paul Lukas.

"Outremont"

THE DEVIL IS A SISSEY — Voir "Empress".

"Plazo"

LE GRAND REFRAIN — Comédie musicale. Auteur et réalisateur: Yves Mirand. Interprètes: Fernand Gravey, Jacqueline Francell, Signoret, Alerna, Jane Aubert. Production Metro-Goldwyn-Mayer.

"Regent"

Même programme que l'"Amherst".

"Rivoli"

HER HUSBAND LIES — Voir "Belmont".

"Rosemont"

SWING HIGH, SWING LOW — Voir "Belmont".

"Seville"

HEAD OVER HEELS IN LOVE — Comédie musicale de facture originale, mettant en vedette l'actrice anglaise Jessie Matthews. Production Metro-Goldwyn-Mayer. Réalisation de Sonnie Hale, mari de Jessie Matthews. Interprètes: Rommey Brent, Whitney Bourne, Paul Leeson.

"Snowdon"

HISTORY IS MADE AT NIGHT — Comédie et drame à la fois: C'est une fois de plus l'éternel triangle qui l'on reprend avec le mari jaloux, la grande dame et le

Faits divers

Le chef Carson se rétablit

Selon le dernier bulletin médical fourni par l'hôpital Victoria, le chef de la brigade des incendies de Montréal, M. Carson, se rétablit graduellement des blessures reçues vendredi dernier, lors de la catastrophe du garage Laurier.

Lupien ne veut pas faire de déposition ante-mortem

Selon les médecins, Roch Lupien, des Trois-Rivières, blessé d'un coup de revolver samedi dernier dans un café de la rue Saint-Jacques, par Arthur Desjardins, s'obstine à ne pas faire de déposition ante-mortem. Il a bon espoir de se rétablir. La balle est logée près du cœur et les médecins n'ont pas osé opérer leur patient, tellement il est faible.

M. Louis Bertrand au "Cercle Universitaire"

Le Cercle Universitaire de Montréal et le Comité France-Amérique recevront à déjeuner, au Cercle, le lundi 5 courant, M. Louis Bertrand, de l'Académie française, délégué de cette institution au Congrès de la Langue française à Québec. A l'issue du déjeuner, qui présidera le sénateur Raoul Dandurand, président du Comité France-Amérique, M. Bertrand prononcera une brève allocution.

Attendus à bord de l'"Empress of Australia"

L'Empress of Australia, du Pacifique Canadien, est attendu à Québec mercredi soir, venant de Southampton et Cherbourg. Au nombre des passagers qui arriveront à bord de ce paquebot, on remarque le lieutenant-colonel L.-R. LaFlèche, du ministère de la Défense nationale, et Mme LaFlèche; M. Eric Brown, directeur de la Galerie nationale du Canada; M. C. C. Ballantyne et M. D. J. Munn, de Montréal; M. E. Lapointe, M. H. S. Southam, et M. W. S. Edwards, d'Ottawa.

Mort du financier Vanderbilt

New-York, 30 (A.P.) — Frank A. Vanderbilt, financier, est mort à l'hôpital à New-York, à l'âge de 72 ans. Il fut président de la New York National City Bank et membre d'un cabinet de Washington.

Les doctorats de Laval

Parmi les nouveaux noms de ceux qui recevront des titres honoraires demain à l'occasion du congrès de la langue française, on mentionne: M. Fernand Rinfret, Mgr Melançon, Mgr Yelle et M. l'abbé Lionel Groulx

Québec, 30. — L'Université Laval confèrera quinze doctorats honorifiques demain au cours d'une séance solennelle. On trouvera dans la liste ci-dessous plusieurs nouveaux noms:

M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat;

S. Ex. Mar Melançon, archevêque de Montréal;

S. Ex. Mgr Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface;

M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal;

M. Jules Duroyon, rédacteur en chef de l'Action catholique, à Québec, et les autres annoncés depuis quelques jours déjà;

MM. Louis Bertrand, délégué officiel de l'Académie; Richard-W. Lèche, gouverneur de la Louisiane; Adolphe Robert, président de l'Association canado-américaine; le juge Lucien Dubuc, de l'Alberta; Omer Héroux, rédacteur en chef du journal Le Devoir; André Lafarue, avocat éminent de la Louisiane; Wade-O. Martin, ministre des Travaux publics en Louisiane; Dominique Hippolyte, délégué de Haiti; le R. Père Joseph Hébert, Oblat, recteur de l'Université d'Ottawa, et Mar Maurault, Sulpicien, recteur de l'Université de Montréal.

La grève de l'acierie

Johnstown, Pennsylvanie, 30. — (A.P.) — Des grévistes ont éventré hier les conduites d'eau qui alimentent les ateliers Cambria de l'acierie Bethlehem et forcent environ 6,000 hommes à chômer pendant la durée des réparations.

Les partisans de Lewis se sont empressés de déclarer qu'ils ne sont pour rien dans cette affaire de sabotage.

Le maire Shields, de Johnstown, a averti les grévistes de Lewis qu'il ne se considère plus responsable de leur sécurité s'ils sabotent la ville. Il a télégraphié au président Roosevelt que si Lewis ne rappelle pas ses agents de sa ville, "les citoyens vont à faire observer eux-mêmes la loi".

A Warren, Etat de l'Ohio, la police recherche Gus Hall, sous l'accusation de terrorisme. Elle prétend avoir reçu des aveux de trois individus qui ont désigné Hall comme le père d'un complot de dynamitage.

Hall a réussi jusqu'à maintenant à échapper à la police. Les partisans de Lewis ridiculisent l'accusation et prétendent que les aveux ont été extorqués.

Le secrétaire du travail, Mme Perkins, reconnaît que les médiateurs fédéraux ont fait faillite dans leurs négociations de règlement de la grève de l'acierie, qui est à sa 35e journée.

Le président Roosevelt paraît convaincu qu'il y a du tort des deux côtés.

Les nouveaux caractères d'imprimerie

Paris, 29 (P.C.-Havas) — L'influence de la mode sur les caractères d'imprimerie, telle sera la découverte des visiteurs de la section d'imprimerie du Musée de la pensée à l'exposition. Pour le grand organisateur de la section Charles Peignot, rénovateur de la typographie française, les scribes ont été responsables de l'évolution des caractères vers une forme très démodée et facile à transcrire. L'art moderne retourne aux caractères antiques, mais redessinés, robustes, sobres et forts et d'une réelle beauté de présentation. Tous les caractères de toutes les époques seront présentés à cette occasion.

Syndicats catholiques

Les bureaux des Syndicats Catholiques et Nationaux, 1231 est, rue DeMontigny, seront fermés toute la journée, jeudi, 1er juillet, jour de la Confédération.

Mort d'un juriste anglais

Glasgow, 30 (A.P.) — Lord Craigmyle, juriste distingué, est mort hier à l'âge de 87 ans. Il a été membre du comité judiciaire du conseil privé. On le connaissait mieux sous le nom de lord Shaw de Dunfermline. Son fils, qui hérite de son titre, est membre du conseil d'administration de la Banque d'Angleterre.

Faits divers

Le chef Carson se rétablit

Selon le dernier bulletin médical fourni par l'hôpital Victoria, le chef de la brigade des incendies de Montréal, M. Carson, se rétablit graduellement des blessures reçues vendredi dernier, lors de la catastrophe du garage Laurier.

Lupien ne veut pas faire de déposition ante-mortem

Selon les médecins, Roch Lupien, des Trois-Rivières, blessé d'un coup de revolver samedi dernier dans un café de la rue Saint-Jacques, par Arthur Desjardins, s'obstine à ne pas faire de déposition ante-mortem. Il a bon espoir de se rétablir. La balle est logée près du cœur et les médecins n'ont pas osé opérer leur patient, tellement il est faible.

M. Louis Bertrand au "Cercle Universitaire"

Le Cercle Universitaire de Montréal et le Comité France-Amérique recevront à déjeuner, au Cercle, le lundi 5 courant, M. Louis Bertrand, de l'Académie française, délégué de cette institution au Congrès de la Langue française à Québec. A l'issue du déjeuner, qui présidera le sénateur Raoul Dandurand, président du Comité France-Amérique, M. Bertrand prononcera une brève allocution.

Attendus à bord de l'"Empress of Australia"

L'Empress of Australia, du Pacifique Canadien, est attendu à Québec mercredi soir, venant de Southampton et Cherbourg. Au nombre des passagers qui arriveront à bord de ce paquebot, on remarque le lieutenant-colonel L.-R. LaFlèche, du ministère de la Défense nationale, et Mme LaFlèche; M. Eric Brown, directeur de la Galerie nationale du Canada; M. C. C. Ballantyne et M. D. J. Munn, de Montréal; M. E. Lapointe, M. H. S. Southam, et M. W. S. Edwards, d'Ottawa.

Mort du financier Vanderbilt

New-York, 30 (A.P.) — Frank A. Vanderbilt, financier, est mort à l'hôpital à New-York, à l'âge de 72 ans. Il fut président de la New York National City Bank et membre d'un cabinet de Washington.

Les doctorats de Laval

Parmi les nouveaux noms de ceux qui recevront des titres honoraires demain à l'occasion du congrès de la langue française, on mentionne: M. Fernand Rinfret, Mgr Melançon, Mgr Yelle et M. l'abbé Lionel Groulx

Québec, 30. — L'Université Laval confèrera quinze doctorats honorifiques demain au cours d'une séance solennelle. On trouvera dans la liste ci-dessous plusieurs nouveaux noms:

M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat;

S. Ex. Mar Melançon, archevêque de Montréal;

S. Ex. Mgr Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface;

M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal;

M. Jules Duroyon, rédacteur en chef de l'Action catholique, à Québec, et les autres annoncés depuis quelques jours déjà;

MM. Louis Bertrand, délégué officiel de l'Académie; Richard-W. Lèche, gouverneur de la Louisiane; Adolphe Robert, président de l'Association canado-américaine; le juge Lucien Dubuc, de l'Alberta; Omer Héroux, rédacteur en chef du journal Le Devoir; André Lafarue, avocat éminent de la Louisiane; Wade-O. Martin, ministre des Travaux publics en Louisiane; Dominique Hippolyte, délégué de Haiti; le R. Père Joseph Hébert, Oblat, recteur de l'Université d'Ottawa, et Mar Maurault, Sulpicien, recteur de l'Université de Montréal.

La grève de l'acierie

Johnstown, Pennsylvanie, 30. — (A.P.) — Des grévistes ont éventré hier les conduites d'eau qui alimentent les ateliers Cambria de l'acierie Bethlehem et forcent environ 6,000 hommes à chômer pendant la durée des réparations.

Les partisans de Lewis se sont empressés de déclarer qu'ils ne sont pour rien dans cette affaire de sabotage.

Le maire Shields, de Johnstown, a averti les grévistes de Lewis qu'il ne se considère plus responsable de leur sécurité s'ils sabotent la ville. Il a télégraphié au président Roosevelt que si Lewis ne rappelle pas ses agents de sa ville, "les citoyens vont à faire observer eux-mêmes la loi".

A Warren, Etat de l'Ohio, la police recherche Gus Hall, sous l'accusation de terrorisme. Elle prétend avoir reçu des aveux de trois individus qui ont désigné Hall comme le père d'un complot de dynamitage.

Hall a réussi jusqu'à maintenant à échapper à la police. Les partisans de Lewis ridiculisent l'accusation et prétendent que les aveux ont été extorqués.

Le secrétaire du travail, Mme Perkins, reconnaît que les médiateurs fédéraux ont fait faillite dans leurs négociations de règlement de la grève de l'acierie, qui est à sa 35e journée.

Le président Roosevelt paraît convaincu qu'il y a du tort des deux côtés.

Les nouveaux caractères d'imprimerie

Paris, 29 (P.C.-Havas) — L'influence de la mode sur les caractères d'imprimerie, telle sera la découverte des visiteurs de la section d'imprimerie du Musée de la pensée à l'exposition. Pour le grand organisateur de la section Charles Peignot, rénovateur de la typographie française, les scribes ont été responsables de l'évolution des caractères vers une forme très démodée et facile à transcrire. L'art moderne retourne aux caractères antiques, mais redessinés, robustes, sobres et forts et d'une réelle beauté de présentation. Tous les caractères de toutes les époques seront présentés à cette occasion.

Syndicats catholiques

Les bureaux des Syndicats Catholiques et Nationaux, 1231 est, rue DeMontigny, seront fermés toute la journée, jeudi, 1er juillet, jour de la Confédération.

Mort d'un juriste anglais

Glasgow, 30 (A.P.) — Lord Craigmyle, juriste distingué, est mort hier à l'âge de 87 ans. Il a été membre du comité judiciaire du conseil privé. On le connaissait mieux sous le nom de lord Shaw de Dunfermline. Son fils, qui hérite de son titre, est membre du conseil d'administration de la Banque d'Angleterre.

Pour les connaisseurs

THE "SALADA" 5027

Nouveautés françaises

HISTOIRE D'ANGLETERRE — De Guillaume le Conquérant à Edouard VIII — par André Maurois. Brochure de 750 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.25

UNE REVOLUTION DANS LA PAIX — Introduction de Maurice Maeterlinck — par Oliveira Salazar, chef du gouvernement portugais. Brochure de 295 pages. Au comptoir ou par la poste 1.00

SA SAINTETE PIE XI, par Mgr R. Fontenelle. Brochure de 430 pages. Au comptoir ou par la poste .90

L'ART D'AIMER SES ENFANTS, par Vêrine. Brochure de 305 pages. Au comptoir ou par la poste .90

METIER D'HOMME, par Raoul Dautry. Brochure de 330 pages. Au comptoir ou par la poste .90

CE QUI MEURT ET CE QUI NAIT, par Daniel-Rops. Brochure de 245 pages. Au comptoir ou par la poste .90

L'ANTIRELIGION COMMUNISTE (1917-1937) — préface par le Comte de Wiart, ministre d'Etat, par J. de Bivort de la Saudée. Brochure de 225 pages. Au comptoir ou par la poste .75

SEIZE ANNEES D'HISTOIRE — 700 photographies. Au comptoir .75, par la poste .90

Collection: DECOUVERTES — EXPLOITS HEROIQUES

La belle vie des pilotes de ligne, par Jacques Mortane. Brochure de 120 pages, nombreuses illustrations .50

Le Père de la Louisiane — Cavalier de La Salle, par Charles de La Roncière — Brochure de 128 pages, illustrations .50

Marchand L'Africain, par Julien Maigret. Brochure de 128 pages, nombreuses illustrations .50

Collection: CONQUETES DE L'HOMME

Diffusion des nouvelles et de la pensée dans le monde, par Hervé de Peslouan. Brochure de 128 pages, nombreuses illustrations .50

La Protection de la vie au cours des siècles, par Remi Ceillier. Brochure de 125 pages, nombreuses illustrations .50

La Lumière et la vision, par Pierre Crochet. Brochure de 136 pages, nombreuses illustrations .50

(Pour les commandes par la poste ajouter .05)

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal

Eh Bien — Marie, j'ai acheté l'auto!

... et des milliers d'ouvriers canadiens bénéficieront de son achat.

JEAN-LOUIS LAMOUREUX entra tout rayonnant dans la cuisine, au moment où Marie, sa femme, s'apprêtait à mettre au four d'appétissantes brochies. "Eh bien — Marie, j'ai acheté l'auto que nous avons été voir hier soir. Prépare vite le souper et nous allons sbrûer avec les enfants."

Jean-Louis est fier de sa nouvelle acquisition — et Marie est fière de son Jean-Louis. Il faut dire que c'est un grand événement dans leur vie. Ils ont pensé longtemps à cet achat et ont dû beaucoup économiser pour le réaliser, mais aujourd'hui, ils sont heureux. Jean-Louis ne s'en doute peut-être pas, mais l'achat de son auto, comme celui de tant d'autres, contribue à apporter du bonheur à des milliers de foyers canadiens. Il procure du travail aux ouvriers employés dans les fabriques d'automobiles, les aciéries, les filatures, les fabriques de caoutchouc, de peintures, etc.

De sorte que Jean-Louis Lamoureux est en réalité un employeur de main-d'oeuvre canadienne. Et une bonne partie de l'argent payé pour son auto lui reviendra sous forme de salaire, parce que sa firme vend des produits à divers manufacturiers de pièces d'automobiles. C'est ainsi que chaque industrie canadienne prospère favorise la prospérité des autres industries du pays. Les industries de l'automobile au Canada apportent chaque année des millions de dollars aux ouvriers canadiens, soit par le paiement de salaires, soit par l'achat de matériaux et fournitures d'origine canadienne.

Pour votre information

Les manufacturiers d'autos et de pièces du Canada ont payé \$7,881,614 en taxes fédérales, provinciales et municipales. Ils ont versé la même année aux compagnies de transport canadiennes \$5,306,328. Et ces sommes se sont encore accrues substantiellement au cours des années qui ont suivi.

Pour statistiques et autres renseignements au sujet de cette industrie, écrivez à Automotive Industries, 1006 Lansden Building, Toronto, Ontario.

LES INDUSTRIES D'AUTOMOBILE

COMMERCES ET FINANCES

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Grimaldi & Piere Rag'd, 1010 Ste-Catherine O., chambre 206, Carmelo Gaetano Grimaldi et George Piere. Calingrom Holdings Inc. 507 Place d'Armes, J.-E. Grivell, prés.

A Wall Street

Légère tendance à la hausse - U.S. Steel fait un point - Le franc

(P.A.) - Les cours, même s'ils étaient peu actifs, ont fait des gains de quelques fractions de points environ. Alors que le marché des grains était à la baisse celui du coton était irrégulier.

L'Imperial Tobacco distribue aujourd'hui \$1,000,000 en dividendes

L'Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd. distribue aujourd'hui près de \$1,000,000 en dividendes avec le paiement du dividende intermédiaire.

Bourse de Montréal

Table with columns: Ventes Valeurs, Haut Bas, etc. Lists various stock values and market movements.

Promotion pour un Canadien-français

M. Joseph H. Frénière, dont le Pacifique Canadien annonce la nomination au poste d'inspecteur du service des Communications pour la région de Québec.

Le Curb

(Compilation de la maison L.-J. FORGET & CIE 431, St-François-Xavier, Montréal)

Table with columns: Ventes Valeurs, Haut Bas, etc. Lists various stock values and market movements.

Mines non inscrites

Table with columns: Offre Dem, etc. Lists various mining stocks and their market status.

Les nouvelles en raccourci

U. S. Steel paiera un dividende de \$2

New-York, 30. (P.A.) - Les directeurs de la United States Steel Corporation ont annoncé aujourd'hui un dividende de \$2 par action privilégiée \$7 qui sera mis en paiement le 30 juillet.

Le dividende abaissera à \$1.25 les arriérés. Le 25 mai dernier, la compagnie a distribué \$2 par action privilégiée.

En bourse locale

Les cours sont stationnaires - Les utilités, les titres de construction et les métaux ont glissé

(P.C.) - Les cours ont été stationnaires. Alors que les ferroviaires et les pétroles sont restés les mêmes, les papiers et les instruments aratoires ont légèrement avancé par-ci, par-là.

General Steel a glissé de 1-8 à 1-2 et Cement de 1-4 à 1-5. St. Lawrence Corp. a fait 1-8 à 1-11 et les actions privilégiées 1-4 à 3/4.

Les rendements

Table with columns: ACTIONS ORDINAIRES, Div. Prix Rend, etc. Lists various stocks and their yields.

Sur le curb

Peu de changements - Tendance légère à la baisse

(P.C.) - On remarquait peu de changements ce matin. Les papiers et les mines accusaient une légère tendance à la baisse tandis que les industriels étaient plutôt irréguliers.

Asbestos a fait un point à 79 tandis que les actions privilégiées de Massey Harris reculaient d'autant à 63.

Les actions priv. de Price Bros. ont reculé de 1-4 à 65 3/4, les actions communes d'Abitibi de 1-8 à 5-2 et Consolidated de 1-4 à 15-4.

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Table with columns: Angleterre, L.S., France, Franc, etc. Lists exchange rates for various currencies.

Marché du bétail

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisent à 9227 têtes.

Les expéditeurs sont avisés que le marché sera fermé à tout commerce jeudi le 1er juillet, fête de la Confédération.

Il y avait une forte augmentation dans le nombre des bêtes à cornes offertes en vente et un baissement dans les prix de 25 à 50 sous du cent livres.

Marché des vivres

PRIX DU GROS A MONTREAL

Table with columns: Blé Northern No 1, Blé Northern No 2, etc. Lists prices for various foodstuffs.

Rejeté du conseil

Toronto, 30. (P.C.) - A la réunion des actionnaires qui a coïncidé avec l'assemblée annuelle de l'Union Gas Co., on a rejeté M. Eugène Coste du conseil d'administration de la compagnie.

Le blé

La sécheresse qui sévit dans l'ouest canadien et la demande d'outre-mer ont fait monter le prix du blé de cinq sous le boisseau sur le marché de Winnipeg pendant qu'une hausse aussi forte caractérisait les cours à Liverpool et à Chicago.

Dominion Textile

Dans l'exercice arrêté le 31 mars 1937, le bénéfice net de la Dominion Textile Company a été de \$5.08 l'action comparé à \$3.43 l'action l'année précédente; ce montant est légèrement supérieur au dividende annuel de \$5.

Le bénéfice brut s'est chiffré par \$3,012,400, contre \$2,322,441; déduction faite de la dépréciation, du service des intérêts, de la provision pour l'impôt sur le revenu et des autres charges, le bénéfice net s'est fixé à \$1,168,440 au lieu de \$657,983.

Le bilan indique la solide situation financière habituelle; l'actif disponible et le passif exigible se sont accrus par suite de la plus grande activité des affaires mais le rapport demeure supérieur à 5 contre 1. Le fonds de roulement s'établit à \$8,311,812 au lieu de \$7,980,076.

Les principaux concurrents, à savoir le Lancashire et les Etats-Unis, ne sont pas dans la nécessité de trouver des débouchés et, par conséquent, la concurrence n'est pas aussi vive que dans le passé.

Le Japon a fait de grands progrès dans la fabrication des cotonnades et des rayons, mais le volume des exportations vers le Canada n'a pas pris de proportions graves.

Dans un appendice au rapport, on cite des extraits d'un relevé de M. C.-V. Fessenden, qui a enquêté sur l'industrie textile pour le compte de la Commission royale; ce relevé indique qu'entre 1914 et 1936 la compagnie a augmenté de 12 p. c. le nombre des employés, a réduit de 12 p. c. les heures de travail et compte tenu des variations du coût de la vie, a accru de 32 p. c. les salaires réels des ouvriers.

Cours des trusts fixes

Table with columns: x-British Type Inv., x-Com. Inv., etc. Lists fixed trust rates and other financial data.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison L.-J. FORGET & CIE 471, rue St-François-Xavier, Montréal

Table with columns: Allied Chemical, American Power & Light, etc. Lists New York stock market data.

Marché de Calgary

Cours fournis par BEAULIEU & BEAULIEU, 677, Saint-François-Xavier, Montréal

Table with columns: Advance, Admiral, Alberta Pacific, etc. Lists Calgary market data.

Les céréales

La Coopérative fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché.

Volailles vivantes. Contrairement à la semaine précédente les arrivages des volailles ont été considérables et la plupart de mauvaise qualité.

Les opérations avec le marché anglais sont actuellement limitées et les prix ont tendance à fléchir quelque peu.

Fromage

Ontario no 1 blanc 15-18, Ontario no 2 blanc 14-16, Québec no 1 blanc 14-16, Québec no 1 coloré 14-16.

Beurre

Première patente 24 1/2, Deuxième patente 21 1/2, Forcé à bouillanger 7.60

Œufs

A-1 gros 32, A-1 médium 29, A-2 médium 26, A-3 médium 23, B 21-22

Volailles

(Prix la livre avec ostéants pour la qualité "A". La qualité "B" est de deux sous en moins.)

Foie

Extra no 3 10.00, No 2 9.00, No 3 7.00

Information agricole

La Coopérative fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché.

Volailles vivantes. Contrairement à la semaine précédente les arrivages des volailles ont été considérables et la plupart de mauvaise qualité.

Les opérations avec le marché anglais sont actuellement limitées et les prix ont tendance à fléchir quelque peu.

Fromage

Ontario no 1 blanc 15-18, Ontario no 2 blanc 14-16, Québec no 1 blanc 14-16, Québec no 1 coloré 14-16.

Beurre

Première patente 24 1/2, Deuxième patente 21 1/2, Forcé à bouillanger 7.60

Œufs

A-1 gros 32, A-1 médium 29, A-2 médium 26, A-3 médium 23, B 21-22

Volailles

(Prix la livre avec ostéants pour la qualité "A". La qualité "B" est de deux sous en moins.)

Foie

Extra no 3 10.00, No 2 9.00, No 3 7.00

VEAUX ABATTUS

Table with columns: Choix, Bœuf, Moyens, Commun, etc. Lists prices for various types of livestock.

POULETS A BATTRE

Choix de poulet, 125 à 150 lbs 13 1/2, B-Bacon, 120 à 150 lbs 13 1/2, Boucher, 110 à 150 lbs 12 1/2.

POULETS A GRILLER

C-2 1/2 à 3 lbs 17, A-2 à 2 1/2 lbs 18, B-1 1/2 à 2 lbs 13, C-Poseur moindre et qualité inférieure 14

POULETS ABATTUS, engraisés au lait

A-5 à 6 lbs plus 25, A-4 à 5 lbs 20, B-5 à 6 lbs plus 22, B-4 à 5 lbs 20, C-2 1/2 à 3 lbs 17, A-2 à 2 1/2 lbs 18, B-1 1/2 à 2 lbs 13, C-Poseur moindre et qualité inférieure 14

POULETS ABATTUS, engraisés au lait

A-5 à 6 lbs plus 25, A-4 à 5 lbs 20, B-5 à 6 lbs plus 22, B-4 à 5 lbs 20, C-2 1/2 à 3 lbs 17, A-2 à 2 1/2 lbs 18, B-1 1/2 à 2 lbs 13, C-Poseur moindre et qualité inférieure 14

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 28 juin 1937, par la Coopérative Canadienne du Bétail et du Cheval, Limitée.

VEAUX ABATTUS

Choix 5.00-5.50, Bonne 4.00-4.50, Moyenne 3.50-4.00, Commune 3.00-3.50, Très commune 2.50-3.00

VEAUX DE LAIT

Choix 7.00-8.00, Bonne 6.00-7.00, Moyenne 5.00-6.00, Commune 4.00-5.00, Très commune 3.00-4.00

BOUVILLONS

Choix 6.50-7.00, Bonne 5.50-6.00, Moyenne 4.50-5.00, Commune 3.50-4.00, Très commune 2.50-3.00

BOUVILLONS

Choix 4.50-5.00, Bonne 3.50-4.00, Moyenne 2.50-3.00, Commune 1.50-2.00

BOUVILLONS

Choix 4.50-5.00, Bonne 3.50-4.00, Moyenne 2.50-3.00, Commune 1.50-2.00

BOUVILLONS

Choix 4.50-5.00, Bonne 3.50-4.00, Moyenne 2.50-3.00, Commune 1.50-2.00

BOUVILLONS

Choix 4.50-5.00, Bonne 3.50-4.00, Moyenne 2.50-3.00, Commune 1.50-2.00

BOUVILLONS

Choix 4.50-5.00, Bonne 3.50-4.00, Moyenne 2.50-3.00, Commune 1.50-2.00

BOUVILLONS

Choix 4.50-5.00, Bonne 3.50-4.00, Moyenne 2.50-3.00, Commune 1.50-2.00

BOUVILLONS

Choix 4.50-5.00, Bonne 3.50-4.00, Moyenne 2.50-3.00, Commune 1.50-2.00

BOUVILLONS

Choix 4.50-5.00, Bonne 3.50-4.00, Moyenne 2.50-3.00, Commune 1.50-2.00

BOUVILLONS

Choix 4.50-5.00, Bonne 3.50-4.00, Moyenne 2.50-3.00, Commune 1.50-2.00

BOUVILLONS

Choix 4.50-5.00, Bonne 3.50-4.00, Moyenne 2.50-3.00, Commune 1.50-2.00

# LA VIE SPORTIVE

## Une huitième victoire pour Harry Smythe

Les Royaux étaient aux prises avec les Leafs de Toronto dans la dernière joute de la série et les hommes de Rabbit Maraville ont réussi à vaincre leurs rivaux par un résultat de 5 à 2.

Harry Smythe était au monticule pour les locaux et le vétéran a pu tenir ses adversaires en échec en ne leur accordant que sept coups réussis et il aurait probablement réussi à infliger un blanchissage aux Torontois sans les erreurs commises par nos porte-couleurs.

Les Royaux ont su frapper en temps opportun hier et leurs dix coups réussis leur ont valu cinq points.

Les Royaux ont pris l'avantage au début de la partie car dès la première manche nos hommes ont enregistré deux points pour ensuite compter au quatrième, cinquième et sixième manches tandis que Toronto n'a pu croiser le marbre avant la septième.

Smythe a reçu un bon support de ses co-équipiers car trois doubles-jeux ont été exécutés et le remaniement sur notre équipe a donné de bons résultats.

Dugas a été victime d'un accident à la première manche en glissant au marbre et dut céder sa place à Paul Dunlap au champ de droite mais Gus pourra probablement reprendre son poste demain.

Normie Kies, qui s'est blessé il y a dix jours, a repris sa place derrière le bâton et il obtint un coup sur trois apparitions au marbre.

Les joueurs de Toronto ne goûteront aucunement cet échec et du banc de l'équipe plusieurs protestations se firent entendre contre les décisions des arbitres et Campbell a dû expulser Mike Meola à la première manche à la suite du coup de Tom Oliver.

Les Royaux seront au repos aujourd'hui mais demain ils joueront deux parties contre les Red Wings de Rochester et tout semble indiquer que Myllkangas et Marvin Duke seront les lanceurs choisis par Maraville pour donner deux victoires à notre club.

Résultat détaillé de la partie:

**TORONTO**

ab.	p.	cs.	r.	a.
Stockman, 2b	4	0	0	1
Grenben, ac	4	0	2	3
Oliver, cc	4	0	1	3
Petosky, cg	4	1	0	0
Walsh, lb	3	1	1	0
Ross, 3b	3	0	2	2
Comorosky, cd	3	0	1	0
Heath, r	3	0	0	0
Nekola, l	1	0	0	0
Caldwell, c	1	0	0	0
Mulligan, f	1	0	0	0
xxHieving	1	0	0	0
Sullivan, j	0	0	0	0
Total	32	2	7	24 14

**MONTREAL**

ab.	p.	cs.	r.	a.
Hell, 2b	4	1	1	5
Jeffries, cd	4	2	3	0
Dugas, cf	0	0	0	0
Dunlap, cd	3	0	1	0
Cobb, lb	4	1	1	5
Harris, cg	3	0	1	2
Haley, cc	3	0	1	9
Sankey, ac	4	1	1	9
Kies, r	4	0	1	3
Smythe, l	3	0	1	0
Total	33	5	10	27 18

— Frappa pour Nekola à la 6e.  
— Frappa pour Mulligan à la 8e.  
Toronto 0000200 — 2  
Montreal 29011100x — 5

**Sommaire:**  
Rebuteurs: Ross, Jeffries, Dunlap. Points marqués par Cobb 2, Harris, Smythe, Jeffries, Dugas, Bell, Doubles-jeux: Sankey à Bell à Cobb, 2; Bell à Sankey à Cobb. Laisses sur les buts: Toronto 4; Montreal 7. Buts sur balles de Nekola 2; Mulligan 1; Smythe 1. Retirés au bâton, par Smythe 3; Nekola 1; Mulligan 2. Coups sûrs, sur balles de Nekola, 9 en 5 manches; Mulligan, 1 en 2 manches; Sullivan, 0 en 1 manche. Mauvais lancer: Nekola. Lanceur perdant: Nekola. Arbitres: Campbell et Rommel. Temps: 1:54.

## Les Panthères à Granby ce soir

Renforcés par cinq nouveaux venus, les Panthères iront à Granby ce soir, pour y jouer le match du 2e jour, dernier qui avait été remis à cause de la pluie. Les Panthères entendent recommencer à neuf et leur pilote Jack Wilson croit avoir les joueurs voulus pour reprendre tout le terrain perdu.

Jeudi, jour de la Confédération, la Ligue Provinciale offre trois joutes. A deux heures, le club Trois-Rivières se transportera à Drummondville puis il filera vers Sherbrooke pour six heures, alors que se livrera un autre duel imposant. Dans la soirée, Drummondville rendra visite au club Granby.

Les champions vont donner une partie d'exhibition à Malone, N.-Y., tandis que les Panthères joueront une partie contre le club Lachine, à Lachine.

Samedi, les Panthères se rendront à Drummondville. Cette joute commencera à trois heures.

## Onslaught gagne la bourse Saint-Laurent

La pluie qui est tombée au cours de l'après-midi n'a aucunement nu à succès de la matinée de Blue Bonnets car les fervents du tuff étaient déjà rendus à la piste et n'aulement raconté l'enthousiasme des sportsmen.

Une assistance assez nombreuse pour un jour desemaine et des paris relativement élevés ont été enregistrés et la réunion du Montreal Jockey Club se terminera sûrement avec un surplus lorsque le meeting prendra fin lundi prochain.

La bourse Saint-Laurent était la principale épreuve à l'affiche avec la course à obstacles et ces deux épreuves furent gagnées assez facilement. Dans le premier cas Onslaught, de l'écurie E. C. Dobson, a triomphé de son champs par plus de deux longueurs tandis que Mr Peck a remporté le premier argent dans le steeplechase en battant No Room par quatre longueurs.

Le double fut gagné par les favoris Romarch et Rockvale et les détenteurs de billets ont touché \$18.90 pour la mise habituelle pendant que la Quinella a rapporté \$22.30 à ceux qui détenaient la combinaison victorieuse composée de Warrior Slave et Investor.

## Yvon Robert aura l'aide du vétéran Maupas

C'est ce soir que le champion Yvon Robert sera appelé à défendre son titre contre l'athlète canadien-français, Léo Lefebvre, dans le match principal mis à l'affiche au Forum par le matchmaker Jack Ganson.

Le vétéran Emile Maupas accompagnera le champion ce soir et sera dans son coin afin de lui donner tous les conseils nécessaires pour que son protégé puisse remporter la victoire et conserver le championnat mondial des poids lourds.

Lefebvre, confiant par suite de ses trois rapides victoires sur Len Macaluso, Jerry Monaghan et Jake Patterson, se servira de sa prise de léthé dans l'espoir de triompher du champion. Mesurant un pouce de plus que Robert et pesant 31 livres de plus, Lefebvre a démontré en battant Patterson que sa prise de léthé est un puissant atout contre un homme plus petit que lui.

Robert lui-même est prêt et en bonne condition pour le combat. Il pesera environ 222 livres lorsqu'il sautera sur les planches.

"Je suis en condition et prêt à tout, a dit Robert en riant, lorsqu'on lui a demandé son opinion. Le Forum m'a donné un contrat avantageux et je crois que le pourrai gagner ces cinq combats. Après cela, je disposerai de quelques-uns de ceux qui ont des prétentions au titre."

"Yvon prend ce combat au sérieux", a déclaré Maupas. "Nous savons qu'un aspirant peut prendre des risques avec l'espoir de triompher et que ce lui est souvent profitable. Lefebvre est plus lourd et je crois qu'il est tout aussi fort qu'Yvon. Tout peut arriver et Yvon est prêt."

Un visiteur dont la présence ne sera pas bien vue de Robert ce soir sera Ed Don George. George sera ici dans le but de causer des soucis à Robert.

"Je suis venu ici pour forcer Robert à accepter un combat avec moi, a déclaré George lundi soir. Le contrat de la Canadian Arena de \$20,000 ne vaudra pas le papier sur lequel il est écrit à moins qu'on ne m'impose au champion. Je ne serais pas étonné de voir Léo battre Robert, mais je suis assuré de pouvoir triompher de l'un et de l'autre."

Voici le programme au complet: Préliminaires: Dr Frederick Meyers, New-York, vs Mike Boskus, Grèce, une chute, 20 minutes; Willie Davis, Grosseclaire, Tenn., vs Joe de Volta, Montréal, une chute ou 30 minutes.

Semi-finale: Félix Miquet, France, vs Jerry Monaghan, une chute ou 30 minutes.

Finale, pour le championnat mondial: Yvon Robert, champion, Montréal, vs Léo Lefebvre, Montréal, deux chutes de trois, ou 90 minutes.

Le premier match commencera à 8 h. 45 et le combat principal vers 10 heures.

## Les Royaux au bâton

Smythe	1	40	29	3	1	0	19	300
Jeffries	4	21	18	19	2	5	35	331
Dugas	5	18	14	15	3	2	1	667
Mylkangas	14	10	17	31	3	1	1	636
Smythe	18	103	106	22	33	5	5	615
Lisenbee	11	61	77	33	19	3	2	600
Johnson	11	79	73	40	32	3	3	626
Poll	10	39	42	25	19	3	3	400

## Le baseball international

Hier.	Montréal 5, Toronto 2.
Newark 5, Baltimore 0, 7 m.	
Newark 6, Baltimore 2.	
Buffalo 2, Rochester 1, (13).	
Jersey-City à Syracuse, pluie.	

## Les parties dans les grandes ligues

**LIGUE INTERNATIONALE**

Rochester	000001000000-1	9	1
Buffalo	0010000000001-2	11	1
Batteries: Andrews et O'Farrell; Harris et Phillips.			
Baltimore	0000000-0	5	1
Newark	410000x-5	9	0
Batteries: Lohman et Gray; Talmulis et Hargreaves.			
Baltimore	01000001-2	8	3
Newark	0400010x-6	11	0
Batteries: Rhodes et Crouse; Beggs et Rosar.			

**LIGUE NATIONALE**

Philadelphie	30000000-3	8	0
New-York	2000000101-4	8	0
Batteries: Mulchay, Passeau et Atwood; Schumacher, Smith et Mancuso.			
Chicago	010002503-11	14	0
St-Louis	000130320-9	11	4
Batteries: Carleton, Bryant, Shoun, French, Lee, et O'Leary; Hartnett; Weiland, Harrell, Winfield, J. Dean et Ogradowski; Dwen, Pittsburgh.			
Pittsburgh	00000200-2	9	1
Cincinnati	000100000-1	6	0
Batteries: Bowman et Toody; Der-ringer et Lombardi.			
Pittsburgh	400010170-13	17	2
Cincinnati	002011002-6	9	1
Batteries: Powers et Padden; Van Der Meer, Hollingsworth, W. Brown, R. Davis, Hallahan et V. Davis.			
Brooklyn	0000000000-0	7	1
Boston	000000000001-1	8	1
Batteries: Butcher et Phelps; Fette et Lopez.			

**LIGUE AMERICAINE**

New-York	001010001-3	7	0
Philadelphie	000101000-2	7	1
Batteries: Chandler, Makowsky et Dickey; Smith et Bruker.			
Detroit	000000101-2	3	1
Chicago	00010002x-3	6	0
Batteries: Auker et Tebbets; Stratton et Sewell.			
Boston	020000000000-2	7	1
Washington	000000002000-2	8	0
Batteries: Grove et Desautels; Weaver, Linke, Appleton et R. Ferrell.			
St-Louis	021000011-5	10	1
Cleveland	0000430x-7	13	0
Batteries: Hogset, Knott et Kemsley; Whitehill, Kering et Lytak.			

## Le baseball international

**INTERNATIONALE**

Hier.	Montréal 5, Toronto 2.
Newark 5, Baltimore 0, 7 m.	
Newark 6, Baltimore 2.	
Buffalo 2, Rochester 1, (13).	
Jersey-City à Syracuse, pluie.	

## Le classement international

G.	P.	P.C.	
Newark	53	15	779
Montréal	34	29	540
Buffalo	33	30	524
Syracuse	34	31	523
Toronto	34	34	500
Rochester	29	38	433
Baltimore	23	41	350
Jersey City	20	42	323

## Le classement américain

G.	P.	P.C.
New-York 3, Philadelphie 2.		
Chicago 3, Detroit 1.		
Cleveland 7, Saint-Louis 5.		
Boston 2, Washington 2, (arrê-tée à la fin de la 12e, obscurité)		

## Le classement national

G.	P.	P.C.
Chicago 11, Saint-Louis 9.		
N.-York 4, Philadelphie 3, 10m.		
Pittsburg 2, Cincinnati 1.		
Pittsburg 13, Cincinnati 6.		
Boston 1, Brooklyn 0, 12 m.		

## Les lancers

F.	M.	ca.	P.	bb.	2b.	3b.	c.	P.C.
Duke	16	108	106	44	34	29	8	667
Johnson	11	79	73	40	32	3	3	626
Poll	10	39	42	25	19	3	3	400

## Les parties dans les grandes ligues

**LIGUE INTERNATIONALE**

Rochester	000001000000-1	9	1
Buffalo	0010000000001-2	11	1
Batteries: Andrews et O'Farrell; Harris et Phillips.			
Baltimore	0000000-0	5	1
Newark	410000x-5	9	0
Batteries: Lohman et Gray; Talmulis et Hargreaves.			
Baltimore	01000001-2	8	3
Newark	0400010x-6	11	0
Batteries: Rhodes et Crouse; Beggs et Rosar.			

**LIGUE NATIONALE**

Philadelphie	30000000-3	8	0
New-York	2000000101-4	8	0
Batteries: Mulchay, Passeau et Atwood; Schumacher, Smith et Mancuso.			
Chicago	010002503-11	14	0
St-Louis	000130320-9	11	4
Batteries: Carleton, Bryant, Shoun, French, Lee, et O'Leary; Hartnett; Weiland, Harrell, Winfield, J. Dean et Ogradowski; Dwen, Pittsburgh.			
Pittsburgh	00000200-2	9	1
Cincinnati	000100000-1	6	0
Batteries: Bowman et Toody; Der-ringer et Lombardi.			
Pittsburgh	400010170-13	17	2
Cincinnati	002011002-6	9	1
Batteries: Powers et Padden; Van Der Meer, Hollingsworth, W. Brown, R. Davis, Hallahan et V. Davis.			
Brooklyn	0000000000-0	7	1
Boston	000000000001-1	8	1
Batteries: Butcher et Phelps; Fette et Lopez.			

**LIGUE AMERICAINE**

New-York	001010001-3	7	0
Philadelphie	000101000-2	7	1
Batteries: Chandler, Makowsky et Dickey; Smith et Bruker.			
Detroit	000000101-2	3	1
Chicago	00010002x-3	6	0
Batteries: Auker et Tebbets; Stratton et Sewell.			
Boston	020000000000-2	7	1
Washington	000000002000-2	8	0
Batteries: Grove et Desautels; Weaver, Linke, Appleton et R. Ferrell.			
St-Louis	021000011-5	10	1
Cleveland	0000430x-7	13	0
Batteries: Hogset, Knott et Kemsley; Whitehill, Kering et Lytak.			

## Le baseball international

**INTERNATIONALE**

Hier.	Montréal 5, Toronto 2.
Newark 5, Baltimore 0, 7 m.	
Newark 6, Baltimore 2.	
Buffalo 2, Rochester 1, (13).	
Jersey-City à Syracuse, pluie.	

## Le classement international

G.	P.	P.C.	
Newark	53	15	779
Montréal	34	29	540
Buffalo	33	30	524
Syracuse	34	31	523
Toronto	34	34	500
Rochester	29	38	433
Baltimore	23	41	350
Jersey City	20	42	323

## Le classement américain

G.	P.	P.C.
New-York 3, Philadelphie 2.		
Chicago 3, Detroit 1.		
Cleveland 7, Saint-Louis 5.		
Boston 2, Washington 2, (arrê-tée à la fin de la 12e, obscurité)		

## Le classement national

G.	P.	P.C.
Chicago 11, Saint-Louis 9.		
N.-York 4, Philadelphie 3, 10m.		
Pittsburg 2, Cincinnati 1.		
Pittsburg 13, Cincinnati 6.		
Boston 1, Brooklyn 0, 12 m.		

## Les lancers

F.	M.	ca.	P.	bb.	2b.	3b.	c.	P.C.
Duke	16	108	106	44	34	29	8	667
Johnson	11	79	73	40	32	3	3	626
Poll	10	39	42	25	19	3	3	400

## Les parties dans les grandes ligues

**LIGUE INTERNATIONALE**

Rochester	000001000000-1	9	1
Buffalo	0010000000001-2	11	1
Batteries: Andrews et O'Farrell; Harris et Phillips.			
Baltimore	0000000-0	5	1
Newark	410000x-5	9	0
Batteries: Lohman et Gray; Talmulis et Hargreaves.			
Baltimore	01000001-2	8	3
Newark	0400010x-6	11	0
Batteries: Rhodes et Crouse; Beggs et Rosar.			

**LIGUE NATIONALE**

Philadelphie	30000000-3	8	0
New-York	2000000101-4	8	0
Batteries: Mulchay, Passeau et Atwood; Schumacher, Smith et Mancuso.			
Chicago	010002503-11	14	0
St-Louis	000130320-9	11	4
Batteries: Carleton, Bryant, Shoun, French, Lee, et O'Leary; Hartnett; Weiland, Harrell, Winfield, J. Dean et Ogradowski; Dwen, Pittsburgh.			
Pittsburgh	00000200-2	9	1
Cincinnati	000100000-1	6	0
Batteries: Bowman et Toody; Der-ringer et Lombardi.			
Pittsburgh	400010170-13	17	2
Cincinnati	002011002-6	9	1
Batteries: Powers et Padden; Van Der Meer, Hollingsworth, W. Brown, R. Davis, Hallahan et V. Davis.			
Brooklyn	0000000000-0	7	1
Boston	000000000001-1	8	1
Batteries: Butcher et Phelps; Fette et Lopez.			

**LIGUE AMERICAINE**

New-York	001010001-3	7	0
Philadelphie	000101000-2	7	1
Batteries: Chandler, Makowsky et Dickey; Smith et Bruker.			
Detroit	000000101-2	3	1
Chicago	00010002x-3	6	0
Batteries: Auker et Tebbets; Stratton et Sewell.			
Boston	020000000000-2	7	1
Washington	000000002000-2	8	0
Batteries: Grove et Desautels; Weaver, Linke, Appleton et R. Ferrell.			
St-Louis	021000011-5	10	1
Cleveland	0000430x-7	13	0
Batteries: Hogset, Knott et Kemsley; Whitehill, Kering et Lytak.			

## Le baseball international

**INTERNATIONALE**

Hier.	Montréal 5, Toronto 2.
Newark 5, Baltimore 0, 7 m.	
Newark 6, Baltimore 2.	
Buffalo 2, Rochester 1, (13).	
Jersey-City à Syracuse, pluie.	

## Le classement international

G.	P.	P.C.	
Newark	53	15	779

La langue des militaires

Tout est traduit de l'anglais

La situation de la langue française dans l'armée canadienne — "Dans la lutte pour la conservation de la langue dans l'armée, c'est l'instructeur canadien qui sera l'artisan de la victoire"

Par le lieutenant-colonel Ernest Légaré

Québec, 30 — Ce matin, à la section de la langue parlée, au Congrès de la langue française, le lieutenant-colonel Ernest Légaré, de Québec, a traité de la langue parlée chez les militaires.

En 1775

C'est en 1775 que nous voyons les Canadiens français servir pour la première fois sous le drapeau britannique. De nos jours, l'élément français est représenté dans nos troupes permanentes par un régiment d'infanterie, le Royal 22e, dont la création date de la Grande Guerre. Dans les troupes non permanentes, ce même élément compte quatre régiments d'infanterie et de mitrailleurs, un régiment d'artillerie, un corps de signaux et deux contingents de préparation militaire supérieure attachés à nos universités françaises, Laval et de Montréal. L'instruction dans ces unités se fait, naturellement, en français. Le collège militaire de Kingston, ce Saint-Cyr du Canada, possède plusieurs professeurs de français. On rencontre aussi un bon nombre d'officiers de langue anglaise qui parlent le français correctement et manifestent un certain intérêt au bon parler. Connaissant la situation de notre langue dans l'armée, examinons maintenant ses qualités et ses défauts. Ses qualités on ne les trouve qu'aux degrés supérieurs de la hiérarchie ou la langue s'est beaucoup améliorée depuis quelques années. Mais chez l'homme de troupe, le parler reste encore entaché d'anglicismes, de déformations et d'impropriétés. Il n'y a pas lieu de s'étonner, car, depuis 1760, les générations qui se sont succédées dans l'armée, privées de toute relation avec la France, n'ont pu puiser leurs expressions militaires dans le vocabulaire anglais. Dès lors, les expressions les plus étranges ont reparu. Les similitudes d'orthographe ont donné naissance à de nombreux anglicismes. La langue restera ainsi déformée tant que nous laisserons subsister les causes de cette anémie de la langue.

Ces causes ne sont pas difficiles à déceler. On a souvent parlé d'apathie, d'indifférence chez les nôtres, plusieurs ont attribué à la pauvreté du vocabulaire les défauts du langage. Il est certain qu'il se rencontre des nôtres qui, lorsqu'ils parlent en anglais, s'efforcent de le faire correctement, mais s'agit-il de parler en français, qu'ils semblent se dire: "Après tout, nous sommes en famille, à quoi bon soigner le langage". D'autres encore, ignorant la valeur comme l'utilité de la langue française dans tous les domaines, la regardent comme une simple parure, comme un habit de gala que l'on dépose à la garde-robe pour ne s'en revêtir qu'aux grandes circonstances. Sans doute

tout cela a contribué à l'appauvrissement du parler, mais la véritable cause semble résider dans le fait que tout ce qui nous parvient nous est traduit de l'anglais.

Tout vient de l'anglais

Dans l'armée, la langue française se trouve dans une situation désavantageuse, parce qu'elle n'a pas, comme dans d'autres milieux, ces ilots de résistance que nous connaissons. Tout ce qui concerne l'organisation, l'administration et l'instruction doit être traduit de l'anglais. La plupart de ces traductions incombent aux instructeurs de tous grades qui s'imposent par là, un double travail pour lequel ils ne touchent pas de rémunération supplémentaire et qui ne les dispense nullement des autres services qu'ils ont à exécuter. Il y a là un mérite qui ne doit pas rester ignoré. Il convient de le mentionner. De plus, ces traductions se font toujours dans des circonstances difficiles. L'instructeur, quel que soit son grade, est dressé à l'école anglaise, et, quand il est pénétré de la syntaxe anglaise, que sa pensée s'y est moulée, il lui est difficile de produire un texte français ayant la précision de la langue. Les règlements anglais sont d'une rédaction parfaite, forcément brève, le style est parfois télégraphique. De plus, la langue anglaise abonde en métaphores. Il faut, pour remédier à la suppression d'articles, de verbes et d'auxiliaires, porter une attention particulière à leur établissement dans la phrase. D'autre part, le temps nécessaire manque toujours pour faire une traduction soignée.

Comme moyen de corriger le langage, on a suggéré la traduction d'après une étude de l'armée française et la création d'un bureau chargé de la surveillance de la traduction. Loin d'être sans valeur, ces moyens s'imposent. Ils sont la tâche des chefs militaires. Mais ils ne peuvent être efficaces qu'à condition d'être le complément d'un autre moyen qui appartient celui-là à l'instituteur. C'est l'école où le langage est l'objet d'une surveillance étroite, sévère même. L'école où, dès l'âge le plus tendre, le jeune homme a appris à connaître, à aimer, et à se pénétrer du génie de la langue française, et, d'out il sortira, le langage sera de façon à le rendre invincible devant les assauts qu'il ne manquera pas de subir, quelle que soit la carrière qu'il aura embrassée.

On a dit naguère, que c'est l'instituteur allemand qui a gagné la guerre de 1870. De même, dans la lutte pour la conservation de la langue dans l'armée, c'est l'instituteur canadien qui sera l'artisan de la victoire.

Le Pape offre un calice aux missionnaires du nord canadien

Création prochaine d'une mission qui sera dédiée au Christ-Roi, à la limite des terres émergées du Mackenzie, au 72e degré

Paris, 30 (Havas) — Le Pape offre un calice aux missionnaires du grand Nord canadien.

C'est Mgr Breynat, Vicaire apostolique du Mackenzie, qui, à son départ de Rome, vient d'annoncer cette nouvelle à ses missionnaires. "Le Souverain Pontife, raconte Mgr Breynat, ne s'intéresse pas seulement aux missionnaires spirituels, mais aussi aux missionnaires physiques, et il s'intéresse aussi aux maladies et s'efforce de les combattre. Il se demande des nouvelles de Mgr Turquetil qui sait avoir été touché par la maladie maligne persistante. Il se fait raconter les aventures de Mgr Fallaize et de ses intrépides compagnons et la fameuse expédition de sauvetage par avion. Je lui mis au courant des bons résultats donnés par l'avion dans le Grand Nord canadien, le voyage de 5000 milles en trois semaines avec la visite à

toutes les missions des Oblats le long de la côte arctique qu'aucun pilote n'osa jamais affronter. Le Souverain Pontife, avec une très vive joie, apprit la création prochaine d'une mission à la limite du 72e degré, qui sera dédiée au Christ-Roi. Pie XI ne seulement tint à bénir le Vicaire apostolique mais il poussa la condescendance jusqu'à lui offrir un calice pour les missionnaires qui iront se dévouer dans cette fondation afin qu'ils offrent le Saint Sacrifice en son nom, au bout du monde. Mieux encore, le Saint Père daigna se servir de ce calice avant de l'envoyer." Quelques heures plus tard, un message apporté au missionnaire un petit paquet, le calice promis, qui porte l'inscription: "Pie XI Vicarius Christi praecibus".

Le Canada et la crise

Exposé de M. Henry Laureys au Congrès des nations américaines

Paris, 29. (P.C. Havas). — "Le Canada, jeune pays aux destinées grandioses, se relève de la crise. Sans défaillance il a mis en oeuvre toutes ses forces de récupération". C'est sur ces paroles optimistes et pleines d'espoir dans l'avenir du Dominion qu'Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal a terminé un exposé qu'il a fait au Congrès des nations américaines qui se déroule actuellement à Paris, sur "Le Canada et la crise".

Pour bien comprendre l'influence de la crise sur le développement économique du Canada au cours des dernières années, il faut remonter, estime Henry Laureys, jusqu'à la période d'avant-guerre et suivre l'évolution du pays sous l'effet des circonstances changeantes du moment. "On s'explique mieux alors, dit-il, l'optimisme de la population et la foi dans l'avenir", car le Canada a connu déjà des crises qui furent toujours suivies d'un relèvement rapide.

L'économie du pays tout entier et particulièrement de l'agriculture n'en a pas moins été durement secouée par la crise d'octobre 1928 et, constate Laureys: "Comme la crise était mondiale, le Canada, ainsi que le reste du monde, se trouva amener à lui peut-être à prendre

certaines mesures qui devaient l'enlever rapidement sur la pente glissante du protectionnisme plus ou moins sévère."

"C'est en 1932-33 que le Canada a subi la pire dépression. A partir de ce moment et quoique les signes de reprise aient été plutôt sporadiques, la confiance semble renaitre. Depuis 1934 jusqu'à ce jour, l'amélioration de la situation économique du Canada n'a cessé de se prononcer. Au sortir de la crise, la situation économique générale canadienne nous permet donc d'exprimer notre confiance à la plus complète en l'avenir de ce pays. L'épreuve a été rude mais elle sera salutaire. Voilà des affirmations rassurantes au moment où le monde entier semble reprendre espoir et entrevoir un renouveau économique tant désiré et si souvent volontairement différé. L'essor du Canada, un moment ralenti, reprend de plus belle. Assailli par l'épreuve, il saura éviter les écueils qui ne manqueraient pas de se dresser sur sa route ascendante vers la prospérité. Dans la paix et le travail, il apportera un large tribut au progrès certain et durable des grandes nations américaines."

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays et tarifs des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aéroplanes, hôtels, assurances bagages et accidents, etc. Téléphone: BELAIR 3361

L'école primaire supérieure

Préparation aux carrières commerciales, industrielles et agricoles. Montrer aux élèves à savoir regarder leur pays — L'école de la route

Travail du R. F. Michel, E.C.

Québec, 30. — Le R. F. Michel, préfet des études à l'Académie Commerciale de Québec, a présenté lundi matin à la deuxième section des moeurs un travail sur l'école primaire supérieure facteur d'espérance pour la rénovation de l'esprit français dans les moeurs. Il définit d'abord cet enseignement: celui qui a pour but de fournir aux jeunes gens qui se destinent aux carrières commerciales, industrielles et agricoles, aux services publics ou aux arts et métiers, une éducation et une instruction plus complètes que celle de l'école primaire, mais moins développées que celles des collèges de l'enseignement secondaire, avec orientation bien marquée vers les nécessités pratiques de leur situation probable dans l'avenir. Cet enseignement comprend trois années: les 9e, 10e et 11e années. Le conférencier jette ensuite un rapide coup d'oeil sur les programmes et dit un mot de la clientèle scolaire.

Dans une seconde partie, il s'applique à démontrer l'efficacité de cette école pour la solution du problème de survie nationale. L'école s'applique à former des hommes, à tremper des chrétiens et à faire lever des patriotes. Pour cette dernière tâche, deux spécialités deviendront entre les mains du maître des instruments d'éducation nationale; la géographie et l'histoire du Canada.

"Faire connaître et aimer notre Canada! Ce qui fait l'éblouissement des étrangers nous laisse froids et indifférents. Montrons à nos élèves comment regarder leur pays: sachons faire vibrer en eux les cordes les plus riches de résonance patriotique."

L'histoire, deuxième facteur de rénovation nationale, doit être utilisée largement pour créer une atmosphère de fierté. Enseignons l'histoire de façon pratique. Faisons grâce aux cerveaux de nos enfants de ces processions de dates dont ils ne savent que faire... D'apprendre quelle fut la gloire de leur origine et de coller leur front sur les pierres sacrées qui marquèrent le passage de nos aïeux, allumeront dans ces coeurs ardents la flamme sacrée du patriotisme, par quoi l'on retrouve dans le passé des raisons profondes de vivre le présent, par quoi surtout l'on redresse toute une génération dans une attitude plus fière et plus combative.

Le frère Michel termine alors en suggérant des résolutions qui accentueront les influences réformatrices de ce congrès. D'abord la multiplication des sociétés régionales d'histoire, puis en second lieu l'organisation de pèlerinages scolaires aux théâtres illustrés par les grands faits de notre histoire.

Il termine alors en disant: "Pour les écoles de la banlieue, pour les classes rurales, ne pourrions-nous pas essayer ce qui a été la fortune des Cercles de Jeunes Naturalistes: l'Ecole de la Route? La municipalité lance un concours d'histoire du Canada: elle récompense les meilleurs élèves en leur payant une excursion ou plutôt un pèlerinage aux sites historiques. Imaginez-vous les répercussions de semblables voyages sur l'imagination et sur le coeur de ces jeunes Canadiens qui n'ont jamais franchi les limites de leur village ou les bornes de leur comté? Toute notre histoire n'est-elle pas un grand livre ouvert devant eux qu'un amas confus de dates et de faits estompés dans la brume d'un lointain passé. Il faut ramener la jeunesse aux sources vives de l'histoire, il faut lui apprendre à remettre ses pas dans les pas de ses devanciers, à mouler son âme sur le modèle des grands coeurs qui firent notre patrie."

"Educatrice de mon pays, vous à qui revient le redoutable honneur de façonner la race de demain; vous à qui incombe la résolution du grave problème de l'avenir; vous qui une mission surhumaine associe à la paternité et au sacerdoce, comprenez votre devoir! Forgez-vous une âme grande, à la mesure de la patrie, une âme ardente, toute tendue vers les richesses prometteuses de la vie qui s'en vient, une âme aimante qui s'incline avec affection et tendresse, dévouement et abnégation vers les coeurs de quinze ans plus riches de garanties que les printemps fleuris et parfumés..."

Analyse grammaticale et logique

Traité d'Analyse grammaticale et logique à l'usage des Professeurs (1), par Adrien Froment. Cet utile ouvrage, si bien ordonné, est appelé à rendre de précieux services dans nos écoles primaires.

En vue de coopérer à la réalisation de cet idéal, je recommanderai l'achat de votre livre aux écoles de mon district.

Je vous souhaite tout le succès possible dans la diffusion de votre manuel.

Alphonse-L. AUGER, Inspecteur d'écoles, Charlesbourg.

Ce 20 juin 1937.

Adoptez Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSAY, (Limitée) Qualité supérieure Montréal

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Autour du problème hydro-électrique

Montréal, le 26 juin 1937

Monsieur le directeur. En son premier-Montréal du 12 juin intitulé: "Du monopole électrique et de la question sociale". M. Georges Pelletier signalait des problèmes qu'il faut se garder d'oublier.

Qu'il faille arriver à mater le trust hydro-électrique, il semble bien, comme dit M. Pelletier, que "nul ne le conteste de ceux qui s'intéressent à nos problèmes économiques". Constatons que ce trust n'est pas, à la dernière session, l'annonceur pas une victoire prochaine. Il faudra donc poursuivre la campagne d'éducation. Le Devoir et les autres journaux indépendants ne pourraient-ils reprendre leurs belles campagnes agressives d'autrefois? Puisse-t-il leur servir de modèle. Ne convient-il pas qu'ils soutiennent l'effort de leurs disciples?

De l'avis de M. Pelletier, d'aucuns pensent et croient en toute sincérité qu'il suffirait de mettre à la raison le trust hydro-électrique pour régler du coup la question des trusts et la question sociale. Malgré les apparences, nous ne sommes pas de ceux-là. Mais la question est d'importance, selon M. Pelletier, et c'est justement pour cela que nous ne sommes pas disposés à abandonner sans raison décisive la lutte engagée depuis plusieurs années. Aurions-nous raison de la relâcher au second plan? Il faut, à notre avis, y regarder à deux fois.

Le trust hydro-électrique n'est-il pas en quelque sorte le coeur de la dictature économique qui nous étirent depuis plusieurs décades? Ne trouve-t-on pas comme administrateurs les hommes qui commandent la plupart des autres monopoles des compagnies de fiduciaire, des banques et des compagnies d'assurance-vie? N'ont-ils pas en leurs mains tous les ressorts de notre vie économique? La victoire sur ce terrain serait pour ainsi dire le gage de la victoire sur tous les terrains.

Où avons-nous d'ailleurs pareil atout? Il s'agit ici de ressources naturelles, destinées au bien de tous. Nulle part, un gouvernement n'est aussi fort puisqu'il défend le bien commun et s'appuie sur la juste sympathie des masses. L'opinion est déjà saisie du problème, grâce, en particulier, nous l'avons vu avec plaisir, aux campagnes du Devoir. Quel problème a pareilles chances de succès à l'heure actuelle?

D'autant qu'à nous taire simplement en attendant que passent au premier plan les autres problèmes nous faisons le jeu des monopoles. Eux ne se taisent pas et sèment chaque jour le mensonge ou l'illusion. Leurs "calculs révélateurs" ne révèlent qu'une partie de la vérité: on nous dit bien ce que dépense le citoyen de Montréal pour service d'électricité, on ne nous dit pas ce que lui servirait, pour la même somme, une compagnie de l'Ontario, plus du double (ainsi l'Ottawa Power Co., fournirait 1,190 kWh. par mois, pour la somme de \$7.03, tandis que la Montreal Light, Heat & Power Cons., n'en fournirait que 493 — service domestique).

L'exemple de l'Ontario et de ses problèmes sociaux, vivaces malgré qu'on ait réglé la question de l'électricité, est peut-être dangereux à invoquer. Il suffit de considérer les derniers rapports financiers de cette province (cf. le Financial Post du 5 juin 1937: "Ontario and its 'Pay-as-you-go' Policy") Ontario, dont s'affiche un surplus de \$9,313,938 pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1937, après avoir dépensé \$13,270,057 en secours directs y compris frais d'administration. L'Ontario amortit sa dette, tandis que le Québec accroît la sienne. Et si cette dette dépasse la nôtre, n'oublions pas que pour plus de 70% elle correspond à des actifs productifs. Pareille politique financière écarte le communisme et le désarmant sur le terrain économique. Notre politique d'emprunts et de déficits nous y achemine. Et nous nous serons sous la coupe des dictateurs de la finance.

Qu'il y ait aussi une question de lait ou telle autre, capitales elles aussi, nous ne le contestons pas. Puisque nous sommes sur un terrain économique, où les chiffres s'imposent, nous aimerions savoir exactement l'ampleur de ces problèmes. La question du lait a-t-elle été approfondie? Est-il bien exact qu'une famille de cinq ou six enfants dépense \$12 à \$15 par mois? Quelle somme globale est engagée? Quelles économies paraissent possibles?

Seconde question à résoudre elle aussi: est-ce en elle-même que la question du lait trouvera sa solution? Ne faut-il pas remonter à la source, à la main mise de quelques hommes sur toute notre économie? Au régime ou nous allons, nous serons bientôt un peuple de gueux. Il suffirait peut-être que nos gens touchent un salaire familial pour que la question du lait et bien d'autres fussent réglées; y a-t-on songé?

Puisque le mal vient de l'accaparement injustifié de la richesse par un petit nombre qui répand la prospérité ou la misère à son gré, il faudra bien finir par les ramener à la raison, donc, par briser cette dictature. La doctrine des encycliques nous assure que nous sommes ici au coeur du problème. La lutte ne doit-elle pas porter la surtout où la victoire offre le plus d'avantages? Nous avons établi, pour notre part, quelques sommes considérables pour être épargnées, chaque année, aux consommateurs de Montréal, pour les services de gaz et d'électricité. Nous ne pouvons songer à refaire sur tous les domaines pareilles enquêtes; puisse, ailleurs, s'imposer, dit-on, de plus grands problèmes, nous nous sommes prêts à nous incliner dès qu'une preuve sera fournie.

La tâche s'offre à nos diplômés de l'Ecole des Sciences Sociales ayant quelques loisirs et à ceux qui sont pourvus de rentes. Il importe de trouver au plus tôt la solution de nos problèmes. Mais pour inspirer confiance aux lutteurs, il faudra peut-être en régler un avant d'en aborder ou d'en soulever une dizaine.

Je vous remercie, monsieur le directeur, de votre généreuse hospitalité.

Ernest ROBILAILLE, Comptable public licencié, 266 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

N. de la R. — Personne n'a prétendu ici qu'il faille se taire, sur la question hydro-électrique. On a simplement fait remarquer qu'en dépit de son importance, celle du lait et celle du logement sain sont, à Montréal et dans maintes villes de la province, de la plus grande importance sociale et nationale. Et l'on s'en rend compte, depuis longtemps, en très hauts lieux, qui n'ont rien à faire avec la politique courante. Pour le reste, le Devoir, qui a, le premier de tous les quotidiens de la province, signalé dès 1912 et tout le temps depuis, les excès et les abus des trusts et qui a toujours fait la plus large place à leurs critiques sérieuses, d'où qu'ils fussent, n'entend pas oublier ni laisser oublier la question hydro-électrique. Si les lois nouvelles allaient ne pas donner de résultat satisfaisant, il faudra les remanier sans tarder; le Devoir l'a déjà dit et répété, même dans l'article du 12 juin en marque duquel M. Robilaille nous adresse la lettre ci-haut publiée. Et le Devoir reste de cet avis.

Un traité de bridge en français

LE BRIDGE POUR TOUS écrit par M. Arsène DesRocners, diplômé supérieur des Studios Culbertson, de New-York, professeur de bridge associé d'Ély Culbertson, se recommande de lui-même à tous les amateurs de bridge-contrat, débutants, moyens ou experts, désireux d'améliorer leurs connaissances de cet intéressant passe-temps. LE BRIDGE POUR TOUS est conforme aux plus récentes données du Système Culbertson et les méthodes exposées dans cet ouvrage moderne ne seront pas modifiées d'ici quelques années. LE BRIDGE POUR TOUS, volume de 208 pages, format bibliothèque, est en vente au prix de \$1

La Vie Sportive

(Suite de la page 13)

Le tennis

Helen Jacobs éliminée

Wimbledon, 29. (P.A.) — Dorothy Round a éliminé Helen Jacobs aux championnats de Grande-Bretagne aujourd'hui et est devenue l'une des plus sérieuses aspirantes au championnat remporté huit fois aux 10 dernières années, par les Américains. Elle était à son meilleur aujourd'hui, et Mlle Jacobs a été totalement impuissante. Mlle Jacobs avait une avance 4-2 au premier set lorsque Dorothy a commencé son ralliement. Elle a gagné quatre parties de suite pour s'assurer le set, et a ensuite pris une avance 4-1 au second. La championne a bataillé vaillamment mais Mlle Round était invincible. Mlle Jacobs paraissait jouer comment d'habitude, mais le jeu habile de Mlle Round l'a tenue sur la défensive.

Une autre surprise

Mlle Marble, classée cinquième, a étonné la foule de 15,000 personnes en éliminant Mme Hilda Krahwinkel Sperling, 7-5, 2-6, 6-3. Il ne manquait que deux points à l'Allemande pour gagner le premier set, mais Mlle Marble a gagné cette partie en égalant le score 5-5, puis a remporté les deux suivantes. Après ce second set et pris une avance 3-0 au troisième, il semblait que la championne américaine serait battue. Elle s'est ralliée cependant et a gagné les six parties suivantes. Mlle Jedrejowska, qui a battu Mlle Jacobs une fois et Mlle Marble deux fois cette année, est passée en semi-finale sans difficultés, dépassant Helen Scriven, 6-1, 6-2. Mme Mathieu, classée sixième, a disposé d'Anita Lizana, 6-3, 6-3. Les semi-finales des simples-messieurs seront disputées demain. Donald Budge, favori du tournoi, rencontrera son compatriote Frankie Parker, tandis que le baron Gottfried Von Cramm, d'Allemagne, fera face à Henry Wilfred Bunny Austin, champion d'Angleterre.

Ligue de l'Est

Par sa victoire de 6 à 1 hier soir contre les équipiers du club Connaught, la Bohême est ainsi en tête place, devant les Francs-Rigolos de 3 points. Le double McQuaid-Fleming fut le seul à compter pour le Connaught. Dans l'autre partie Eastward s'est joliment repris en comptant 6 points au détriment des hommes du Cap. Belle-Isle, des Francs-Rigolos, J. Deans et Eastward, n'eut pas tâche légère contre T. Todd, des Francs-Rigolos.

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ DUPUIS ATTENTION!... demain et vendredi 1er et 2 juillet Grande Vente de 2 jours VOYEZ NOTRE CIRCULAIRE DE 8 PAGES... Cherchez les étiquettes BLEU-BLANC-ROUGE Visitez la maison moderne 228, chemin Ste-Catherine, face à l'avenue Laurier. Cette maison a été meublée par DUPUIS FRERES LIMITEE Heures de visites: 2 h. à 9 h. p.m. tous les jours sauf le dimanche. Dupuis Frères ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, T.-P. et dir.-géné. ARMAND DUPUIS, co-dir.-géné.

Il ne remporta la victoire qu'après 36 reprises. Aug. Belle-Isle fut le seul à compter pour les Francs-Rigolos. Il convient de mentionner que Veillette et M. Deschamps ne purent donner à leur jeu toute l'ardeur qu'ils auraient voulu, ils venaient de jouer dans les tournois provinciaux, au club Ouestmont, cependant ils firent tous deux belle figure, malgré qu'ils furent défaits. La Bohême-Connaught W. Tibbits bat H. Hill, 6-3, 6-3. T. Bonneau bat A. Burns, 6-4, 6-4. Provost bat Parker, 6-4, 6-0. Bélanger bat Johnson, 6-3, 4-6, 6-3.

Doubles

Provost-Bonneau battent Johnson-Johnson, 6-3, 6-1. Bélanger-Paiement battent Platt et Joyce, 3-6, 6-1, 6-3. McQuaid-Fleming battent Pilon et Girouard, 6-3, 6-4. Total: La Bohême 6, Connaught 1. Eastward-Francs-Rigolos Neasmith bat Deschamps, 6-4, 1-6, 6-3. Lloyd bat Veillette, 2-6, 6-1, 6-3. Belle-Isle bat Blanchard, 6-3, 4-6, 6-3. Deans bat Todds, 7-9, 7-5, 6-2.

Doubles

Boyer-Warhan battent Deschamps-Veillette, 4-6, 6-4, 6-2. Neasmith-Blanchard battent Todd et Belle-Isle 7-5, 7-9, 6-4. Charlick-Deans battent Sperano-Lalonde, 6-2, 6-3. Total: Eastward 6, Francs-Rigolos 1.

Classement des équipes

Table with 2 columns: Team Name, Points. La Bohême 21, Francs-Rigolos 18, Eastward 13, Connaught 4.

Les Etats-Unis en avant

Southport, 30. — Les golfeurs professionnels des Etats-Unis ont fait face à un vent violent aujourd'hui et ont pris une avance 2 1-2 1-2 sur la Grande-Bretagne, aux premiers de la série de matchs pour la coupe Ryder. Jouant des foursooms dans un pays où ils n'ont jamais gagné la coupe, les Américains se sont assurés l'avantage, grâce à la victoire la plus étonnante dans l'histoire récente du golf anglais. Le héros de ce triomphe a été le jeune Byron Nelson, Nelson, formant équipe avec le vétéran Ed Dudley, a battu les as anglais Henry Cotton et Alf Padham, 4 et 2. Ralph Guldahl et Tony Manero, les champions omnius des Etats-Unis de 1937 et 1936 respectivement ont défait Arthur Lacey et William J. Cox, 2 et 1; Gene Sarazen et Denny Shute, deux ex-champions omnius d'Angleterre, ont annulé avec Charles A. Whitcomb et David Rees et Percy Alliss et Richard Burton ont triomphé de Henry Picard et Johnny Revolta, 2 et

aux autres matchs disputés aujourd'hui. Des matchs simples de 36 trous seront joués demain à la dernière ronde. Jagen a retiré Revolta de l'alignement américain pour taire place à Sam Snead, qui a dû se contenter du rôle de spectateur aujourd'hui. Horton Smith, dixième membre de l'équipe devait aussi jouer demain, mais le devra se reposer à cause d'un mal de dos. Voici quels seront les matchs disputés demain: Guldahl vs Paghman, Shute vs Sam King, Nelson vs Rees, Manero vs Cotton, Sarazen vs Alliss, Snead vs Burton, Dudley vs Alf Perry, champion omnius d'Angleterre il y a deux ans, et Picard vs Lacey.

Le festival des Canadiens de naissance

Le Festival des Canadiens de naissance au parc Montréal-Nord (tramway no. 24) commencera demain pour se continuer jusqu'au 9 juillet. Les enfants sont admis gratuitement. Une des attractions au programme sera le prestidigitateur Hoffman. Pour billet d'entrée gratuits s'adresser à 1575 St-Denis (H.A. 4118).

STIMULE ET RAFFRAICHIT BUVEZ-EN SOUVENT 12 ONCES 5¢ PEPSI-COLA UN BREUVAGE PETILLANT-FORTIFIANT RAFFRAICHISSANT ET SAIN VAUT 2 FOIS SON PRIX